

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉMOCRATISER LE VERDISSEMENT GRÂCE À L'INNOVATION SOCIALE : QUAND LES ESPACES
VERTS DEVIENNENT LE PROLONGEMENT DU CHEZ-SOI.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

ÉTUDES URBAINES

PAR

CAROLINE CÔTÉ

JANVIER 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

En écrivant ces mots, je ne peux que réaliser à quel point ils sont insuffisants pour décrire toute la gratitude que j'ai envers mon entourage. Chaque rédaction de mémoire est personnelle et comprend son lot de défis, la mienne ne fait pas exception. L'écriture d'un mémoire est un processus solitaire par nature, mais la pandémie vécue en 2019 a grandement exacerbé ce sentiment. J'ai une pensée particulière pour ma cohorte et mes collègues de classe qui comme moi ont dû composer avec ce défi supplémentaire. J'ai toutefois eu la chance d'être bien entourée. J'offrirai donc mes premiers remerciements à ma directrice, Sophie Paquin. Je suis grandement reconnaissante pour son accompagnement humain et bienveillant. Elle a su, en plus de me partager sa grande expertise, apporter de la douceur à un processus ardu et anxiogène.

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas non plus été possible sans l'apport du Conseil régional de l'environnement de Montréal. Un merci particulier à Nilson et Emmanuel qui m'ont généreusement partagé leur expertise et leur temps.

J'aimerais également remercier toutes les personnes qui ont participé à mes entretiens et qui m'ont partagé avec beaucoup de candeur et de générosité leur vécu. Le sujet de ce mémoire, le chez-soi, se veut par nature intime. Lors des entrevues, j'ai été amenée à m'inviter dans ces espaces importants pour les répondant.e.s et chacun.e m'y a accueilli chaleureusement.

Finalement, j'aimerais remercier ma famille et mes ami.e.s qui m'ont tous et toutes soutenu à leur façon, à un moment ou à un autre de cette longue aventure.

Un dernier et ultime merci à un humain incroyable dont l'inébranlable support et l'infaillible présence m'ont porté jusqu'à la ligne d'arrivée.

Laurie, your light shines brighter than the sun. You are truly special <3

DÉDICACE

À toutes les personnes avant moi qui ont su créer du savoir
et de la connaissance.

J'espère humblement pouvoir y contribuer à mon tour.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ.....	ix
ABSTRACT.....	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Les espaces verts	7
1.1.1 Les inégalités environnementales	7
1.1.2 Les espaces verts et la santé humaine	9
1.1.2.1 Des paysages thérapeutiques.....	10
1.1.2.2 Les îlots de chaleurs urbains.....	11
1.1.3 La biodiversité.....	13
1.1.3.1 L'importance d'une bonne biodiversité	16
1.2 La trame verte et bleue (TBV).....	17
1.3 La psychologie environnementale.....	17
1.3.1 Du point de vue spatial.....	18
1.3.2 À l'échelle du quartier	21
1.4 Le chez-soi.....	23
1.4.1 Le capital identitaire	25
1.5 L'appropriation	28
1.5.1 La privatisation	30
1.6 La campagne ILEAU.....	32
1.7 L'innovation sociale	33
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL	37
2.1 L'innovation sociale	37
2.1.1 Cadre d'évaluation de l'Institut Godin	39
2.1.2 Grille de caractérisation.....	40
2.2 L'appropriation	42

2.2.1	Les caractéristiques de l'appropriation	43
2.2.2	La relation entre l'innovation sociale et l'appropriation.....	44
2.3	La participation et la reconnaissance citoyenne au cœur de l'innovation sociale.....	45
2.4	Les facteurs d'engagement dans la préservation de l'environnement.....	46
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE		49
3.1	Les personnes interrogées.....	50
3.2	Outils de collecte de données.....	51
3.2.1	Le questionnaire	52
3.2.2	L'entretien semi-dirigé	53
3.2.3	La carte mentale	54
CHAPITRE 4 RÉSULTATS.....		57
4.1	Preuve 1 : La campagne ILEAU reproduit les caractéristiques de l'innovation sociale.....	58
4.2	Preuve 2 : L'innovation sociale favorise l'appropriation, l'engagement citoyen et la mobilisation. ...	73
4.3	Preuve 3 : Les espaces verts peuvent être appropriés et devenir des extensions du chez-soi.	78
CHAPITRE 5 DISCUSSION		89
5.1	L'épistémè contemporaine de la propriété privée, ses fondements et ses racines.	91
5.2	Les espaces publics pour briguer les injustices et les inégalités.	93
5.3	Les limites	95
CONCLUSION.....		98
ANNEXE A Questionnaire		100
ANNEXE B Guide d'entretien		105
BIBLIOGRAPHIE.....		106

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Indice de la couverture végétale de l'île de Montréal - INSPQ.....	8
Figure 2. Indice de défavorisation matérielle et sociale de l'île de Montréal - INSPQ.....	9
Figure 3. Catégorisation des lieux - Moles et Rohmer, 1998, p.107.....	19
Figure 4. Le capital identitaire - Cote, 2005, p.228.....	27
Figure 5. Carte du territoire d'intervention d'ILEAU - ILEAU	33
Figure 6. Représentation du processus d'Innovation sociale - Institut Godin.....	39
Figure 7. Répartition des lieux de résidence des répondant.e.s au questionnaire.	53
Figure 8. Tracé d'explo-vélo (2019) – ILEAU	61
Figure 9. Coordination et organisation d'activités participatives - Créée pour le mémoire à partir d'une revue de presse d'ILEAU.....	63
Figure 10. Les réalisations d'ILEAU – ILEAU	64
Figure 11. Le grand parc de l'Est – ILEAU.....	68
Figure 12. Secteur industriel de la Pointe de l'île – ILEAU.....	69
Figure 13. Étapes de réalisation de grands projets structurants - Créée pour le mémoire à partir d'une revue de presse d'ILEAU.....	70
Figure 14. Carte mentale – Entrevue 13, 2021.	81
Figure 15. Carte mentale - Entrevue 15, 2021.	82
Figure 16. Carte mentale – Entrevue 11, 2021.	83
Figure 17. Carte mentale – Entrevue 1, 2021.	85
Figure 18. Carte mentale – Entrevue 9, 2021.	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Définitions de la biodiversité provenant des sites internet de chaque organisation - Créé pour le mémoire.	15
Tableau 2. Typologie des lieux - Moser et Weiss, 2003, p.17.....	20
Tableau 3. Grille de caractérisation de l'innovation sociale - Tiess, 2022.	41
Tableau 4. Facteurs socioculturels favorisant l'action environnementale - Pruneau et Chouinard, 2000, p.405.....	48
Tableau 5. Méthodologie	51
Tableau 6. Grille de caractérisation de l'innovation sociale appliquée à ILEAU - Remplie pour le mémoire grâce à une revue de presse d'ILEAU.	72

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CLSL : Centre local de services communautaires

CRE-Montréal : Conseil régional de l'environnement de Montréal

ILEAU : Interventions locales en environnement et aménagement urbain

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

MHM : Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

SDE : Société de développement économique

SIPI : Secteur industriel de la Pointe de l'Île

TBV : Trame verte et bleue

RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur l'innovation sociale au sein d'une campagne de verdissement montréalaise. L'intérêt pour l'innovation sociale et sa reconnaissance par le gouvernement québécois, notamment à travers la récente création du Barème de l'innovation en fait un sujet d'actualité. Le milieu académique s'intéresse depuis longtemps à l'innovation sociale et reconnaît sa capacité créatrice, en ce sens qu'elle permet de répondre et de trouver des solutions à certains enjeux inconnus de l'innovation technologique. La campagne de verdissement ILEAU, offre à travers son succès, des clés de lecture pour mieux comprendre la relation individu-environnement ainsi que les mécanismes de participation et de mobilisation citoyenne. La participation des citoyen.enne.s dans l'élaboration de leur ville favorise un sentiment d'appropriation et d'attachement que l'on définira comme un sentiment de chez-soi. Notre recherche encourage à revoir la façon de penser la ville, le public et le privé, mais surtout le chez-soi. Plus précisément nous cherchons à comprendre comment l'innovation sociale au sein d'une campagne de verdissement peut favoriser une appropriation et mobilisation citoyenne pouvant ainsi mener à un sentiment de chez-soi. La particularité de cette recherche réside dans les avantages induits, autant sur les individus que sur l'environnement, d'un sentiment de chez-soi qui dépasse le domicile. Afin d'arriver à recueillir des données sur le sentiment de chez-soi nous avons utilisé les outils classiques que sont le questionnaire et l'entrevue, mais nous avons également utilisé la carte mentale, puisque capable de dégager des données sur le perçu et le vécu.

Mots clés : Montréal, ILEAU, mobilisation et appropriation citoyenne, sentiment de chez-soi, verdissement.

ABSTRACT

This research focus on social innovation within a greening campaign in Montreal. The interest for social innovation and its acknowledgment by the Quebec administration, notably through the creation of the "Barème de l'innovation" makes it an interesting topic. The academics have been looking into social innovation for a long time and they are recognizing its creative capability, in the sense that it enables the discovery of solutions to some challenges at stake composed of unknown factors to the technological innovation sector. The greening campaign ILEAU offers through its success some keys to understanding the people-environment relationship, as well as the mechanisms of citizen involvement and mobilization. The active involvement of citizens in the planning of their city greatly increases the feeling of belonging that would be defined as a « sentiment de chez-soi ». Our research encourages rethinking the city, the space (public and private) but especially that feeling of belonging. More specifically we want to understand how the social innovation within a greening campaign can promote the citizens' mobilization and the sense of belonging that lead to that « sentiment de chez-soi ». The uniqueness of the research is that it shows that the feeling of belonging can extends beyond the house therefore entails great benefits for the people and the environment. In order to collect the data for this research we used traditional tools such as surveys and interviews. Moreover, the mental map tool showed itself very efficient as it enabled us to obtain data on people's own life experience and their own perceptions of their environment.

Keywords: Montréal, ILEAU, citizen mobilization and appropriation, sense of belonging, greening campaign.

INTRODUCTION

Le dernier rapport du GIEC fait sans surprise des prédictions assez alarmantes. On peut lire dans le rapport préliminaire que la résilience aux changements climatiques ne peut être atteinte qu'à certaines conditions. L'une d'entre elles mentionne que la prise de décision et le financement doivent être intégrés à différentes échelles et niveaux de gouvernance. On parle également de l'importance de l'action collective et de la collaboration avec les communautés locales.

Depuis les années 1980, le Québec, encouragé par sa spécificité culturelle marche déjà dans cette direction avec la formation d'un gouvernement qualifié d'hybride (privé, public et social) par Klein & al. (2009). Il permet l'apparition de cette longue tradition de consultation et participation citoyenne à Montréal notamment. L'office de consultation public de Montréal (OCPM) en fait bien la démonstration. Ou encore les nombreux mouvements citoyens à travers les luttes urbaines de conservation du logement et du patrimoine, des luttes étudiantes face à l'augmentation des frais scolaire, des récentes luttes pour la préservation des espaces verts dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (Mobilisation 6600) et bien autres.

Bien qu'ayant des structures facilitantes, le Québec a cependant encore beaucoup à faire en matière de résilience environnementale et sociale. De plus en plus reconnu comme capable de contribuer à une société plus prospère, inclusive et durable, l'innovation sociale a, depuis une vingtaine d'années intégrée les politiques de recherche et de développement économique de plusieurs pays : « Le Québec figure d'ailleurs parmi les leaders mondiaux en termes d'institutionnalisation et de soutien à l'IS, cette dernière étant devenue, bien qu'elle soit un concept assez jeune, un élément incontournable à inclure dans un portrait québécois de l'innovation sous toutes ses formes » (Baromètre de l'innovation du Québec, 2022, 4). Il a récemment été mis sur pied le baromètre de l'innovation du Québec, ce dernier se veut un outil capable de dresser un portrait et suivre l'évolution des innovations au Québec. À terme, il permettra de prendre des décisions en lien avec l'innovation afin de pouvoir améliorer les performances du Québec. Les principaux thèmes du baromètre sont : l'économie, la main-d'œuvre et le capital humain, l'environnement et les changements climatiques ainsi que l'innovation sociale.

L'innovation sociale est intéressante puisque capable d'accueillir la transversalité, d'inclure différentes dimensions et d'en dégager des synergies favorisant la résilience et l'adaptation.

La présente recherche s'intéressera à une initiative locale en verdissement qui a su changer d'échelle et élargir la portée de ses actions. Cette initiative fait appel à la mobilisation et la participation citoyenne pour favoriser un aménagement résilient qui répond davantage aux besoins de la population et aux changements climatiques. Motivé par un intérêt marqué pour la relation individu-environnement et supposant que la mobilisation citoyenne et l'intérêt des citoyens et citoyennes pour leur territoire ne découle pas seulement de leur inclusion et de leur participation à des activités d'aménagement et de planification, nous avons décidé de chercher du côté du sentiment de chez-soi. À l'image du domicile que l'on aménage selon nos goûts et que l'on entretient, nous nous intéressons à la possibilité pour les individus de faire de même partout où leur sentiment de chez-soi est généré. L'objectif de recherche était donc de relever les incontournables pour la mobilisation et l'appropriation au point de se sentir chez soi. Logiquement, les parcs et les espaces verts sont devenus le point liant de cette recherche. S'il est possible pour les individus de s'appropriier les espaces verts, il est possible que les individus, collectivement, s'occupent davantage d'entretenir et de préserver ces espaces.

C'est donc à partir d'une campagne de verdissement sur le territoire montréalais (ILEAU) que nous explorerons les notions d'appropriation des espaces verts et d'innovation sociale comme facteurs incitatifs à la mobilisation citoyenne. Dans un premier temps, nous définirons davantage ces espaces verts et ferons la démonstration de leur potentiel d'appropriation. Nous mobiliserons la psychologie environnementale pour aborder la relation individu-environnement puis nous irons du côté des sentiments induits par ces espaces et du rôle qu'ils jouent dans la mobilisation citoyenne pour le verdissement. Dans un deuxième temps nous présenterons la campagne de verdissement ILEAU et ses caractéristiques d'innovation sociale. Seront ensuite mis en relation les concepts d'innovation sociale et d'appropriation. Nous présenterons les résultats de cette recherche suivant les différents outils utilisés pour la collecte de données. Les outils classiques du questionnaire et de l'entrevue ont bien sûr été utilisés, mais nous avons également mobilisé la carte mentale puisqu'elle répond au besoin d'aller chercher le vécu et le sentiment des individus à l'égard de leur territoire.

Pour finir, et à l'image des études urbaines qui sont riches et transversales, les ramifications de la présente recherche dépasseront leur cadre initial et s'inscriront dans un contexte sociétal plus large. Les inégalités

sociales ayant été en filigramme tout au long de cette recherche, on s'intéressera brièvement aux espaces verts comme « bien public » ainsi qu'aux conséquences pour ceux et celle qui ne peuvent se sentir chez-soi nulle part.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

La relation des individus à leur environnement est étudiée depuis longtemps. L'environnement est un terme large qui comprend l'ensemble des éléments naturels ou anthropiques (Moser & Weiss, 2003). En anthropologie, Lévi-Strauss (1961) met en relation l'organisation de l'espace et ses répercussions sur les cultures. Ces travaux sur les populations amazoniennes démontrent le caractère interdépendant entre l'habitat et les différents aspects de la vie sociale. Plus tard, la psychologie environnementale, la sociologie et la géographie avec Fried (1982), Proshansky & al. (1983), Di Méo, (1991), Chombart de Lauwe (1979) et autres traceront un parallèle entre notre appropriation de l'espace et le sentiment d'identité spatiale.

À ce moment le concept d'appropriation d'un espace et sa symbolique deviennent centraux : « Ce sentiment, fondamental au fonctionnement humain lui-même, représente l'intégration, sur le plan de l'idéation ou des phénomènes, d'expériences essentielles concernant les dispositifs spatiaux et les relations qui sont en rapport avec la conception que la personne a de son propre corps dans l'espace » (Serfaty-Garzon, 2003, p.66).

Parallèlement, des travaux sur l'habiter émergent. Heidegger, fut-il l'un des premiers à en faire la mention lors d'une conférence en 1951, explique qu'habiter est une manière d' « être présent au monde et à autrui » (Paquot, 2005, p.51). Il mentionnera plus tard en lien avec l'individu et son environnement :

« Nous parlons de l'homme et de l'espace, ce qui sonne comme si l'homme se trouvait d'un côté et l'espace de l'autre. Mais l'espace n'est pas pour l'homme un vis-à-vis. Il n'est ni un objet extérieur ni une expérience intérieure. Il n'y a pas les hommes et en plus de l'espace; car, si je dis « un homme » et que par ce mot je pense un être qui ait manière humaine, c'est-à-dire qui habite, alors en disant « un homme », je désigne déjà le séjour dans le Quadriparti auprès des choses » (Heidegger, 1958, p.186).

Le Quadriparti (das Geviert) évoqué par Heidegger explique la relation de l'homme avec le cosmo, mais aussi son habitat. Il comprend quatre éléments : la terre, le ciel, les dieux et les mortels. Ces quatre éléments : « [...] ne peuvent pas être considérés individuellement, ni les uns sans les autres, puisqu'ils forment ce qui constitue l'univers et son équilibre » (Sugàr, 2020, p.18). Sans entrer dans les détails, ce qui est important de comprendre de cette pensée/théorie, bien qu'elle ne soit pas unanimement reconnue par la communauté scientifique et philosophique (Harman, 2010), c'est l'emphase qui est mise sur

l'interrelation du quatuor et de ce qui tient dans son centre – « l'habiter ». Selon Sugàr (2020) : « Demeurer ou habiter, c'est être dans un lieu sans danger ni menace; être en paix. À son tour, l'être en paix, l'habiter est, toujours selon Heidegger, ce qui caractérise la vie du mortel, ou du moins ce à quoi il aspire pour assurer sa pérennité au sein du Quadriparti » (p.18).

Grâce aux travaux d'Heidegger, on comprend notamment qu'habiter et se loger ne sont pas équivalents et que dans cette quête d'habiter se trouve un phénomène qui sera décrit plus tard comme étant l'accès au chez-soi : « [...] habiter relève du modelage de l'environnement au point de s'y sentir complètement chez soi ou de la posture de l'invité de passage » (Dreyer, 2016, p.93). Cette conception de l'habiter inclut donc la notion de chez-soi ainsi que la notion d'appropriation qui se traduit par un contrôle des individus sur leur environnement.

Pour mieux comprendre les liens entre les individus et leur environnement, il faut d'abord préciser de quel environnement il est question. On peut d'abord commencer par faire la distinction entre les deux grandes catégories que sont le public et le privé. On accorde au domaine du privé tout ce qui relève du domicile, ce qui dans notre cas, comprend également la cour arrière privée. Logiquement, le public comprend tout le reste : les espaces aménagés à des fins d'usage collectif (Dessouroux, 2003) tels que la rue, les parcs, les espaces publics aménagés, etc. L'espace public est : « [...] reconnu comme étant praticable et librement accessible à tout un chacun et ne pouvant dès lors être approprié de façon exclusive, durable ou de manière excessivement personnelle par un individu ou un groupe particulier » (Dessouroux, 2003, p.2).

Il serait également possible de parler de ces espaces particulièrement intéressants que sont les espaces intermédiaires (cage d'escalier, couloir, ruelle, etc.). Ils regroupent des phénomènes et des mécanismes d'interactions bien différents qui dépassent l'objet du présent mémoire. D'ailleurs, dans le cadre d'une recherche précédente, qui a mené à une présentation lors du 5e colloque organisé par l'Institut du patrimoine culturel (IPAC) de l'Université de Laval, nous nous sommes justement intéressés aux balcons. On y présentait les balcons avant comme des espaces intermédiaires, qui à mi-chemin entre le public et le privé « ont cette caractéristique particulière d'être un peu comme l'extension naturelle de la maison vers l'extérieur » (Côté & Yanouri, 2021). Les balcons offrent un espace qui est possible d'aménager et donc, un peu comme le domicile, un espace dans lequel on peut manifester une partie de soi-même. Ici à Montréal, les chaises, les tables, les fleurs et autres mobiliers apparaissent informellement au même moment que le printemps. On aménage les balcons selon nos goûts et nos besoins : « Having their territory,

for people who use these balconies during the summer time, engenders a greater feeling of a proximity to neighbours thus creating the greater possibility of friendship » (Parvaresh, 2016, p.45). Le processus en lien avec le sentiment de proximité évoqué par Parvaresh peut s'expliquer ainsi : lorsque l'on aménage notre balcon, on y expose une partie de notre personnalité, une partie de soi-même. Cette ouverture au monde comporte une certaine dimension de vulnérabilité et c'est grâce à cette ouverture qu'on peut mieux interagir et échanger avec autrui puisque c'est plus facile d'avoir des conversations avec quelqu'un.e qu'on a déjà l'impression de connaître (Côté & Yanouri, 2021). Il en va sensiblement de même pour les couloirs intérieurs et les portes d'appartements que certaines personnes vont parfois personnifier et décorer ou encore des ruelles qui vont être investies par les enfants, les familles et autres. Les vestiges familiaux sont d'ailleurs les plus apparents, l'été on peut souvent apercevoir dans les ruelles une panoplie de jouets laissés sans inquiétude et des jeux au sol dessinés à la craie tandis que l'hiver on peut voir des forts ou autres constructions en neige (igloo, bonhomme, etc.). Certain.e.s citoyen.enne.s vont même parfois investir les ruelles pour faire des projets individuels ou collectifs d'embellissement, d'aménagement et/ou de verdissement.

Cependant, comme mentionné nous nous en tiendrons, dans le cadre de cette recherche, au domicile en relation avec l'espace public en mettant, consciemment, les espaces intermédiaires de côté.

De plus, comme ce mémoire a fait l'objet d'une bourse MITACS Accélération en collaboration avec le Conseil Régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), nous avons spécifié davantage notre objet de recherche et de sélectionner les espaces verts. Le CRE-Montréal a mis sur pied, en 2015, une campagne de verdissement dont le but premier était la lutte aux îlots de chaleurs urbains : Interventions locales en environnement et en aménagement urbain (ILEAU). Cette partie de notre projet de recherche visait à compiler et analyser les pratiques les plus porteuses de la campagne pour faciliter la répliquabilité de la campagne à d'autres territoires. Au fil du projet de recherche, il est apparu évident que la campagne ILEAU faisait preuve d'innovation sociale. La formulation précédente tient du fait qu'ILEAU ou le CRE-Montréal ne se sont jamais identifiés comme des tenants de l'innovation sociale. L'innovation sociale a donc été centrale à ce mémoire puisqu'il apparaît comme un élément capable de favoriser l'appropriation citoyenne de certains lieux, en l'occurrence les espaces verts. Nous verrons donc, à travers la campagne ILEAU, comment l'innovation sociale a permis de développer et/ou renforcer un sentiment d'appropriation des espaces verts par les citoyen.enne.s. pouvant ainsi mener à un sentiment de chez-soi qui participerait à un meilleur développement personnel et une préservation accrue de l'environnement.

1.1 Les espaces verts

Pour Merlin et Choay (2015) l'expression « espace vert » est imprécise puisque très large. Elle incorpore plusieurs types de classements et différentes échelles : la localisation, le degré d'aménagement, le statut de propriété, le type d'utilisateurs, la fréquentation et ce au niveau de l'unité d'habitation, du voisinage, du quartier, de la ville ou de la zone périurbaine. Certain.e.s auteur.e.s ont tenté des définitions plus précises, mais aucune d'entre elles ne convient pour décrire parfaitement notre objet de recherche. Pour Antoni (2009), les espaces verts sont des : « Espace urbain planté d'arbres, de pelouses, ou d'autres arrangements végétaux, pour l'agrément des riverains ou des visiteurs » (p.66). Semblable à la définition donnée par Gauthiez (2003) : « Espace libre consacré au vert et destiné à la récréation, au sport, aux jeux ou à l'agrément visuel » (p.180), ces deux définitions insinuent que les espaces verts font l'objet d'une organisation humaine par la plantation et le verdissement planifié ou encore que ce sont des espaces avec des vocations précises et prédéterminées.

Dans le cadre de cette recherche, on identifie donc davantage les espaces verts à la définition donnée par Saffache (2002) : « Lieu de promenade, de repos, de détente ou d'oxygénation, constitué de verdure. L'espace vert est un espace ouvert. C'est aussi un espace de verdure sans aucune vocation particulière » (56). On y ajoutera que les espaces verts peuvent être le résultat d'une planification (parcs) ou d'une absence de planification (friches). L'idée de planification ici englobe la végétation (ordonné ou organique), les infrastructures (toilette, jeux, mobilier urbain) ou leur absence.

1.1.1 Les inégalités environnementales

Il serait futile de parler des espaces verts en tant qu'objet de recherche sans parler de leur accessibilité. Grâce à de nombreuses recherches sur les inégalités environnementales et territoriales, on sait que : « [...] les individus et groupes sociaux ne sont égaux ni dans l'exposition aux nuisances et aux risques environnementaux ni dans l'accès aux ressources et aux aménités environnementales » (Durand & Jaglin, 2012, p.4). C'est donc de dire que certaines populations ont moins accès que d'autres aux parcs publics et aux espaces verts. Les inégalités environnementales sont cependant un peu plus complexes et ne se limitent pas seulement à l'accès. La complexité des inégalités environnementales réside à l'intersection de l'exposition qui est liée au territoire et des vulnérabilités qui sont induites par les inégalités sociales. Les conséquences pour les individus qui cumulent l'exposition et les vulnérabilités sont donc plus grandes et difficiles à surmonter : « [...] à danger égal, les plus pauvres, les plus défavorisés sont plus exposés : ils sont

plus fragiles, ils ont moins de solutions de rechange, ils ont plus de difficulté à se reconstruire » (Larrère, 2017, p. 10).

Si les inégalités environnementales impliquent toujours de l'exposition, elles n'impliquent cependant pas toujours de vulnérabilité. Laurent (2015) donne comme exemple, les gens fortunés qui peuvent se permettre, malgré le prix du foncier beaucoup plus élevé, d'acheter des terrains riverains. Qui dit terrain riverain dit risque d'inondation plus élevé. Cependant, et sauf exception, les gens qui ont accès à ces terrains ont souvent des alternatives en cas de catastrophes naturelles ou d'incidents. Ces personnes sont donc exposées, mais pas vulnérables. La vulnérabilité, qui comme mentionné, découle des inégalités sociales vient exacerber les expositions aux risques environnementaux.

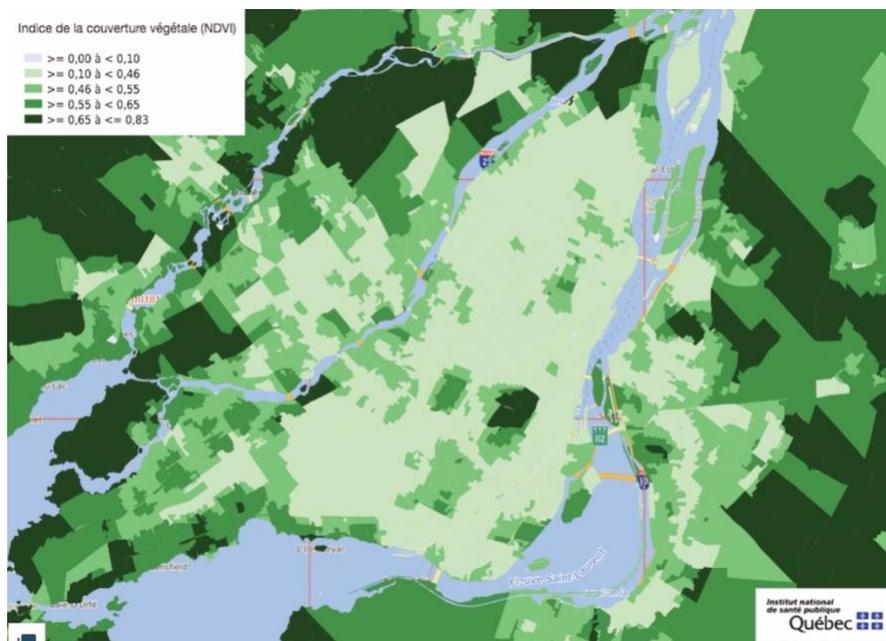


Figure 1. Indice de la couverture végétale de l'île de Montréal - INSPQ

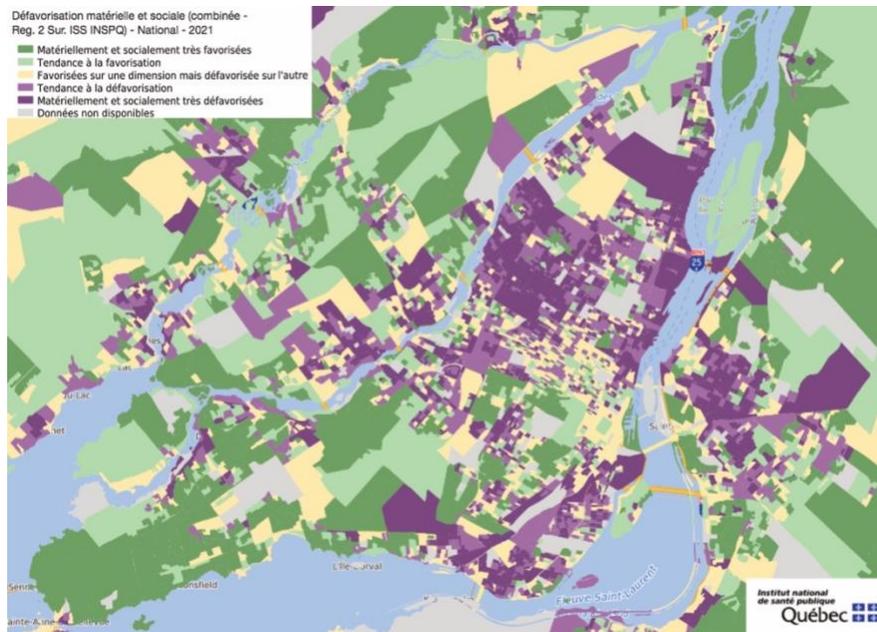


Figure 2. Indice de défavorisation matérielle et sociale de l'île de Montréal - INSPQ

Les cartes précédentes (figure 1 et 2) font état de la distribution spatiale des espaces verts sur l'île de Montréal et de l'inégalité matérielle et sociale de l'ensemble de l'île de Montréal. On peut voir un manque à gagner en termes de couverture végétale sur l'île de Montréal en général. Si les deux extrémités de l'île affichent une augmentation de la couverture végétale, l'ouest se démarque grandement par rapport à l'est. De plus, lorsque l'on superpose la carte sur la défavorisation matérielle et sociale à celle sur la couverture végétale, on se rend compte que l'est, encore une fois, tire de l'arrière et affiche un grand déficit par rapport à l'ouest de l'île. La défavorisation s'ajoute comme un obstacle dans l'accès aux espaces verts. Sachant que les espaces verts sont moins présents dans l'est et sachant que leur présence ne garantit pas leur utilisation et leur appropriation puisque les communautés locales sont plus fortement défavorisées, l'est de l'île est un territoire particulièrement propice pour des interventions sociales en verdissement.

1.1.2 Les espaces verts et la santé humaine

Quand on parle de santé, on s'appuie sur la définition donnée par l'OMS en 1946 : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1946). Cette définition prend en considération tous les besoins fondamentaux :

sanitaires, affectifs, nutritionnels, sociaux ou culturels (Weber, 2018). La pollution en générale et les îlots de chaleur se présentent alors comme des obstacles importants à l'atteinte d'une vie en santé. On considère alors que les espaces verts ont une double fonction face à la santé humaine, soit celle de guérison, donc en réaction aux différents maux urbains et celle de prévention, notamment en lien avec les îlots de chaleur urbains. On pourrait également mentionner la prévention reliée à d'autres conséquences des changements climatiques et de l'urbanisation comme l'érosion des berges, les inondations, etc., mais nous nous en tiendrons, ici, aux ICUs seulement puisqu'ils sont au cœur de la campagne ILEAU et sont bien documentés.

Il est important de faire ce rapprochement entre les espaces verts et la santé humaine. Car si l'on suppose que ces lieux participent à la santé physique et psychologique, ils peuvent aussi être appropriés et donc venir soutenir, en plus du physique et du mental, l'affectif mentionné dans la définition de l'OMS. L'aspect émotionnel en lien avec les espaces verts étant moins souvent abordé, ce mémoire sera l'occasion de jeter un regard différent sur ces lieux qui sont régulièrement acclamés pour leurs vertus sur la santé physique et psychologique.

1.1.2.1 Des paysages thérapeutiques

En intitulant cette section « paysages thérapeutiques » on reprend le titre de l'ouvrage de Clare Cooper Marcus (2013) qui affirme que les jardins étaient souvent utilisés dans les processus de guérison. Que ce soit dans les monastères européens du moyen-âge au « pavillon-style hospitals » en passant par les asiles du 19^e siècle, la nature est perçue comme ayant des vertus thérapeutiques. Ce n'est qu'à partir du 20^e siècle:

« [...] with the development of technologies to build high-rise mega-hospitals, the emphasis on clinical effectiveness, the need to provide car access, and seeming amnesia regarding the ancient knowledge of the mind-body connection, existing outdoor spaces were often built over and/or new gardens were viewed as unnecessary luxuries » (Cooper Marcus, 2018, 387).

Il est vrai qu'avant le 20^e siècle, le développement urbain a été marqué, entre autres, par la vision de Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux pour l'aménagement de vastes espaces verts, encore actuels aujourd'hui. L'aménagement de Central Park (1858-1861) à New-York par les deux acolytes propulsa leur carrière. Ils participèrent ensuite à l'aménagement de plusieurs autres parcs d'envergures: Prospect Park, Riverside and Morningside parks, Belle Isle Park, l'espace entourant le Capitole à Washington, le parc du Mont-Royal ici à Montréal et plus encore. Ebenezer Howard participa également au développement des

espaces verts dans le mouvement *City beautiful* (1890-1920) avec sa proposition de Cité-Jardin en 1898. Les années qui suivirent ont relayé les espaces verts au second plan de la planification des villes: c'est l'apparition de la ville fordiste (1930-1960) (Marcus,2018).

Dans les années 1970-1980, l'importance de la nature en ville revient petit à petit notamment grâce aux écrits de Roger S. Ulrich portant sur le « Visual Landscapes and Psychological Well-Being » (1979). Au-delà des propriétés thérapeutiques qui peuvent être attribuées à la nature, la littérature portant sur l'environnement naturel urbain et son impact sur la santé est abondante de nos jours. À cet effet, l'auteur Matthew Carmona (2019), dresse une liste, non exhaustive, des recherches faites sur le sujet. Il dénombre plus d'une cinquantaine de textes entre 1979 et 2018 qui porte sur les impacts de l'environnement sur le bien-être des individus. Sans surprise, les espaces verts et les parcs sont souvent mentionnés. Que ce soit en lien avec la santé physique (de Vries & al. 2003; Lee & Maheswaran, 2011; Liu & al. 2017; Maas & al.2016) ou la santé psychologique (Burton & al. 2015; Harting & al. 2003; Javad Koohsari & al. 2018; Kaplan, 2001; Stigsdotter & al, 2010; Taylor & al. 2015; Ulrich 1979, 1981; Van den Berg & al,2003) la végétation, les espaces verts, les parcs et même les points d'eau ont fait leurs preuves.

Du côté du Québec, l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) a rédigé plusieurs rapports scientifiques portant sur les changements climatiques, le verdissement et la santé de la population. L'un de ces rapports traite des bénéfices de la présence d'espaces verts sur la santé physique et mentale (2017). On y mentionne les bénéfices des espaces verts pour la santé physique, entre autres puisqu'ils fournissent des opportunités pour être plus actif physiquement au quotidien, ce qui induit une réduction de l'obésité et des risques qui y sont reliés. Les espaces verts peuvent également réduire les risques de maladie chronique chez les personnes âgées.

1.1.2.2 Les ilots de chaleurs urbains

Les ilots de chaleur urbains sont associés à des risques plus élevés de mortalité, ce qui constitue un enjeu majeur de santé (INSPQ, 2021). Dans une optique de prévention des problèmes de santé, les ilots de chaleur urbains (ICU) font partie des préoccupations en lien avec les changements climatiques au Québec depuis quelques années. Au ministère de l'Environnement du gouvernement du Québec, le premier signe de prise en compte des ilots de chaleur urbain apparaît dans le [Plan d'action 2006-2012- Le Québec et les changements climatiques, un défi pour l'avenir](#). On peut y lire que le gouvernement apportera un soutien financier pour la création d'ilots de fraîcheur pour lutter contre les ilots de chaleur. Pour ce qui est de

Montréal, la métropole s'engage dans son [Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015](#) à contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur.

L'absence d'arbre et de végétation ainsi que la minéralisation du sol sont les deux éléments principaux causant les îlots de chaleur. Le terme îlot de chaleur désigne une zone dans laquelle la température est significativement plus élevée que dans les zones environnantes. On parle d'une différence pouvant atteindre entre 5-10 degrés Celsius de plus que la température moyenne (Anquez & Herlem, 2011, p.3). Selon le [Guide sur le verdissement pour les propriétaires institutionnels, commerciaux et industriel \(2010\)](#) pour contrer les îlots de chaleur urbains rédigé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, les lieux dotés d'une forte minéralisation comme les centres-villes, les zones industrielles et commerciales, les grands stationnements et les voies importantes de circulation sont les secteurs majoritairement touchés par cette problématique (5). Il est aussi important de noter que les ICUs sont le résultat de facteurs naturels et anthropiques (Anquez & Harlem, 2011, p.3) et donc que la création d'ICU est le produit d'une multitude de combinaison possible « [...] entre les conditions climatiques régionales, le contexte saisonnier, les caractéristiques propres à chaque ville (cadre physique, forme et densité du bâti, nature des matériaux de construction, activités industrielles...) et la diversité des types de temps » (Cantat, 2004, p.75).

La différence de température évoquée plus tôt est d'autant plus importante la nuit. Après une journée chaude et ensoleillée, ces zones minéralisées et donc très peu réfléchissantes libèrent la chaleur absorbée durant la journée. Une succession de nuits chaudes et de températures élevées durant le jour n'offrent alors aucun répit aux personnes résident dans des zones propices aux îlots de chaleur urbains. Ces conditions peuvent entraîner des complications graves pour la santé voire même la mort.

Dans une perspective de santé publique, les îlots de chaleur urbains ont donc un rôle important à jouer. Comme ils accentuent la fréquence, la durée et l'intensité des vagues de chaleur, ces derniers sont particulièrement nocifs pour les personnes les plus vulnérables. Selon Anquez et Herlem (2011), ces personnes sont « [...] les personnes atteintes de maladies chroniques, les populations socialement isolées, les très jeunes enfants, les travailleurs, les travailleurs extérieurs, les personnes de faible niveau socio-économique, les sportifs extérieurs de haut niveau, les personnes souffrant de troubles mentaux et les personnes âgées » (p.6).

Les projets de verdissement sont donc l'une des solutions pour contrer les effets des îlots de chaleur et diminuer l'impact négatif de ceux-ci sur la santé des individus. Les arbres et la végétation offrent de

l'ombrage en plus de réguler la température grâce au processus d'évapotranspiration ainsi que d'améliorer la qualité de l'air par la captation des particules nocives (Anquez & Herlem, 2011, p.11). Dépendamment de l'essence d'arbre, la canopée laisse passer entre 10-30% du rayonnement solaire (Pascal & al., 2019, p.198). La température sous les arbres est donc plus basse, diminuant ainsi la transmission de chaleur aux bâtiments et à l'atmosphère. Pour ce qui est des particules en suspension où matières particulaires (MP), la capacité d'absorption dépend aussi de l'espèce des arbres, de la grosseur et du type de feuille, néanmoins la plupart des arbres peuvent capter les particules fines présentes en grande quantité dans l'émission de gaz des pots d'échappement des véhicules (INSPQ,2017) réduisant ainsi grandement les nuisances en lien avec la pollution.

Si l'accent de la lutte aux ICU est mis sur la plantation d'arbres et que les villes prennent de plus en plus le pari du verdissement à cœur, l'augmentation de la fréquence des vagues de chaleur reste inévitable. Les récents épisodes de feux de forêt qui ont sévi à travers le Canada, particulièrement en Colombie-Britannique, mais également au Québec à l'été 2023 ont également mis en lumière la fragilité de notre environnement et ses effets sur les populations urbaines. Les populations vulnérables (personnes âgées, personnes avec des difficultés respiratoires, enfants en bas âge, etc.) auront de plus en plus de difficulté à profiter de la ville. Pour certain.e.s, ces épisodes de chaleurs ou de pollution intenses causés par les îlots de chaleur urbains, feux ou autres signifient souvent de rester cloîtré au domicile. Cela signifie, pour les plus pauvres d'entre eux (n'ayant pas d'air climatisé ou de purificateur d'air) une possibilité d'hospitalisation accrue. L'hospitalisation induit des coûts importants pour la société. Des coûts qui pourraient être alloués à la prévention et au soutien de ces populations vulnérables afin bien entendu d'éviter les frais hospitaliers, mais également d'améliorer les conditions de vie de chacun.e.

1.1.3 La biodiversité

La présente section vise à faire une distinction entre la biodiversité et le verdissement. À titre de rappel, le verdissement dont nous avons déjà énoncé les bienfaits se présente ainsi :

« Le verdissement est une opération visant à augmenter la quantité de végétaux présents dans un espace donné, motivée par des objectifs environnementaux (lutte contre les îlots de chaleur urbains, qualité de l'eau, qualité de l'air, etc.) et d'amélioration de la qualité de vie. Les principes qui le sous-tendent s'inscrivent dans une perspective issue des sciences naturelles et humaines, s'intéressant aux problèmes environnementaux en lien avec le milieu urbain. Le verdissement se distingue de la végétalisation, qui désigne principalement la plantation de végétaux sur les berges d'un cours d'eau, et de la foresterie urbaine, dédiée à l'entretien et la gestion de la forêt urbaine » (Vivre en ville).

Longtemps nous nous sommes attardés uniquement à l'importance de faire du verdissement. Cependant, le verdissement, qui se veut souvent quantitatif, n'est pas suffisant. Comme nous l'avons vu dans la section précédente sur les ICUs, le verdissement est une action impérative pour l'amélioration des conditions de vie en ville, mais elle doit être jumelée à une attention particulière pour la biodiversité. Bien que le terme biodiversité ait été adopté lors du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992, on peine toujours à avoir une définition claire et complète.

Origine	Définition du terme « biodiversité »
Gouvernement du Québec	La diversité biologique, aussi appelée « biodiversité », désigne l'ensemble des espèces et des écosystèmes de la terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie. En fait, elle englobe tout ce qui vit, y compris les variétés créées par manipulation génétique ou par croisement sélectif. Cette diversité forme la biosphère, cet enchevêtrement d'organismes vivants qui rend possible l'existence des êtres humains sur la terre.
Gouvernement du Canada	La biodiversité se définit comme étant les formes de vie qui nous entourent, mais dont, étonnamment, nous connaissons très peu de choses. Cette vaste gamme d'écosystèmes, de processus écologiques, d'espèces et de gènes est essentielle à notre existence.
Fédération canadienne de la faune	La biodiversité, c'est la variété de la vie sur la Terre. Elle se mesure par la variété au sein des espèces (diversité génétique), entre les espèces et au sein des écosystèmes.
Office français de la biodiversité	La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.
Institut national de la statistique et des études économiques (France)	<p>La biodiversité est la diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes.</p> <p>La biodiversité est définie par la Convention sur la diversité biologique comme « la variabilité des êtres vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie : cela comprend la diversité au sein des espèces, ainsi que celle des écosystèmes ». Le concept de biodiversité concerne donc toutes les composantes et les variations du monde vivant. Les scientifiques distinguent trois niveaux d'organisation :</p> <p>la diversité écologique (les écosystèmes) ; la diversité spécifique (les espèces) ; la diversité génétique (les gènes).</p> <p>Une autre composante essentielle et constitutive de la biodiversité est les interactions au sein et entre chacun de ces trois niveaux d'organisation.</p>

Gouvernement français	<p>La biodiversité offre des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien. L'oxygène que nous respirons, notre nourriture et l'eau que nous consommons, les médicaments ou encore de nombreuses matières premières qui nous servent à nous loger ou nous vêtir (bois, fibres telles que laine, coton, chanvre...) : tout cela nous vient de la nature.</p> <p>Lorsqu'ils sont en bonne santé, les milieux naturels et les espèces nous rendent aussi des services inestimables, par exemple :</p> <p>les tourbières, les forêts ou encore les océans séquestrent le carbone et contribuent ainsi à lutter contre le changement climatique ; pollinisation, fertilité des sols... certaines espèces, notamment les insectes, nous permettent d'avoir des fruits et légumes dans nos assiettes ; les végétaux, en particulier dans les milieux humides, contribuent à une épuration naturelle de l'eau ; les milieux humides protègent le littoral contre l'érosion, et atténuent l'intensité des risques naturels comme les crues et les inondations ; les milieux naturels et les espaces végétalisés dans les villes structurent nos paysages et sont indispensables à notre bien-être.</p>
National Geographic	Biodiversity refers to the variety of living species on Earth, including plants, animals, bacteria, and fungi. While Earth's biodiversity is so rich that many species have yet to be discovered, many species are being threatened with extinction due to human activities, putting the Earth's magnificent biodiversity at risk.
OECD	Biodiversity refers to the range of genetic differences, species differences and ecosystem differences in a given area.
UN environment programme	Biological diversity is the variety of life on Earth and the natural patterns it forms. The biodiversity seen today is the result of 4.5 billion years of evolution and, increasingly, of human influence as well. It forms the web of life, of which humans are integral and upon which people and the planet so fully depend.

Tableau 1. Définitions de la biodiversité provenant des sites internet de chaque organisation - Créée pour le mémoire.

La liste de définitions ci-dessus, bien qu'incomplète, fait la démonstration d'un manque de compréhension commune du terme « biodiversité ». La multitude des définitions peut expliquer la confusion autour du terme ce qui participe à un manque d'application des principes de biodiversité sur le terrain. En comparaison avec le gouvernement de la France, les définitions données par le gouvernement du Québec et du Canada semblent montrer des limitations dans la compréhension de la biodiversité.

L'Office français de la biodiversité se démarque en mentionnant « les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux ».

Nous savons aujourd'hui que la ville est un ensemble d'écosystèmes (Clergeau, 2020). Qu'elle se présente comme un lieu de rencontre et d'interactions entre les espèces animales et végétales, mais qu'elle est aussi le domaine des hommes et des femmes et comporte par le fait même des espaces bâtis qui gênent la circulation et l'interaction des différentes espèces.

1.1.3.1 L'importance d'une bonne biodiversité

La biodiversité favorise des écosystèmes plus résilients et cette résilience permet de faire face aux intempéries et aux maladies. Au quotidien, l'entêtement des villes à choisir certaines espèces d'arbres ou exclusivement des espèces mâles peut entraîner des problèmes importants. Par exemple, la ville de Montréal a abattu près de 18 000 frênes en 2019 dans son effort pour contrer la propagation de l'agrile du frêne – un insecte qui s'attaque à toutes les essences de frêne. Selon le gouvernement du Canada, les arbres infectés meurent au bout de 2-3 ans et l'agrile du frêne détruit, une fois installé dans une région, 99% de tous les frênes en l'espace de 8 à 10 ans seulement. En ayant une canopée constituée en grande partie de la même essence d'arbre (dans ce cas-ci le frêne), l'écosystème montréalais se fragilise. Si l'idée de planter davantage d'arbres pour remplacer ceux perdus ou simplement augmenter l'étendue de la canopée semble assez simple, il n'en est rien. L'ensemble du processus, qui est hautement chronophage, reste assez complexe à gérer. Les arbres et la végétation plantés doivent venir de quelque part. Les arbres plantés sur les terre-pleins et trottoirs de Montréal par exemple prennent une dizaine d'années de culture avant d'atteindre la taille minimale pour leur survie en milieu urbain. La convergence des récents événements tels que l'agrile du frêne, le verglas à l'hiver 2023, les coupes « normal d'entretien » et la nécessité pour les villes d'augmenter leur couverture végétale entraînera une pénurie d'arbres. Il y a dix ans, personne n'a prévu planter suffisamment d'arbres pour répondre à la demande actuelle.

Pour revenir à l'importance de la biodiversité, Radio-Canada a produit en 2020, un dossier sur le sexisme botanique mettant en relation le choix des villes à sélectionner des arbres mâles seulement et l'intensification des allergies. Les arbres femelles produisent souvent des fleurs ou des fruits qui finissent par tomber au sol créant ainsi des environnements jugés dangereux et impropres. Les villes vont donc être portées à choisir des essences mâles afin d'éviter les risques de chute et les coûts d'entretiens. Mais ce sont les arbres mâles qui produisent le pollen, augmentant ainsi l'intensification des allergies. La réticence, voire même le refus d'opter pour des arbres femelles a des répercussions sur les conditions de vie des citoyen.enne.s et sur le système de santé. On abordera d'ailleurs plus loin, un exemple de projet citoyen qui s'est buté à la réglementation de la ville. Le projet qui visait à verdir leur quartier et lutter contre l'insécurité alimentaire grâce à des arbres fruitiers notamment a dû être habilement négocié par les personnes responsables du projet.

Pour que le verdissement soit une solution pérenne, il doit être stratégiquement planifié et réalisé.

1.2 La trame verte et bleue (TVB)

La biodiversité c'est donc de faire du verdissement, mais en utilisant une grande variété d'arbres, d'arbustes et de plantes (préférentiellement indigènes) tout en portant une attention particulière à la possibilité d'interactions et de circulation entre les différentes espèces (faune et flore) : « La notion de biodiversité implique en effet une dimension plus fonctionnelle. Il faut tendre à la fois vers plus de diversités spécifiques et vers plus de relations entre ces espèces » (Clergeau, 2020, p.30). En acceptant cette idée, la trame verte et bleue (TVB) devient un outil de choix pour encourager et préserver la biodiversité en milieu urbain : « Scientifiquement, une trame est définie par une complémentarité entre des noyaux d'habitat (c'est-à-dire là où vivent les espèces, aussi appelées « réservoirs de biodiversité ») et des corridors écologiques qui assurent des liaisons entre ces noyaux » (Clergeau, 2020, p.151).

La trame verte et bleue possède également la caractéristique d'être un outil d'aménagement du territoire qui offre, à travers des mécanismes de dialogue et d'échanges, une place importante aux collectivités territoriales et aux usagers de l'espace (Alphandéry & Fortier, 2012). La création d'une TVB est cependant complexe puisqu'elle peut impliquer la prise de décisions à différentes échelles (nationale, régionale, locale) d'une grande variété d'acteurs publics, privés et communautaires, tout en mobilisant différentes formes de savoirs.

Outre les bienfaits d'une trame verte et bleue sur la préservation de la biodiversité, elle permet également une circulation sécuritaire des populations animales, mais aussi des humains, favorisant ainsi une vie active et en santé. Pour ajouter davantage de bienfaits à la création d'une TVB, mentionnons également un argument monétaire qui rejoint nécessairement le milieu municipal, celui de l'auto-entretien. Clergeau (2020) soutient qu'un environnement conçu avec un souci de la biodiversité ayant donc des plantations et un sol vivant se rapprocherait d'un fonctionnement d'écosystème naturel. Ce qui signifie que cet environnement serait capable de s'auto-entretenir, réduisant ainsi les apports externes en temps, en argent et en ressources.

1.3 La psychologie environnementale

Après avoir bien défini notre terrain/objet de recherche, il est maintenant temps de revenir à un des points d'intérêts principaux de la recherche, soit la relation entre individu et environnement. C'est la psychologie de l'environnement qui éclaire le mieux cette relation. Nous rappelons que l'environnement comprend l'ensemble des éléments naturels ou anthropiques qui nous entoure (Moser & Weiss, 2003). Les

interrelations entre l'individu et son environnement sont physiques, mais également sociales (Moser, 2003). La psychologie de l'environnement stipule qu'il y a une relation de co-création à l'œuvre entre l'individu et l'environnement (Fischer, 1992; Fleury-Bahi, 2010 ; Segaud, 2010), certain.e.s parlent même d'une transaction entre l'individu et l'environnement (Bell & al., 2001). Si l'individu a une capacité d'action-création sur son environnement, son environnement agit et crée en il/elle aussi. On parle ainsi d'une co-production permanente : « [...] entre l'individu et les formes existe une interaction, une reproduction perpétuelle qui permet à chacun d'agir et d'éventuellement assurer la maîtrise de son espace, le rendant conforme à sa vision du monde » (Segaud, 2010, p.56). Moser et Weiss (2003) rappellent que cette interrelation s'inscrit dans des dimensions spatiales et temporelles qui doivent aussi être prises en compte.

1.3.1 Du point de vue spatial

Fischer (1992) catégorise les différents lieux qu'il analyse grâce à la psychologie environnementale. On retrouve dans son ouvrage les espaces résidentiels qui comprennent le logement individuel et les grands ensembles, les espaces institutionnels (partiel comme l'école ou total comme la prison), les espaces de travail ainsi que les espaces sociaux parallèles qui se déclinent en espaces marginaux, interstitiels, d'errance et squattés.

Il regroupe ces différentes catégories sous trois types de territoire : primaire, secondaire et public. Le premier type relève de l'intime et s'inscrit dans une temporalité longue. C'est un territoire qui est contrôlé par ses habitants et qui permet, un peu comme un refuge, de se mettre à l'abri du monde extérieur – c'est souvent le domicile. Le deuxième s'insère entre le privé et le public. Il regroupe des espaces sociaux qui sont régis par des règles plus ou moins strictes et formelles – une salle de classe. Finalement, le territoire public qui comme son nom l'indique appartient à tous et toutes. L'occupation se veut temporaire cette fois, elle ne s'inscrit pas dans la durée comme pour le territoire primaire et les comportements qu'on y retrouve s'exercent selon les normes sociales et les coutumes en vigueur. Il est compris dans cette catégorie les espaces publics traditionnels, mais aussi les parcs et les rues. Fischer termine sa description du territoire public en mentionnant que : « Si ce type d'espace est éminemment ouvert et fluide, n'offrant que peu d'intimité, il peut être utilisé comme lieu de rendez-vous et d'activités diverses : les endroits où se fait par exemple le commerce de la drogue » (Fischer, 1992, p.29). L'auteur fait donc la description de trois territoires passant du refuge, lieu privé du confort et de la sécurité, au territoire public, lieu de diverses activités dont le crime. Cette opposition est intéressante et sera explorée davantage plus loin dans ce mémoire.

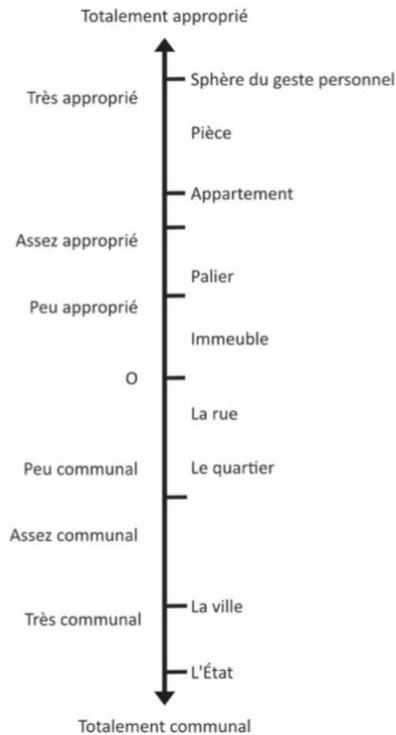


Figure 3. Catégorisation des lieux - Moles et Rohmer, 1998, p.107.

Moles et Rohmer (1998) (Figure 3) se sont également prêtés, quelques années plus tard, à cet exercice de catégorisation des différents lieux qu'il et elle nomment les « coquilles d'environnements de l'homme ». Les auteur.e.s classent, à l'aide d'une ligne verticale partant de «Totalelement approprié» à «Totalelement communal» différents lieux. Si l'adjectif « communal » ne signifie pas en soit impossible à l'appropriation, le fait que le terme soit utilisé en opposition avec l'appropriation indique clairement la position des auteur.e.s. On se retrouve dans une gradation dichotomique opposant des espaces totalement appropriés à des espaces totalement communaux. Les espaces partagés et les espaces communs que sont la rue, le quartier, la ville et l'État, sont selon Moles et Rohmer moins appropriables. Une séparation entre dedans et dehors est exposée ici et le « zéro » sur leur ligne marque cette fracture. Il marque le franchissement du seuil, le pas à l'extérieur de l'immeuble, l'entrée dans le domaine du public et donc une diminution de la capacité d'appropriation. Une relation entre individualisation, privatisation et capacité d'appropriation semble émerger.

Dans leur analyse des « coquilles d’environnements de l’homme », les auteur.e.s proposent une gradation des différents lieux en fonction de plusieurs éléments dont le taux de personnalisation. En reprenant les lieux énumérés sur la ligne d’appropriation, la sphère du geste personnel obtient le plus haut taux de personnalisation puisqu’elle est « totale ». Si on se rend directement au quartier, Moles et Rohmer lui attribuent un taux de personnalisation « grand ». Évidemment le taux d’appropriation des lieux par la suite continue de décliner jusqu’à l’échelle mondiale dont le taux d’appropriation est « nulle ».

Plus récemment, Moser et Weiss (2003) (Tableau 1B) font également une typologie des différents lieux en proposant aussi une gradation au niveau de l’échelle du lieu et du contrôle qu’il offre.

	Aspect physique de l'environnement	Aspect social de l'environnement	Type d'espace et contrôle
Niveau I	Micro-environnement Espace privé/habitat Espace de travail	Individu Famille	Espaces privés Contrôle étendu
Niveau II	Environnement de proximité, voisinage Espaces ouverts au public	Interindividuel Communauté Usagers, clients	Espaces semi-publics Contrôle partagé
Niveau III	Environnements publics Villes; villages	Habitants Agrégats d'individus	Espaces publics Contrôle médiatisé
Niveau IV	Environnement global	Société Population	Pays, nation, planète Contrôle hypothétique

Tableau 2. Typologie des lieux - Moser et Weiss, 2003, p.17.

Pour Moser et Weiss (2003), le degré de contrôle sur l’environnement, le sentiment d’appartenance et l’appropriation environnementale sont reliés. Suivant une logique d’éloignement à l’image de cercle concentrique, le premier niveau se trouve au centre, au plus près de l’individu. C’est l’environnement immédiat. Il renferme le domicile et relève essentiellement du privé. Le niveau II comprend le voisinage. L’environnement collectif et public fait partie du niveau III et le niveau IV comprend l’environnement global dont la plus petite échelle d’espace se trouve à être celle d’un pays.

Selon leur modèle, le degré de contrôle, d’appartenance et d’appropriation change d’un niveau à l’autre passant d’« important et direct » au niveau I à « difficilement envisageable » au niveau IV. Selon la

typologie proposée, on peut faire l'hypothèse que les espaces verts se trouvent au niveau II et III, dépendamment de leur proximité avec les individus et de leur degré d'ouverture sociale— petit parc de quartier vs grand parc ou parc nature. À ces niveaux, le degré de contrôle, d'appartenance et d'appropriation est « envisageable » et « médiatisé par des représentants institutionnalisés ». Plus le territoire est public, plus il risque d'être caractérisé par une compétition d'usage puisqu'il est difficile, en tant qu'individu, de contrôler ou d'y restreindre l'accès. Il découlerait donc, de ce moins grand contrôle, une plus grande difficulté pour l'individu de personnaliser l'environnement (Moser & Weiss, 2003).

On comprend donc à la lumière de ces différentes analyses de l'environnement que plus un environnement est petit et privé, plus il est appropriable présentant ainsi le domicile comme lieu ultime de l'appropriation. L'appropriation des espaces verts elle semble, à un certain degré, possible. Il est pertinent alors de se demander s'il existe des moyens ou des outils pour favoriser davantage l'appropriation des espaces verts ou plus globalement de certains espaces publics. L'un des intérêts de cette recherche réside d'ailleurs dans le fait qu'elle propose l'innovation sociale comme moyen pour favoriser l'appropriation à l'extérieur du domicile.

1.3.2 À l'échelle du quartier

Si initialement on ne voulait pas nécessairement se limiter à l'échelle du quartier pour conduire la présente étude, la recherche documentaire en démontre l'importance. De plus, il s'est aussi avéré lors des entrevues que l'ensemble des résultats étaient compris dans le quartier. En voyant son importance, nous avons décidé d'y consacrer une section.

Selon Merlin et Choay (2015), le quartier est une « Fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité » qui dépasse toutes limites administratives (653). Le quartier est porteur d'un sentiment d'appartenance et d'identité (Antoni, 2009). Il regroupe généralement une population sur la base de caractéristiques sociales, économiques et/ou architecturales et participe aussi, d'une certaine manière, à un processus de distinction et de différenciation avec les autres quartiers et populations. On retrouve donc une certaine homogénéité au sein du quartier (Saffache, 2002).

De Certeau & al. (1994) situent le quartier à mi-chemin entre l'espace privé et l'espace public. Les auteurs viennent donc changer la typologie faite plus tôt par Fischer, Moles et Rohmer ainsi que Moser

et Weiss, positionnant par le fait même le quartier à un niveau d'appropriation plus élevé qu'il ne l'était dans les autres théories. L'usage quotidien de l'espace induirait une accoutumance du fait de transporter un peu de privé dans l'espace public. Loin d'avoir une vision dichotomique du dedans et du dehors et de leurs attributs respectifs, les auteur.e.s proposent une progression et mobilisent les dimensions spatiales (celle du quartier) et temporelles (celle de l'usage) qui seront reprises plus tard par Moser et Weiss (2003). C'est par l'usage du quartier : « [...] qui devient peu à peu le prolongement d'un dedans, que s'effectue l'appropriation de l'espace » (p.21). Les auteur.e.s définissent donc le quartier comme étant «[...] une notion dynamique, nécessitant un apprentissage progressif qui s'accroît par la répétition de l'engagement du corps de l'utilisateur dans l'espace public jusqu'à y exercer une appropriation» (p.20). Pour De Certeau & al. (1994) le quartier et l'habitat offre, chacun à leur façon, un haut taux d'appropriation puisqu'ils sont des lieux « vides » – sans appropriation exclusive, unique et marchande. Le quartier s'écarte de la seule dimension fonctionnelle et se soustrait à la marchandisation permettant ainsi la déambulation et le rêve. Le quartier est décisif dans la construction de l'identité puisqu'il permet la marche. La marche est un concept important également mis de l'avant par Augoyard (1979) qui a mené une étude, auprès de 400 personnes, sur les itinéraires qu'empruntent les gens dans leur quartier. En lien avec son étude, Augoyard mentionne lors d'un entretien avec Dosse (2002) :

« La plus belle phrase que j'ai entendue est celle de cette femme divorcée qui vient d'arriver dans le quartier. Elle est mère de deux enfants et veut refaire sa vie. Pendant un an et demi, elle ne fait rien du tout, seulement quelques centaines de mètres et me dit : "Quand j'irai partout, je serai moi." Elle allait gagner sa nouvelle identité en allant partout » (p.479).

Le quartier, lieu de marche et de déambulation se présente donc pour ces auteur.e.s comme un élément clé de l'appropriation et de l'identité. Les espaces verts tels que nous les avons définis plus tôt partagent plusieurs de ces caractéristiques. Lieu par excellence pour la promenade, les espaces verts, que ce soit des parcs ou des friches favorisent la rêverie et la déambulation à travers la marche. Comme les espaces verts en ville procurent de nombreux bienfaits, on cherche généralement à multiplier leur localisation. De ce fait, on retrouve souvent un ou plusieurs parcs à proximité d'un domicile qui peuvent donc participer à l'appropriation plus large du quartier. Il en va de même avec le concept de la trame verte qui vise à produire des couloirs de circulation pour les différentes espèces, dont les humains. On pourrait alors parler de déplacements actifs ou encore de déambulation pouvant dès lors participer à l'appropriation d'un quartier par ces habitant.e.s.

La possibilité d'appropriation de l'espace public varie donc d'une discipline à l'autre. Avec les auteur.e.s étudié.e.s dans le cadre de cette recherche, on comprend qu'en psychologie environnementale l'appropriation, qui est hiérarchisée, semble diminuer plus l'espace est ouvert et public. En philosophie, on semble faire une distinction entre les différents types et degrés d'appropriations. La vision du public et du privé est différente. Ce n'est pas de dire que l'espace devient, lorsque l'on s'éloigne du domicile, de plus en plus public, mais de dire que le privé se prolonge de moins en moins dans l'espace public plus on s'éloigne. La psychologie environnementale et la philosophie ont néanmoins ce point en commun qu'est le quartier. Pour les deux disciplines, il semble possible, à des degrés différents, de pouvoir se l'approprier. On retient cependant l'importance de l'usage qui à l'échelle du quartier est traduit par De Certeau & al. (1994) par la marche et la déambulation.

1.4 Le chez-soi

Il existe, dans l'imaginaire collectif, plusieurs termes différents quand vient le temps de parler de son domicile. On y associe d'ailleurs bien souvent le chez-soi. Ce qui fait que le chez-soi a longtemps été perçu de façon presque exclusivement selon une dimension matérielle. Bachelard, dans son ouvrage phare sur la maison et sa symbolique a renforcé cette idée que la maison est le berceau du chez-soi. Il présente la maison et ce qu'elle comprend, ses pièces et son mobilier comme un gardien. Le gardien du rêve et des souvenirs qui nous ont vu grandir. La maison rassemble notre être et permet de nous recentrer : « Sans elle, l'homme serait un être dispersé. Elle maintient l'homme à travers les orages du ciel et les orages de la vie » (Bachelard, 1957 p.35). Si les écrits de Bachelard ne sont pas faux, ils ne font pas la présentation des nombreuses nuances importantes à faire quand on parle de la maison et du sentiment qu'elle procure.

À cet effet, on peut parler réellement de chez-soi quand le lieu offre plus que la simple dimension fonctionnelle, quand il offre plus qu'un abri. On parle de chez-soi lorsque le domicile offre la sécurité, quand il devient l'endroit où l'on peut manifester notre autonomie et notre personnalité (Zielinski, 2015, p.58). Le chez-soi nous permet de mobiliser notre force créatrice et d'avoir un impact sur notre environnement (ibid.). On peut donc le façonner à notre image. Il y a une relation de co-construction qui se produit. Le chez-soi devient lieu de sens et d'identité (Bell & al., 2001).

Mais le chez-soi n'est pas exclusif au domicile. Le chez-soi se comprend davantage comme un sentiment : « Le chez-soi ne réside pas seulement dans l'architecture de la maison. Il peut se nicher dans un objet ou dans une relation. À ce titre il est le lieu immatériel et concret de la confiance et de la sécurité »

(Dreyer,2016, p.95). C'est également un sentiment qui devient présent lorsque l'individu a un pouvoir, un contrôle sur son environnement (Fischer, 1992). Il ne se crée donc pas dans la passivité et l'inertie, mais requiert l'action d'un individu.

On comprend alors que le sentiment de chez-soi est une création humaine consciente, qu'elle est muable puisqu'elle peut se perdre comme se gagner et qu'elle est infinie puisqu'il n'y a pas de limite connue à sa répliquabilité. Le sentiment de chez-soi échappe à la stricte dichotomie public/privé. Il aurait la flexibilité de s'étendre d'une part et d'autre de notre environnement, voir même résider en chacun d'eux en même temps. Paquot affirme que ce sentiment participe à : « [...] construire votre personnalité, déployer votre être dans le monde qui vous environne et auquel vous apportez votre marque et qui devient votre » (Paquot,2005, p.54).

À la lumière des écrits théoriques, on avance donc qu'un individu peut avoir un sentiment de chez-soi lorsque les différents critères sont remplis (sentiment de sécurité, possibilité de changements/modifications sur le milieu, sentiment de contrôle) et que le sentiment de chez-soi peut être rattaché à plusieurs endroits différents et que ces endroits peuvent également changer dans le temps. Cette première constatation ouvre la porte à l'application du sentiment de chez-soi partout où l'action créatrice des individus est possible. À ce titre, certains exemples ont déjà été évoqués. Par exemple, Dubois (2004) fait, dans sa thèse « L'automobile : un espace vécu comme un autre chez-soi », la démonstration que l'élargissement du chez-soi est possible. La voiture relève cependant de la dimension privée et personnelle, tout comme le domicile (logement ou maison), la voiture nous appartient sans limitation ou à travers un contrat de location à moyen ou long terme. Si la voiture et les espaces verts sont fondamentalement différents, la thèse de l'auteur permet de briser le lien exclusif du chez-soi et du domicile permettant d'entrevoir un sentiment de chez-soi pour les espaces verts également.

Dans la littérature anglo-saxonne les termes *place attachment*, *sense of belonging*, *sense of place*, etc., sont souvent utilisés pour évoquer le sentiment de chez-soi. Les termes anglo-saxons évoquent d'eux-mêmes la possibilité d'un sentiment d'attachement, un sentiment de chez-soi à des endroits autres que le domicile. La littérature anglo-saxonne est également plus riche lorsque l'on parle du domicile. Ils ont les termes différenciés de « home » et de « house » pour parler du domicile. Le terme « home » réfère à l'endroit approprié, celui qu'on a fait sien, l'endroit du confort et de la sécurité. Le terme « house » réfère quant à lui à la coquille seulement, au bâti. Un proverbe anglais « Home is where the heart is » appuie

également cette idée que le chez-soi est un sentiment et qu'il peut être plus étendu que le domicile, voire partout.

1.4.1 Le capital identitaire

Nous avons abordé plus tôt la notion de construction identitaire et d'autonomisation des individus. Ces deux éléments prennent place dans et suite à l'établissement du sentiment de « chez-soi ». La construction identitaire induite par le sentiment de chez-soi pourrait participer au renforcement du capital identitaire puisqu'apte à fournir des points de références aux individus. Les lieux capables de produire un sentiment de chez-soi sont des lieux dans lesquels les individus se connaissent et se reconnaissent créant ainsi des éléments d'identité plus forts.

Un peu à l'image du capital économique, social et culturel théorisé par Bourdieu (1986), le capital identitaire offre aux individus des avantages tirés de leur environnement social. Julie Marcotte et Daniel Ringuette(2011) expliquent que le capital identitaire fait : « [...] référence aux aptitudes psychologiques, cognitives et sociales d'un individu et qui lui permet de bonifier ses interactions avec l'environnement, potentialiser les opportunités qui lui sont offertes et même d'ajuster la réponse adaptative aux différents contextes (écoles, groupe de pairs, etc.) » (p.244). Elle explique que nous nous trouvons dans un contexte sociétal de moins en moins bien structuré et davantage imprévisible (Marcotte & Ringuette, 2011). Côté (1997) mentionne aussi que les sociétés modernes tendent à encourager les individus à plaire et à impressionner autrui au détriment de leurs valeurs internes personnelles rendant ainsi plus fragile leur identité. Ces changements dans la société forceraient les individus à se tourner vers leurs ressources personnelles, soit le capital identitaire. Ces ressources engloberaient toute la dimension des aptitudes psychologiques, cognitives et sociales et elles permettraient d'atteindre une meilleure qualité dans les interactions des individus avec leur environnement, d'augmenter la potentialité des opportunités ainsi que changer la façon dont on réagit (adaptivité) dans les différentes sphères de nos vies : « Thinking of these resources as 'identity capital' resources helps us understand how a person can nurture and develop the means of 'fitting in' and 'becoming' in an environment like the late-modern university, the workplace, and an adult community » (Côté, 2002, p.119) . Ce sont donc un ensemble d'aptitudes nécessaires et essentielles à la vie quotidienne : « Le capital identitaire peut donc être conçu comme un déterminant de la capacité à négocier avec succès dans les sociétés post-moderne » (Dumora & al., 2008, p.12). L'acquisition du capital identitaire se fait à travers le temps et l'utilisation de ressources de façon consciente et inconsciente. Ces exercices permettent à l'individu de se questionner sur : « [...] what is

'exchangeable' to invest in 'who I am' in relation to a group, a goal, a value, a skill, and so forth » (Côté, 2002, p.120).

L'acquisition du capital identitaire peut passer par différentes ressources. Des ressources tangibles qui vont se manifester dans le comportement à travers les ressources financières, l'éducation, les compétences sociales et relationnelles, faire partie d'un club ou d'une association, les capacités oratoires, le statut social, etc., et des ressources intangibles qui se constituent à travers la personnalité et qui touche la capacité à s'engager, la pensée critique, l'*ego strength*, l'estime de soi, le sens moral, l'introspection, etc. Les ressources tangibles sont vues comme un « passeport » c'est-à-dire qu'elles donnent accès aux différents lieux institutionnels, sociaux et professionnels aux personnes qui les détiennent. Les ressources intangibles elles, donnent des moyens pour mieux comprendre et négocier les aléas de la quotidienneté.

Comme le démontre la figure suivante (Figure 4), le capital social et le capital identitaire ont de fortes similitudes. Par contre, le capital identitaire se démarque par son caractère actif. Le capital identitaire serait : « ce que les individus utilisent quand ils s'impliquent dans des transactions, quand ils essayent de négocier les passages complexes créés par la société postmoderne » (Côté, 1996, p. 424). Les individus qui sont dotés d'un capital identitaire élevé seraient donc capables d'intervenir activement dans leur développement personnel (Dumora & al., 2008).

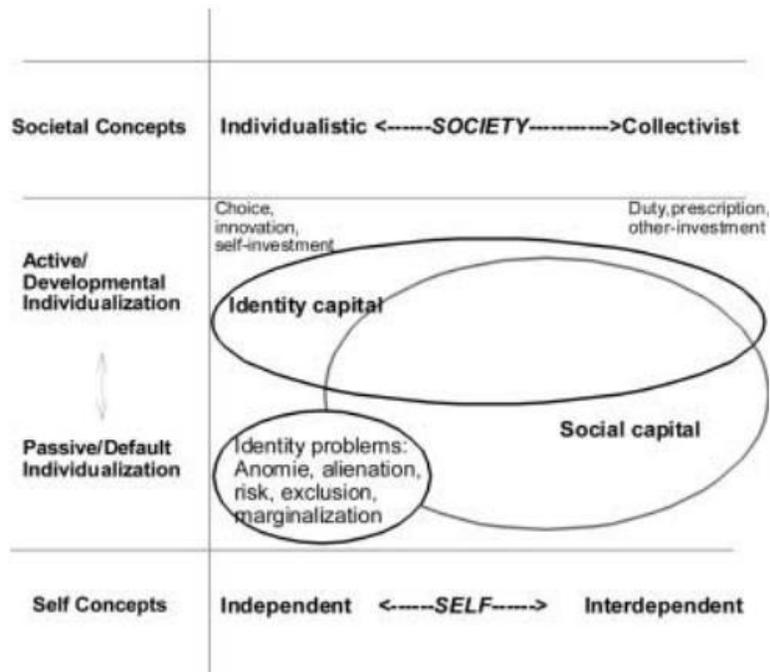


Figure 4. Le capital identitaire - Cote, 2005, p.228.

Les lieux capables de développer ce capital identitaire en fournissant des ressources intangibles sont donc précieux pour tenter d'atténuer les inégalités sociales qui peuvent résulter d'une moins grande adaptation à la société actuelle.

Le domicile est le premier lieu de l'appropriation (Chombart de Lauwe, 1979) et donc d'une potentielle construction identitaire, mais il ne le permet pas toujours. Cette maison dont parle Bachelard (1957) et qui devient le chez-soi n'est pas accessible pour tous et toutes. Il faut donc s'assurer de multiplier les endroits qui permettent l'appropriation. L'espace public, le vrai, se présente donc comme une alternative pour développer ce capital identitaire : « True public space is recognized as being accessible to all groups, providing freedom of action, temporary claim and ownership » (Francis & al., 2012, p.402).

La pertinence et l'originalité de cette recherche résident aussi dans cette idée de capital identitaire qui n'est pas du tout mobilisé en études urbaines. D'après les recherches entreprises pour ce mémoire, le terme de capital identitaire est majoritairement utilisé en psychoéducation par le professeur James E. Cote de l'Université of Western Ontario.

On reprend donc dans cette recherche l'idée de capital identitaire et on propose les espaces verts comme moyen de contrer la pauvreté identitaire qui peut découler d'un manque d'espace libre d'appropriations. On entend la pauvreté identitaire comme un manque d'outils et de ressources, tout comme le capital social, économique ou symbolique de Bourdieu. Ce manque crée des désavantages et participe à créer des classes (dominant.e.s-dominant.e.s, dominant.e.s-dominé.e.s, dominé.e.s et exclu.e.s) (Bourdieu, 1986). Dans cette optique, il devient primordial de réitérer l'importance des espaces verts, non seulement pour leurs bienfaits sur la santé psychologique et physique ou encore sur l'environnement, mais également pour leur capacité à offrir un lieu appropriable à tous et toutes. Un lieu capable de produire un sentiment de chez-soi qui pourrait soutenir le capital identitaire.

1.5 L'appropriation

Nous joindrons, pour faire suite aux différentes théories en lien avec l'appropriation évoquée plus tôt par les champs de la psychologie environnementale et de la philosophie du quartier la pensée de Chombart de Lauwe. Si ce dernier est aujourd'hui une figure oubliée de la sociologie urbaine française, il fut dans les années 1960-1975 un intellectuel important (Le Breton, 2014). À l'intersection entre recherche fondamentale et études appliquées, il aborde la place de l'individu (issu de la classe populaire) dans les villes contemporaines. En 1959, Chombart de Lauwe s'intéresse à l'habitat ouvrier et publie *Famille et Habitation*. L'insalubrité des logements et la relocalisation de plusieurs ouvriers suite à la destruction de certains quartiers y sont exposées. Si l'expérience de relocalisation est globalement positive, certain.e.s ont du mal à s'habituer à la nouvelle disposition des appartements et à leur ameublement. Ces nouveaux logements pensés par des architectes et des urbanistes reflètent un mode de vie encore inconnu de la classe ouvrière. Il est intéressant de constater que l'ajout d'une salle à manger crée notamment un malaise auprès de la classe ouvrière qui ne sait pas trop quoi en faire. Le cas de la Cité radieuse construite à Rezé-les-Nantes par Le Corbusier est donné en exemple. Ce grand complexe d'environ 300 logements offre un environnement hautement structuré par les architectes. Laissant peu de place à la créativité, les unités sont équipées de meubles fixes rendant difficile l'appropriation par les nouveaux habitants :

« L'appropriation suppose qu'un espace ne soit pas défini de façon absolue, c'est-à-dire que l'affectation fonctionnelle ne soit pas strictement programmée au départ pour une activité réservée, au point qu'elle exclue toute autre possibilité que celle inscrite dans « la machine à habiter » ; or tels se présentent bien bon nombre de logements, sociaux notamment » (Fischer, 1992, p.101).

Les recherches de Chombart de Lauwe mettent en lumière que le domicile en soi n'est pas *de facto* le chez-soi s'il ne permet pas à la personne qui y réside d'en changer l'apparence ou les fonctionnalités. Les constats viennent réaffirmer l'importance pour les individus d'avoir un contrôle sur leur environnement et de pouvoir le changer pour refléter davantage leur personnalité.

Chombart de Lauwe éclaire la notion d'appropriation à travers ce mouvement ouvrier. Il tentera par la suite de travailler avec les aménageurs de l'époque, mais sans succès. Selon lui, il manquerait aux urbanistes : « [...] une anthropologie dans laquelle seraient définies les aspirations des hommes d'aujourd'hui en fonction de l'avenir qui s'impose à eux, en fonction des valeurs auxquelles ils sont attachés, des croyances, des symboles, des mythes qui orientent leur pensée » (Chombart de Lauwe, 1965, p.73). Pour lui, les urbanistes et architectes doivent prendre en considération les individus qui vivront dans l'environnement construit afin de prévoir un environnement qui permet une prise de possession de l'espace.

Au-delà de la possession et de l'occupation de l'espace, l'appropriation revêt également la notion temporelle de durée et de continuité (Segaud, 2010). Plus on fréquente un lieu plus on peut le personnaliser, le marquer, le changer à notre image et l'investir. Plus on fréquente un lieu plus on le connaît, plus on le maîtrise et plus il nous est familier. Selon Bélanger (2010), un sentiment de familiarité peut se transformer en sentiment d'attachement voire même en sentiment de chez-soi. Les lieux auxquels on s'attache peuvent ensuite être perçus comme les nôtres. Une forme de contrôle sur le lieu peut s'ensuivre, car avoir : « [...] un sentiment d'appropriation c'est aussi entrer en conflit ou trouver une harmonie avec d'autres êtres » (Chombart de Lauwe, 1979, p.143). Dépendamment de nos pratiques et des pratiques des individus avec qui on partage l'espace, des conflits peuvent survenir puisque les individus qui occupent l'espace considéré comme chez-soi peuvent s'attendre à un ensemble de comportements et d'usages de l'espace. Si les comportements et les usages des autres utilisateurs de l'espace s'écartent trop de ce qui est attendu, il peut s'en suivre des tensions (Bélanger, 2010).

En lien avec les espaces verts, plus précisément les jardins (privés ou communautaires), Kimber (1973) mentionne suite à une étude sur les jardins puerto ricains que les jardins. Ces derniers: « [...] represent social territories in which persons define their own places and express their self images » (p.7). Ces lieux sont propices à l'appropriation puisqu'ils induisent un contrôle de l'environnement (Francis, 1989), mais aussi parce qu'ils sont des : « [...] scenes of intense personalization » (Longstaffe-Gowan, 1993, p.48).

Kimber (2004) compare les jardins aux édifices qui pour elle, constituent tous deux des artéfacts du paysage culturel. Cependant, elle précise que les jardins sont ceux dont on retire le plus de plaisir parce qu'on peut s'y inscrire dans l'action et y effectuer des changements contrairement aux édifices qu'on ne peut que regarder. Encourager la participation et apporter de l'aide en lien avec le verdissement (public ou privé) c'est offrir des compétences et des connaissances qui induisent l'appropriation en plus de créer des moments de socialisation importants (Kimber, 2004).

1.5.1 La privatisation

Pour pouvoir s'approprier un espace et s'y sentir chez soi, il faut d'abord avoir accès à cet espace. C'est pourquoi la privatisation est un élément qui mérite une attention particulière. La privatisation des espaces publics est l'un des éléments qui vient restreindre l'accès aux parcs et aux espaces verts. Comme la privatisation est un concept assez large qui comporte plusieurs définitions différentes, nous nous concentrons sur la privatisation de l'espace public urbain en termes de condition d'usage. La privatisation reviendrait donc à soustraire l'un des usages suivants : « [...] une propriété aux mains des pouvoirs publics, une gestion et un entretien garantis par les services publics, un libre accès à quiconque souhaite en faire usage » (Dessouroux, 2003, p.10). Les espaces publics méritent d'être protégés de cette privatisation puisque la privatisation ne permet pas l'appropriation de tous et toutes : « L'aménagement de l'espace construit est soumis à la domination par l'argent, à la spéculation et devient l'enjeu des conflits sociaux. Le pouvoir de quelques-uns sur l'espace s'oppose à l'appropriation de l'espace par tous » (Chombart de Lauwe, 1979, p.142).

Il faut changer le paradigme assez répandu en Amérique du Nord de l'abondance et de la privatisation qui encourage la possession et l'accumulation. Ne pas voir la ville comme une ressource limitée a des conséquences importantes. On peut penser entre autres à l'étalement urbain dont les répercussions sont désastreuses pour l'environnement : perte des terres agricoles et des milieux humides, augmentation des distances de déplacement, promotion de la voiture, etc. Richard Sennett écrivait en 2020 que l'abondance nuisait à la vitalité de la vie en ville puisque l'abondance crée des délimitations, des séparations qui empêchent la mixité, les interactions, mais aussi et c'est bien là un des éléments importants de la pensée de Sennett, les conflits. La ville actuelle est conçue pour limiter les conflits par un aménagement et des fonctions d'usage claires laissant peu de place à l'imagination et à la créativité – la ville stérile. Or, le désordre tel que défini par Sennett est important pour la vitalité urbaine. L'abondance et la privatisation viennent diminuer les chances de désordre puisqu'elles se substituent au besoin de partager. Le besoin de

partager des ressources, partager l'espace, etc., sont des actions qui mènent inévitablement à des interactions et donc à de potentiels conflits. À cause de l'aménagement rigide des villes et de l'abondance, les individus ont de moins en moins les capacités de négocier les ambiguïtés et l'inconnu.

La privatisation est un outil au service de l'abondance qui ne rend service à personne hormis les personnes qui vivent dans l'abondance. Maintenant, en sachant que les espaces verts auraient le potentiel d'être appropriés et donc de participer au sentiment de chez-soi et à la construction identitaire, et en sachant que la distribution spatiale des espaces verts est souvent inégale, il faut considérer la privatisation comme un obstacle supplémentaire à la ville citoyenne. On entend par ville citoyenne, une ville qui permet la participation et l'action créatrice des citoyens et citoyennes. C'est de traiter et considérer l'environnement urbain public comme le chez-soi et d'offrir la chance aux citoyen.enne.s d'avoir un impact sur leur environnement en réduisant la privatisation et en sortant de l'idée technocratique pour redonner une partie du pouvoir aux habitant.e.s.

1.6 La campagne ILEAU

Interventions locales en environnement et en aménagement urbain (ILEAU) est une campagne créée en 2015 et coordonnée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal. Son financement provient du désir du gouvernement du Québec de lutter contre les changements climatiques. Les moyens pour y arriver prennent la forme de 30 priorités comprises dans le Plan d'action 2013-2020 (PACC 2020). La priorité 26 « prévenir et limiter les maladies, les blessures, la mortalité et les impacts psychosociaux » s'inscrit sous l'objectif de « renforcer la résilience de la société québécoise aux impacts des changements climatiques ». On y vise le maintien de la santé des communautés par l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des ilots de chaleur urbains (ICUs). Le gouvernement du Québec a donc mandaté l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) pour coordonner et implanter certaines actions du PACC2020 dont celle d'apporter du soutien aux municipalités en regard de la lutte aux ilots de chaleur urbains. Comme les milieux hautement urbanisés sont plus susceptibles d'induire des ICUs, les villes de Montréal et Québec ont été sélectionnées comme lieu d'intervention prioritaire. Dans le cas de Montréal, le Conseil régional de l'environnement a été choisi comme instance capable de mettre en place les interventions nécessaires sur le terrain.

ILEAU a donc été développée pour répondre à cet objectif de santé visant la réduction des ilots de chaleur urbains à Montréal. Calquée sur les modes de fonctionnement du Conseil régional de l'environnement, la campagne ILEAU prend racine dans la concertation et le partenariat. Les actions d'ILEAU s'inscrivent dans un projet plus grand qui prend la forme de trames vertes et bleues actives qui traversent le territoire du nord au sud pour relier la Rivière des prairies au fleuve Saint-Laurent.

Afin de préciser son territoire d'intervention, ILEAU a consulté deux cartes : l'une représentant les ilots de chaleur de l'île de Montréal et l'autre l'indice de défavorisation de l'île de Montréal. Ils ont également consulté un expert de l'Université McGill pour identifier les potentiels corridors de biodiversité. En triangulant l'information obtenue, l'Est de Montréal est apparu comme un lieu propice pour une intervention en vue d'augmenter la résilience des populations face aux changements climatiques. L'indice de défavorisation plus grand dans l'Est démontre également une population davantage vulnérable aux ilots de chaleurs urbains rendant les actions en lien avec le verdissement encore plus pertinentes. Les actions d'ILEAU tentent donc à priori de réduire les inégalités environnementales et territoriales déjà présentes. Le territoire d'intervention d'ILEAU est donc concentré dans l'Est de l'île et comprend en 2015 l'arrondissement de Montréal Nord, Saint-Léonard, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Anjou et Rivière-

Des-Prairies-Pointe-Aux-Trembles auxquels se sont joint Ahuntsic-Cartierville, Villeray– Saint-Michel–Parc-Extension et Rosemont–La Petite-Patrie en 2018. Ces huit arrondissements représentent une superficie d'intervention de 147km² et comprennent une topographie et un aménagement complexes et diversifiés. Chaque arrondissement fait face à une réalité terrain et à des enjeux spécifiques. Plusieurs éléments qu'ils soient naturels ou anthropiques viennent façonner la vie quotidienne dans l'Est de Montréal. Le lourd passé industriel de l'Est, la voie ferrée, les autoroutes 40 et 25 posent certains défis dans l'aménagement du territoire. Ce sont également des facteurs importants d'intensification des îlots de chaleur.



Figure 5. Carte du territoire d'intervention d'ILEAU - ILEAU

1.7 L'innovation sociale

L'innovation sociale en lien avec la campagne ILEAU ne se retrouve pas tant dans les objectifs de la campagne plus que les moyens utilisés pour les accomplir.

L'innovation sociale semble faire l'objet d'une curiosité renouvelée en 2008 de la part du milieu académique et organisationnel (Bendimerad, 2018). Il faut toutefois faire preuve de prudence lorsque l'on utilise le terme de l'innovation sociale. Si la plupart des chercheurs.s s'entendent sur la popularité actuelle du terme, il y a peu de consensus sur sa définition à cause du caractère polysémique de l'innovation sociale (Richez-Battesti & al., 2012; Rouselle, 2013; Besançon & Chochoy, 2015; Bendimerad, 2018).

De façon générale, le terme fait son apparition dans un contexte de crise et cherche à offrir une alternative au modèle économique actuel. Ce dernier encourage, et ce, depuis la fin des années 70, la croissance en délaissant l'aspect du progrès social (Richez-Battesti & al., 2012). Il en résulte une croissance qui donne lieu à une polarisation des richesses. On perçoit donc les limites du progrès technologique et propose l'innovation sociale comme solution susceptible de combiner progrès (modernisation) et justice sociale (Richez-Battesti & al., 2012). L'innovation sociale se veut donc inclusive et participative. Souvent utilisée pour répondre aux défis sociaux et environnementaux sans pour autant affecter la croissance, elle insuffle une volonté d'équité et de justice sociale dans un territoire donné (Richez-Battesti & al., 2012).

L'innovation sociale sera décrite en détail plus tard, mais de façon générale, l'innovation sociale est un résultat autant qu'un processus. La campagne ILEAU est utilisée dans le cadre de ce mémoire pour faire la démonstration du processus d'innovation sociale à travers son organisation, ses projets et ses actions.

Les différents éléments présentés ci-haut servent à dresser la table d'une problématique complexe et multifactorielle. Le présent mémoire s'intéresse principalement à l'expérience des individus dans leur environnement. Cette expérience sera analysée à travers l'appropriation et la capacité de faire soi un lieu/espace. On nomme cette capacité de s'approprier le sentiment de chez-soi.

On parlera du sentiment de chez-soi pour évoquer ces espaces appropriés et on émet l'hypothèse que :

Hypothèse 1. Le sentiment de chez-soi est possible partout où l'appropriation est possible et n'est donc pas seulement restreint au domicile.

Cette hypothèse est intéressante parce qu'elle implique que les bienfaits reconnus au chez-soi, la construction de notre personnalité entre autres mentionnée par Paquot (2005) plus haut, ne sont pas exclusifs au domicile. Cette construction de la personnalité sera davantage explorée sous l'angle du capital identitaire, un concept totalement étranger aux études urbaines.

La possibilité d'un chez-soi élargi est un élément important puisque ce mémoire et l'auteure, particulièrement sensible aux inégalités sociales, savent très bien que le domicile n'est pas toujours un lieu propice à l'appropriation (sentiment d'insécurité et d'inconfort, domicile inapproprié ou insalubre, etc.).

Plus encore, pour plusieurs personnes (4690)¹ le domicile n'est même pas une option. L'idée que les individus qui n'ont pas un domicile permettant l'appropriation ou qui n'ont tout simplement pas de domicile puissent tout de même développer un sentiment de chez-soi est pertinente.

Comme la rédaction de ce mémoire s'inscrit dans un projet de recherche plus grand en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de Montréal, les autres lieux permettant l'appropriation qui peuvent mener à un sentiment de chez-soi à l'étude ici se limiteront aux espaces verts tels que décrit plus haut. On émet donc l'hypothèse que :

Hypothèse 2. Les espaces verts peuvent être appropriés et il est possible d'y développer un sentiment de chez-soi similaire à celui qu'on peut retrouver au domicile.

Étant donné que l'on s'intéresse aux espaces verts, donc des espaces publics, il apparaît pertinent dans ce mémoire de souligner deux aspects : la plus-value de ces lieux sur les individus (bienfaits physiques et psychologiques) et le danger de leur privatisation qui entraînerait des limitations dans la possibilité de leur appropriation.

Finalement, et plus précisément en lien avec la campagne ILEAU à l'étude durant le projet de recherche on émet l'hypothèse que :

Hypothèse 3. La campagne ILEAU reproduit les caractéristiques de l'innovation sociale en favorisant l'appropriation des espaces verts et la mobilisation citoyenne à travers la participation et l'empowerment.

¹ Ce chiffre provient des résultats publiés en 2023 par le Gouvernement du Québec à propos du dénombrement des personnes en état d'itinérance dans la nuit du 11 octobre 2022. Au total, ce sont 10 000 personnes qui ont été recensé dans les 13 régions participantes du Québec. De ce nombre, 4690 personnes se trouvaient à Montréal. À noter que ce chiffre ne compte que l'itinérance visible, donc les personnes qui n'ont pas de domicile permanent et qui se trouve dans la rue lors du dénombrement.

La campagne ILEAU est utilisée ici comme un véhicule pour l'innovation sociale, mais cette dernière pourrait se retrouver dans des formes différentes d'intervention. L'innovation sociale n'est pas étrangère au communautaire. De démontrer sa pertinence pourrait grandement aider la reconnaissance future des bailleurs de fonds et ainsi aider à financer des initiatives qui sortent un peu de la reddition de compte traditionnelle, mais qui ont tout de même un grand impact sur leur territoire et les populations qu'elles cherchent à aider.

La question générale autour de laquelle s'articule ce mémoire est donc la suivante : Quelle est la nature de la relation entre l'innovation sociale et le chez-soi à travers le prisme du verdissement?

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL

Nous avons déjà brièvement abordé les notions d'innovation sociale et d'appropriation. Ces deux concepts seront repris ici afin de mieux les comprendre individuellement, mais surtout comment ils s'imbriquent ensemble pour produire un sentiment de chez-soi. Nous verrons également l'imbrication entre l'innovation sociale et les facteurs qui favorisent l'engagement citoyen.

2.1 L'innovation sociale

Dans le cadre de ce mémoire, l'innovation sociale sera définie suivant la définition donnée par les chercheur.e.s du CRISES, centre québécois de recherche mondialement reconnu. L'innovation sociale comprend la : « [...] coordination de relations entre les acteurs sociaux dévolus à la résolution de problèmes socio-économiques en vue d'une amélioration des performances et du bien-être des collectivités » (Harrisson & Vézina, 2006, p.130). Afin de préciser davantage, on peut également y ajouter la définition de Dees qui « insiste également sur le processus continu d'innovation sociale, d'adaptation et d'apprentissage ainsi que sur la nécessité d'être fortement reliée aux communautés et aux parties prenantes en général à qui s'adresse l'innovation sociale » (Dees, 1998 cité dans Richez-Battesti & al., 2012, p.27). L'innovation sociale se comprend ainsi comme le résultat ou le processus (Durance, 2011) d'adaptation et d'apprentissage ainsi que de construction et coordination continu d'un réseau d'acteurs sociaux du milieu avec comme objectif d'améliorer le bien-être des communautés dans lesquels l'innovation sociale est impliquée. Une importance marquée est également accordée à l'empowerment et à la participation des acteurs, dont les bénéficiaires des services, et ce dans le but d'augmenter leur capacité d'agir dans leur milieu (Besançon, 2013; Cloutier, 2003; Richez-Battesti & al. 2012).

Le dictionnaire des sciences sociales définit l'empowerment comme suit: «[l'empowerment] consiste à permettre et à faciliter l'accession réelle d'individus ou de groupes sociaux non seulement à des droits, mais aussi à des savoirs et à des compétences dont ils étaient ou se croyaient exclus, le but ultime d'un tel projet étant que ces groupes parviennent à se prendre en charge » (Dortier, 2013, p.116).

Du côté des études féministes, l'empowerment se définit comme un processus de transformation des relations de pouvoir entre individus et groupes sociaux (Calvès, 2009). Bacqué et Biewener (2015) mentionne la double dimension de l'empowerment, soit celle du pouvoir (être empowered) et celle du processus d'apprentissage pour y accéder (25). Cet état de pouvoir (être empowered) ne doit pas être confondu avec le pouvoir de domination (power over). À contrario, l'état de pouvoir comprend le pouvoir de faire (power to) donc d'accomplir ou ce qu'on appelle souvent la capacité d'agir, un pouvoir collectif (power with) et un pouvoir intérieur (power within) qui comprend la dimension de la confiance en soi (Calvès, 2009, p.739).

Similairement, dans le champ de l'intervention sociale, Ninacs (2008) mentionne qu'il existe trois types d'empowerment : individuel, communautaire et organisationnel.

L'empowerment individuel : « [...] est un processus composé d'un enchaînement simultané d'étapes agissant sur quatre plans : la participation, les compétences pratiques, l'estime de soi et la conscience critique » (Ninacs, 2008, p.19).

La participation implique d'être en relation avec d'autres, on comprend donc que l'empowerment ne peut pas se créer en étant seul.e. Le groupe est également important puisqu'il permet la reconnaissance de ses compétences par les autres, processus qui mène à l'estime de soi. Ces compétences peuvent être acquises (dans le processus) ou renouvelées. Ce qui veut dire qu'elles étaient présentes au départ. Et donc, bien que l'empowerment peut permettre de développer de nouvelles compétences, il est important de garder en tête qu'un minimum de compétence est requis à la base pour pouvoir s'inscrire dans le processus de participation. Les exemples donnés par Ninacs (2008) en termes de compétences sont de comprendre le vocabulaire, de connaître les règles en vigueur, de discerner les rôles, etc. (p.20).

La campagne ILEAU, de par sa nature innovante, offre un environnement propice à l'empowerment. Il sera décrit plus en détail les différentes activités organisées par ILEAU plus tard, mais il est important de mentionner que ces activités sont souvent des activités de groupe qui encouragent la participation et l'action collective. Aussi, ce sont souvent des activités où les participant.es ont un certain pouvoir d'agir et un pouvoir de décision.

Nous utiliserons deux outils pour mieux comprendre l'innovation sociale appliquée à la campagne ILEAU.

Premier outil, le *Cadre d'évaluation construit sur le temps d'un projet dans une visée d'impact collectif*. Cette représentation élaborée par l'Institut Godin (2016) permet de mieux comprendre le processus dynamique (non linéaire) de l'innovation sociale.

Deuxième outil, la *Grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale*. Cette grille créée en 2022 est le fruit d'un projet partenarial porté par le TIESS, Humanov-is, CTREQ et RQIS (TIESS, 2022). Elle comporte une quinzaine de caractéristiques qui permettent de quantifier le potentiel d'innovation sociale d'un projet donné. Nous appliquerons donc cette grille à la campagne ILEAU pour connaître son potentiel d'innovation sociale.

2.1.1 Cadre d'évaluation de l'Institut Godin

Le cadre d'évaluation (Figure2A) est une représentation dynamique du processus d'innovation sociale et de ses impacts.

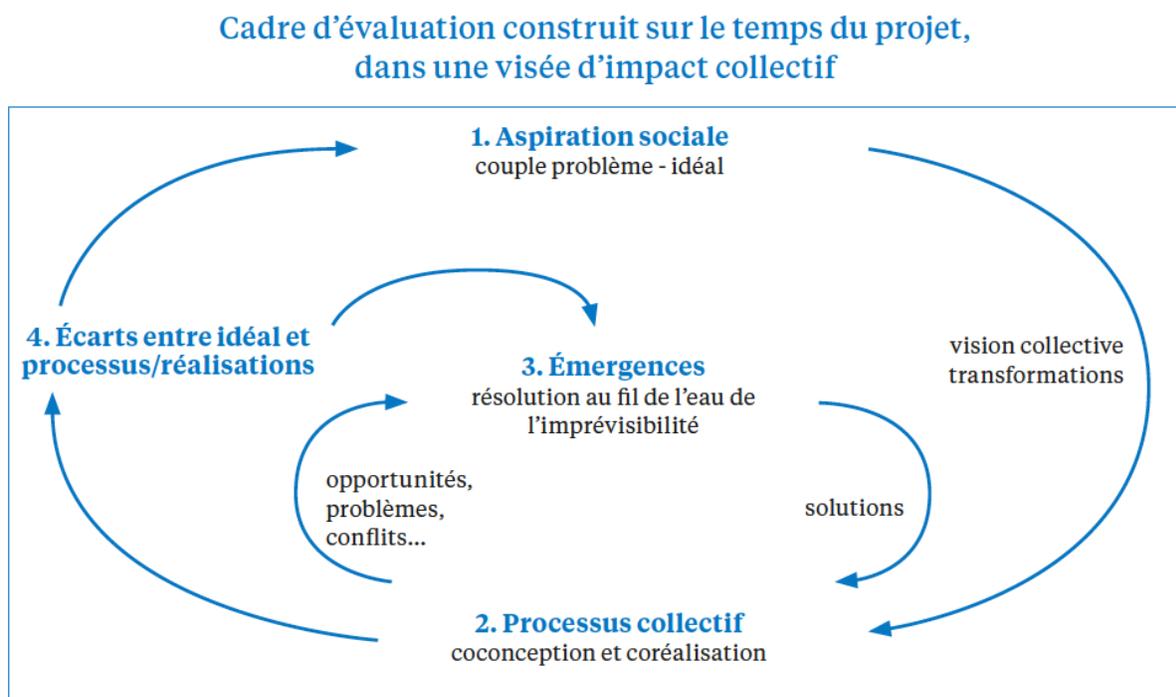


Figure 6. Représentation du processus d'Innovation sociale - Institut Godin.

La première étape est celle de l'aspiration sociale. L'aspiration sociale est construite collectivement : « Cette vision n'est pas, en soi, la somme des intérêts individuels, mais bien la construction d'un point de mire collectivement désiré et qui ne pourra être atteint par des acteurs isolés » (Besançon & Chochoy, 2019, p.53). La deuxième étape porte sur le processus collectif. C'est une étape d'échange collectif et continu tout au long du projet. La troisième étape est une boucle rétroactive. L'idée est de se questionner en permanence face aux apprentissages et adaptations continus. Enfin, la quatrième étape est une boucle autoréférentielle qui relie le tout. On s'interroge ici sur les écarts entre l'aspiration sociale et les pratiques qui sont mises en place dans le cadre du projet.

C'est donc un processus non linéaire qui implique des imprévus et dont les promoteurs et participant.e.s ne connaissent pas la finalité du projet avant de l'avoir terminé. On peut tendre vers des changements, mais ils ne sont pas assurés. Chochoy (2017) illustre de façon ludique ce constat. En lien avec l'organisation hypothétique d'une fête, il explique le processus de l'innovation sociale de la façon suivante : « Vous n'allez pas recevoir le gâteau, vous allez le cuisiner avec tous les autres ». Les compétences et expériences de chaque personne présente viendront impacter, non seulement le résultat, mais aussi l'activité de préparation du gâteau. Des tensions et des conflits pourront émerger face au choix des ingrédients, des couleurs, des saveurs ou des modes de cuisson.

2.1.2 Grille de caractérisation

La grille d'analyse est un outil qui est utilisé généralement en début de parcours, à l'étape de la conception et de la planification des projets. Néanmoins, l'utilisation de la grille pour faire l'évaluation d'un projet qui existe déjà demeure pertinente pour analyser rétroactivement les différents éléments de la campagne. Une telle analyse ne permettra pas de savoir s'il y avait au départ une volonté de faire de l'innovation sociale ou si l'innovation sociale s'est mise en place au fil du temps et des actions, mais cette question n'est pas utile à notre recherche. On s'intéresse à l'innovation sociale de la campagne ILEAU dans le présent et non les motivations qui ont conduit à l'innovation sociale au sein de la campagne.

La grille comprend une quinzaine de caractéristiques dont l'importance varie. Certaines d'entre elles sont jugées facultatives tandis que d'autres sont primordiales. Les catégories et les caractéristiques sont les suivantes :

Nature du projet avec un potentiel d'innovation sociale	
1) Objectif de répondre à une aspiration, à un besoin ou à un problème non répondu	Une aspiration, un besoin ou un problème non répondu ou non adéquatement répondu et une hypothèse de solution ont été explicitement identifiés au sein du milieu preneur par les porteurs du projet. La volonté de mettre en oeuvre une réponse à ce besoin, à ce problème ou à cette aspiration est inscrite explicitement comme la raison d'être du projet.
2) Caractère novateur : rupture avec les pratiques habituelles du milieu preneur	L'hypothèse de solution prévoit de transformer les pratiques habituelles des porteurs du projet et/ou du milieu preneur.
3) Cohérence de l'hypothèse de solution visée (facultative)	L'hypothèse de solution visée prend une forme tangible (produit, technologie, dispositif, etc.) ou immatérielle (ex. service, procédé, mode d'organisation, règle, etc.) adaptée au problème, au besoin ou à l'aspiration auquel elle répond. Dans tous les cas, elle est concrète (on peut expliquer de quoi il s'agit).
Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale	
4) Porteuses et porteurs	Le projet est explicitement porté par un acteur ou actrice (ex. individu, organisation, etc.) ou un collectif d'acteurs (ex. réseaux d'organisations). Le porteur ou la porteuse est complémentaire avec les acteurs et actrices du milieu preneur et y reçoit des appuis.
5) Ancrage social dans un milieu preneur	Un milieu preneur – c'est-à-dire les parties prenantes, incluant les « bénéficiaires » potentielles directes ou indirectes – a été explicitement interpellé, engagé ou mobilisé par les porteurs ou porteuses du projet. Le milieu preneur peut être un territoire, une organisation, une institution, un secteur, etc.
6) Ressources identifiées ou mobilisées	Les porteurs ou porteuses ont identifié des ressources potentielles (projet en démarrage) ou planifié leur mobilisation (projet à un niveau de maturité plus avancé) auprès des partenaires ou parties prenantes afin d'assurer la réalisation du projet et sa capacité à supporter les risques et la temporalité longue du processus d'innovation. La nature de ces ressources est souvent multiple (hybride).
7) Action collective mobilisant des acteurs complémentaires	L'hypothèse de solution est coconstruite de manière collective et repose sur des collaborations entre des parties prenantes. Le projet prévoit mobiliser une diversité de parties prenantes comportant des savoirs, des visions, des compétences, des expertises et des ressources complémentaires.
8) Implication des usagers et usagères et des parties prenantes dans la délibération et la prise de décision	Le projet prévoit la participation des usagers et usagères et des parties prenantes à la délibération et à la prise de décision. Le projet prévoit la participation des usagers et usagères et des parties prenantes dans les différentes phases d'identification du problème, du besoin ou de l'aspiration, d'élaboration des « solutions » (ex. stratégies), de mise en oeuvre par des expérimentations et d'évaluation.
9) Apprentissages collectifs dans le cadre d'expérimentation (facultative)	Les porteurs ou porteuses prévoient un processus d'apprentissage collectif dans le cadre d'expérimentation en vue de développer les compétences et créer des connaissances sur le projet ou son processus.
10) Appropriation par les milieux preneurs	Le projet prévoit des activités visant à assurer l'appropriation des nouvelles pratiques par les milieux preneurs.
11) Stratégie de diffusion et d'institutionnalisation (facultative)	Le projet prévoit des activités visant un changement d'échelle dans sa phase actuelle ou dans une phase ultérieure, ou bien en est le résultat. Le projet prévoit des démarches visant à influencer les normes, les lois, les règlements ou les politiques publiques afin d'assurer une reconnaissance d'une innovation.
Impacts sociaux visés	
12) Impacts sociaux jugés « positifs »	Les impacts sociaux visés sur les personnes, les organisations ou les territoires par le projet, tant sur le plan de processus que de finalités, sont jugés positifs par les parties prenantes ou permettent d'éviter des impacts jugés négatifs.
13) Développement de biens et services inclusifs (facultative)	Le projet prévoit des activités afin de développer et de faire bénéficier des biens et services à la diversité des parties prenantes, et ce, de manière inclusive.
14) Durabilité des impacts sociaux (facultative)	Le projet cherche à produire et/ou produit des impacts sociaux qui perdurent et en conformité avec une visée de développement durable.
15) Visée de transformation des rapports sociaux (facultative)	Le projet vise, à long terme, à produire une transformation des rapports sociaux.

Tableau 3. Grille de caractérisation de l'innovation sociale - Tiess, 2022.

2.2 L'appropriation

Chombart de Lauwe (1979), a développé trois types différents d'appropriations de l'espace : « l'appropriation collective de l'espace public, l'appropriation commune de l'espace dans une petite unité de voisinage et l'appropriation privée d'un logement par un individu » (p.148). L'appropriation qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche est l'appropriation collective de l'espace public. Si les deux autres types d'appropriations touchent moins notre sujet, elles sont cependant tout aussi importantes pour expliquer la motivation derrière cette recherche. En effet, il mentionne que les trois types d'appropriations sont interdépendants. Cela signifie qu'un type d'appropriation peut compenser pour des manquements ou des frustrations dans l'un des deux autres types d'appropriations (Chombart de Lauwe, 1979). Concrètement, des manquements au niveau de l'appropriation privée pourraient être comblés par une appropriation collective forte.

Cette théorie ouvre la voie de notre recherche qui n'a jamais voulu comparer le degré d'appropriation du privé et du public. Nous sommes conscients que le degré d'appropriation est plus grand à la maison pour toutes les raisons évoquées (contrôle, proximité, sécurité, intimité, etc.), mais cette vision de l'appropriation, probablement encouragée par les populaires écrits de Bachelard (1957) sur la maison, participe à exclure le potentiel et l'importance d'une appropriation des espaces publics dont fait partie le sujet de cette recherche : les espaces verts. L'appropriation collective des espaces verts pourrait par exemple pallier à un domicile insalubre, trop petit ou non sécuritaire. Sachant que les problèmes de logement touchent davantage les personnes en situation de précarité comme les femmes, les personnes issues de l'immigration ou les personnes âgées (Bélangier & Roudil, 2021), les espaces verts pourraient se présenter comme une solution multi-dimensionnelle (bienfait physique, mental, environnemental et appropriation) en permettant l'appropriation collective d'un espace par ces populations. La précarité évoquée ici n'est pas exclusivement l'objet des femmes, des personnes issues de l'immigration ou des personnes âgées, mais force est de constater qu'elles font partie des populations plus vulnérables et que cette vulnérabilité peut entraîner de la précarité. Marie-Ève Surprenant (2015) mentionne que : [...] les femmes sont en moyenne beaucoup plus pauvre que les hommes, de leur entrée sur le marché du travail à leur retraite, que le travail précaire, temporaire, atypique ou au salaire minimum est le lot de beaucoup trop d'entre elles » (p.20). Elle ajoute que l'intersectionnalité, donc l'imbrication des différents systèmes d'oppressions (effet combiné du patriarcat, du racisme, de l'homophobie, de l'âgisme, etc.) accentue l'effet de la discrimination et : « Ces discriminations peuvent se faire sentir lorsqu'elles souhaitent avoir accès à un logement, un emploi ou prendre la parole publiquement, etc. (Surprenant, 2015, p.20).

2.2.1 Les caractéristiques de l'appropriation

L'appropriation renvoie à des rapports pratiques et matériels à l'espace, mais aussi symboliques (Ripoll et Veschambre, 2005). On comprend la notion d'appropriation ici non pas comme le fait de « posséder », bien que cela influe sur la relation sujet-objet ou sujet-espace (Chombart de Lauwe, 1979; Bergel, 2005), mais comme un processus d'identification personnelle ou collective à un lieu (Zetlaoui-Leger, 2012). Selon Zetlaoui-Leger (2012), l'appropriation constitue « [...] l'ensemble des pratiques exercées sur l'espace en réponse aux besoins explicites de contrôle ou de personnalisation et aux besoins implicites de communication ou de reconnaissance » (p.15).

Il est donc évident que l'appropriation qui s'exerce sur l'espace s'inscrit dans l'action. On ne s'approprie pas en restant inactif. Un engagement du corps et de l'esprit est requis. La personnalisation et le marquage (Altman, 1975; Fischer, 1992; Segaud & al., 2002; Segaud, 2010) sont des formes d'appropriation : « À côté du marquage, la personnalisation, autre expression caractéristique de l'appropriation, met l'accent sur l'identité personnelle qui va se refléter à travers diverses modifications ou transformations de l'espace par son utilisateur » (Fischer, 1992, 93). La maison est le lieu par excellence de la personnalisation et c'est pourquoi elle est souvent associée au sentiment du chez-soi : « Si l'appropriation de l'espace est analysée comme un processus, c'est-à-dire comme le développement matériel et symbolique de pratiques dans un espace circonscrit et culturellement défini, il conduit à ce que l'on nomme en France le « chez-soi » et dans les pays anglo-saxons *home* » (Segaud, 2010, p.75).

Le marquage quant à lui, fait appel à la capacité d'agir en transformant son environnement (trace) et à la présence de signes ou de corps dans l'espace (présence) (Veschambre, 2004). Dans les deux cas, ces marquages, permettent la mise en place de symboles, de valeur et de sens qui font échos à nos représentations. Lorsque notre environnement et nos représentations sont en concordance, ils permettent le sentiment d'appropriation. Le marquage est une façon de montrer aux autres personnes qui partagent l'espace qu'une partie de celui-ci est nôtre de façon temporaire ou permanente. Le domicile est un exemple qui démontre bien des signes de marquages permanents qui prennent alors la forme de barrières et de délimitations. On pense entre autres à la clôture ou la classique haie de cèdres commune entre deux bungalows de banlieue. Le marquage permanent dans sa plus simple et directe expression peut aussi être une affiche « propriété privée, défense de passer ».

De façon temporaire, le marquage peut être l'appropriation d'une table au café du coin en y déposant ses effets personnels (cahier, livre, ordinateur, manteau, etc.) avant d'aller en file commander. Il y a généralement, dans l'espace public, un respect de ce type de marquage. Une étude faite par Sommer et Becker (1969) sur la défense territoriale en fait la démonstration. Leur étude qui comportait plusieurs exercices différents a prouvé que les gens ont une certaine sensibilité face à l'occupation du territoire par les autres. Pour le démontrer, ils ont observé un abreuvoir à côté duquel ils ont placé des individus complices. Non seulement la présence d'individus à proximité a réduit l'utilisation de l'abreuvoir, mais aussi la durée d'utilisation de l'abreuvoir. La proximité des individus de l'abreuvoir avait aussi une répercussion sur son utilisation. Plus les individus étaient près de l'abreuvoir, moins l'utilisation était fréquente. Ils ont également fait l'expérience de l'utilisation d'une table où avait été déposé des effets personnels. Ils ont d'abord démontré que les effets personnels avaient un effet sur l'utilisation ou plutôt la non-utilisation de la table par d'autres personnes. Ils ont aussi démontré que certains objets semblaient marquer davantage la présence que d'autres (un manteau versus un livre de bibliothèque par exemple). Le manteau déposé sur la chaise ne « protégeait » pas seulement la chaise, mais la table entière contre l'occupation des autres.

2.2.2 La relation entre l'innovation sociale et l'appropriation

Pour engendrer un processus d'innovation sociale, il faut d'abord vouloir initier un changement social pour les individus et avec les individus. L'inclusion des bénéficiaires à la mise en œuvre d'un projet suggère la participation. Les individus peuvent participer à un projet qui rejoint leurs valeurs et leur identité et qui transforme leur environnement pour refléter et être en adéquation avec la personne qu'ils sont. La participation implique un apprentissage et une capacité d'agir qui favorise l'appropriation. Cette capacité d'agir (empowerment) sur le matériel qui constitue l'environnement permet d'établir un rapport différent à l'espace.

Les personnes participantes ne subissent plus, ou subissent moins l'environnement construit pour elles. L'implication des usager.ère.s dans l'aménagement du territoire peut augmenter le sentiment d'appartenance ou d'attachement à l'espace (Wandersman, 1981; Francis, 1989).

Dans le précédent paragraphe, des auteur.e.s de plusieurs disciplines différentes (Geddes, 1915; Riesman, 1950; Jacobs, 1961; Duhl, 1963; Chombart de Lauwe, 1979; Fischer, 1992 & Choay, 2014) ont souligné le problème grandissant de l'exclusion des citoyen.enne.s dans l'aménagement des villes : « Notre société a

subi des changements profonds qui situent l'individu à une distance toujours plus grande des décisions qui l'affectent et le laissent dans une situation de relative impuissance, sujet par conséquent à une grande inertie» (Duhl cité dans Choay, 2014, p.68). L'innovation sociale encourage la participation citoyenne qui vient briser cette inertie et permet de mobiliser des individus autour d'enjeux individuels et collectifs tout en leur donnant un certain pouvoir d'agir et leur permet ainsi s'approprier la ville.

2.3 La participation et la reconnaissance citoyenne au cœur de l'innovation sociale

L'innovation sociale, à travers la participation, encourage la reconnaissance du *local knowledge* que l'on nommera ici expertise locale/citoyenne. Cette expertise se définit comme : « practical, collective and strongly rooted in a particular place » et c'est une expertise qui se présente comme un « organized body of thought based on immediacy of experience » (Geertz, 1983, p.75). Plus simplement dit « to know a city is to know its streets » (Geertz, 1983, p.167). On retrace la participation des citoyens et citoyennes pour la santé environnementale à partir des années 1800 (Gottlieb, 1993). Comme la santé environnementale comprend l'ensemble des facteurs qui influencent la qualité des milieux de vie : pollution de l'air et de l'eau, nuisances sonores, insalubrité, violences urbaines, etc. (Lajarge & al.,2017), il est normal que les personnes qui vivent au quotidien dans ces milieux de vie cherchent à s'exprimer sur les enjeux qu'elles vivent. L'expertise locale a toutefois toujours du mal à percer et être reconnue par les experts. Skocpol (1999) mentionne que « [...] today's professionals see themselves as experts who can best contribute to national well being by working with other specialists to tackle complex technical and social problems » (p.495). Pourtant, certains auteurs sont d'avis que l'on ne devrait pas confier aux seul.e.s expert.e.s de représenter les besoins de la population en matière de santé environnementale (Linblom & Cohen, 1979; Sclove, 1995) et ce parce que les populations vivent leur environnement et les répercussions des décisions prisent en lien avec leur environnement au quotidien (Corburn, 2005). Elles développent donc un savoir ancré dans un territoire et un contexte particulier qu'aucun professionnel.elle.s ne peut comprendre à travers des récits écrits ou des recherches. Jasanoff et Wynne (1998) proposent de joindre l'expertise des professionnel.elle.s et l'expertise locale dans un mode de co-production. Les deux expertises ne devraient pas être perçues comme étant en opposition ou en compétition, mais devraient joindre leur force pour adresser les problèmes en lien avec la santé environnementale (Corburn, 2005). La reconnaissance et l'inclusion de l'expertise locale dans la prise de décisions participent à aider les communautés qui sont désavantagées dans la prise de décision traditionnelle en plus d'accroître leur contrôle sur les décisions qui les touchent (Corburn, 2005).

2.4 Les facteurs d'engagement dans la préservation de l'environnement

La protection de l'environnement et de la biodiversité se doit d'être institutionnelle et systémique pour assurer un développement cohérent et structurant, mais aussi individuelle. L'idée ici n'est pas de sur-responsabiliser l'individu puisque cela pourrait mener à de l'éco-anxiété ou encore engendrer un phénomène d'éco-fatigue (Moser & Weiss, 2003), mais de favoriser la compréhension des enjeux liés à l'environnement ainsi qu'à l'adoption de comportements conséquents. L'éducation environnementale apparaît dès lors comme une solution intéressante puisqu'elle : « [...] se centre sur la personne et sur son comportement. Elle prétend donner à l'individu les connaissances et les informations qui lui permettront d'agir avec responsabilité » (Moser & Weiss, 2003, p.310).

Bien que l'éducation soit importante, elle ne parvient pas à expliquer à elle seule la motivation ou l'absence de motivation des individus à s'engager dans la préservation de l'environnement. Pruneau et al. (2000) mettent en lumière la complexité qui se cache derrière l'engagement individuel en lien avec l'action environnementale. À la suite d'une étude au Nouveau-Brunswick portant sur « les stratégies pédagogiques, technologiques et sociologiques susceptibles de motiver et de soutenir le travail environnemental des citoyens » l'équipe a fait ressortir les cinq principaux facteurs de l'engagement. Les facteurs socioculturels qui ont incité les participant.e.s de la recherche (groupes de Chevalier de Colomb, de pêcheurs ainsi que d'élèves de 4^e et 7^e année) à amorcer une action en lien avec l'environnement sont les suivants :

- facteurs liés au pouvoir d'agir
- facteurs liés à l'habitude d'agir
- facteurs liés à la connaissance du besoin d'agir
- facteurs reliés à l'agir des autres
- facteurs personnels et affectifs

Et donc, si l'éducation et l'information sont des éléments importants, ils ne sont pas suffisants pour expliquer la participation des individus dans la préservation de l'environnement. Le pouvoir d'agir est un facteur incontournable. Si tout le monde s'entend sur l'importance de prendre action, il est cependant important de ne pas négliger la capacité d'action individuelle : « [...] people can only be expected to participate fully in a community of reciprocal rights and duties if they can rise above the daily struggle to survive. That requires not only health, but also education and the time and intellectual resources to participate as a citizen » (Low & Gleeson, 1998, 66). Les personnes étant en situation de précarité peuvent

avoir les connaissances face au besoin d'agir, mais devront prioriser les actions et les dépenses en lien avec la vie quotidienne. Toujours en lien avec le pouvoir d'agir, Pruneau et al. (2000) mentionnent que « l'accomplissement d'une première action » (408) participe au renforcement du pouvoir d'agir. Ce qui mène à penser qu'une première action réussie va en entraîner d'autres.

L'habitude d'agir comprend les actions préalables du milieu dans lequel on se trouve, le sens de communautés ainsi que les valeurs religieuses. La communauté est importante dans le sens où elle est considérée plus crédible que les expert.e.s. : « En effet, une information qui émane d'un pair est plus crédible dans la communauté, car cette personne est considérée comme ayant les mêmes valeurs et attitudes que son groupe social » (Pruneau et al., 2000, p.398). La connaissance d'agir, elle, renvoi logiquement à l'information et la constatation visuelle du problème.

Les facteurs reliés à l'agir des autres portent quant à eux sur l'influence de leaders, la pression sociale et la présence d'ami.e.s en lien avec la préservation de l'environnement. Dotés d'une plus grande crédibilité, les leaders de la communauté vont participer à l'augmentation du pouvoir d'agir des individus. La force du nombre est également un facteur encourageant dans l'implication individuelle. Les personnes interrogées dans l'étude de Pruneau et al. (2000) mentionnait que la tâche paraissait plus facile à cause de : « [...] la présence, dans leur groupe, de personnes fortes ou compétentes, par la nature simple de la tâche, par le nombre important de bénévoles dans leur groupe et par la disponibilité des ressources financières » (p.406).

Finalement, les facteurs personnels et affectifs qui incitent à passer à l'action sont l'attachement à la nature, les récompenses personnelles suite à l'action, les valeurs esthétiques, la crainte pour la santé, le sentiment de responsabilité environnementale et le fait de percevoir le problème comme étant grave.

Pruneau et al. (2000) décortiquent ces cinq catégories et leur attribuent une importance en fonction des réponses obtenues lors de leur étude. Le tableau suivant montre que certains facteurs ont davantage influencé l'action des individus qui ont été interrogés. Ces facteurs sont le sens de la solidarité, l'impression de réussite grâce à la présence d'un groupe, le sentiment que le projet est réalisable, ainsi que l'attachement à la nature et aux personnes du milieu.

**Facteurs socioculturels qui ont incité les quatre groupes
à l'action environnementale**

Valeurs morales ou religieuses	
Sens de la solidarité	27
Valeurs religieuses	1
Facteurs reliés au milieu	
Attachement à la nature	22
Disponibilité	21
Valeurs reliées au groupe (à ses caractéristiques)	
Actions communautaires préalables	10
Disponibilité	3
Facteurs reliés à la tâche	
Impression de réussite si en groupe	26
Projet réalisable	23
Présence d'amis dans le projet	8
Intérêt personnel pour le projet d'action	3
Valeurs anthropocentriques	
Récompenses personnelles à la suite de l'action	15
Conscience de l'avenir	7
Valeurs esthétiques	6
Problèmes perçus comme grave	3
Crainte pour la santé	1
Valeurs biocentriques	
Responsabilité environnementale	9
Valeurs sociales	
Influence des leaders	9
Pression sociale	7

Tableau 4. Facteurs socioculturels favorisant l'action environnementale - Pruneau et Chouinard, 2000, p.405.

Plusieurs auteur.e.s (Iozzi, 1989; Proshansky & al., 1983; Low & Altman, 1992; Thomashow, 1995) expliquent qu'un environnement qui procure une satisfaction et une fierté mène à une relation plus significative avec le milieu. Conséquemment, les individus satisfaits vont ensuite être plus attentifs aux enjeux reliés à leur milieu et à la préservation de celui-ci.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Comme la rédaction de ce mémoire incluait également un volet de recherche avec le Conseil régional de l'environnement de Montréal, plusieurs outils de collecte ont été mobilisés et plusieurs types d'acteurs ont été interrogés. Nous avons choisi d'utiliser trois outils dont les apports sont différents et complémentaires : l'entrevue semi-dirigée, le questionnaire et la carte mentale. Chacun de ces outils visait à répondre à un besoin spécifique – comprendre l'utilisation des espaces verts et dresser un portrait des usager.ère.s , dégager le vécu et le ressenti en lien avec l'environnement de proximité des personnes interrogées et documenter l'expérience des individus ayant participé à des activités de verdissement. Quant aux personnes interrogées, nous avons divisé les 24 entrevues en deux groupes. Le premier comprend des citoyens et citoyennes de tout horizon et le deuxième, des personnes travaillant au sein d'organismes de verdissement à Montréal et ailleurs.

Une approche qualitative basée sur le savoir et l'expérience citoyenne

Afin de répondre à la question de recherche : Quelle est la nature de la relation entre l'innovation sociale et le chez-soi à travers le prisme du verdissement? Il nous apparaissait essentiel de construire une approche théorique à partir du contact avec les individus qui vivent au quotidien leur environnement. Le chez-soi ayant été défini dans ce mémoire comme un sentiment qui se crée dans et par l'action nous avons choisi d'utiliser le verdissement comme action créatrice. Proposant l'innovation sociale comme agent facilitant, le présent mémoire s'intéresse particulièrement à l'expérience et au vécu des citoyens et citoyennes. L'approche qualitative était donc tout indiquée puisqu'elle ne vise pas à quantifier ou à mesurer (Aubin-Auger et al. 2008). On peut difficilement, à l'aide de chiffres, mesurer ou quantifier un sentiment. L'approche qualitative permet de s'inscrire dans une démarche interprétative. Nous avons donc choisi d'interpréter les mots des participant.e.s lors des entrevues et d'interpréter les images découlant des cartes mentales créées par les participant.e.s. Les deux types de données permettent une interprétation plus cohérente.

Le questionnaire, de nature plus quantitative, permettait quant à lui de pousser un peu plus loin sur certains facteurs externes qui pouvaient, selon nous, influencer le vécu et l'expérience des individus

interrogés. Cependant, il doit être perçu davantage comme un complément d'information que comme une tentative de faire du quantitatif.

Les considérations éthiques

Le présent mémoire a fait l'objet d'une démarche préalable pour l'obtention d'un certificat éthique inhérent à l'approbation nécessaire afin de pouvoir effectuer la recherche et utiliser les outils de collecte de donnée auprès de la population ciblée. L'obtention du certificat éthique a été relativement simple parce que la population ciblée ne comprend pas de groupes marginalisés ou de mineur.e.s. Les rapports de pouvoir entre la chercheuse et les personnes interrogées se voient donc diminuer. Comme il n'existe pas de risque zéro, un document explicatif a été remis aux participant.e.s afin de clarifier les paramètres de leur implication. Évidemment, ce document comprend une section explicative sur la recherche et son objectif et il est clairement expliqué ensuite que l'anonymat complet sera respecté et que les participant.e.s peuvent choisir de ne pas répondre à certaines questions voir même quitter le processus si ils et elles ne se sentent pas confortables.

En utilisant le courriel UQAM de la chercheuse, une première prise de contact a été effectuée. Dans ce courriel se trouvait un explicatif de la recherche, les différentes étapes et le déroulement ainsi que l'objectif de la recherche. Lorsqu'il y avait intérêt, un courriel comprenant les documents officiels (certificat éthique, formulaire de consentement, explication de la recherche et objectif, directive pour la carte mentale et questionnaire) était envoyé. Une fois le tout retourné, les entretiens semi-dirigés pouvaient être planifiés.

3.1 Les personnes interrogées

Comme ILEAU est une campagne qui vise la participation des citoyen.enne.s dans le verdissement de leur environnement, nous avons eu accès par l'entremise de celle-ci à des personnes dont l'expérience vécue est pertinente pour notre recherche (soit elles connaissent ILEAU, soit elles connaissent ILEAU et ont déjà participé à des activités dans le cadre de la campagne ou encore ces personnes ont déjà eu des expériences de verdissement avec ILEAU ou non). ILEAU catégorise ces partenaires sur le terrain selon la provenance de leur milieu : communautaire, institutionnel ou privé. Pour assurer une représentation la plus exhaustive possible, des personnes de chacune des catégories ont été rencontrées. L'ensemble des personnes sollicitées pour la recherche provient de la banque de contacts fournis par l'organisme, qui a demandé

l'autorisation au préalable aux individus pour nous partager leurs coordonnées (courriel, téléphone). Sur un total de 24 personnes, un premier groupe comportait 17 personnes (7 hommes et 10 femmes) et les entrevues visaient à en apprendre davantage sur les projets de verdissement déjà effectués (avec ILEAU ou pas) et les futurs projets de verdissement potentiels/espérés par les participant.e.s. Le deuxième groupe comportait 7 personnes provenant de la Ville de Montréal, d'OBNL et d'institutions québécoises. Ces personnes ont été interrogées à titre « d'expert.e.s » puisqu'on cherchait à collecter davantage d'information sur les actions et les processus de partenariats d'ILEAU, mais selon une perception externe à l'action directe d'ILEAU.

Méthodologie				N1: 17	N2: 7	Nt: 24
N1: 17		Questionnaire : 16 Carte mentale : 13	N2 : 7			
Citoyen.enne.s	5		OBNL	2		
Citoyen.enne.s engagé.e.s	5		Ville de Montréal	2		
Entreprise	2		Institution	3		
Communautaire	4					
Institution	1					
	17			7		24

Tableau 5. Méthodologie

3.2 Outils de collecte de données

Les outils utilisés dans cette recherche sont diversifiés afin d'obtenir des profils de réponses variés. Comme mentionné précédemment, l'entrevue semi-dirigée, le questionnaire et les cartes mentales ont été mobilisés. Ce n'est pas l'ensemble des répondant.e.s qui ont participé aux trois outils de collecte de données. La carte mentale est d'ailleurs l'outil qui a reçu le plus de refus de la part des répondant.e.s.

3.2.1 Le questionnaire

Le questionnaire (annexe A) est le premier outil de collecte de données. Il a été rempli, à la maison, de façon autonome par les répondant.e.s. et a été retourné par courriel. Le questionnaire a été utilisé dans un premier temps pour dresser un portrait socio-économique des individus interrogés. Il a permis ensuite d'en apprendre davantage sur la présence d'espaces verts dans le quartier des répondant.e.s, ainsi que leur accessibilité et la fréquence à laquelle ils sont visités. Pour ce faire, nous avons choisi d'employer des questions ouvertes qui permettent la nuance et des questions à choix multiples qui sont faciles à traiter lors du dépouillement (Vilatte, 2007). Le questionnaire s'inscrit dans une enquête descriptive en coupe instantanée puisqu'il vise à décrire une situation à un moment précis et figé (Vilatte, 2007). Le questionnaire découle d'une démarche méthodique qui permet de se soustraire à la subjectivité (Vilatte, 2007), mais il comporte certains biais et limites : « C'est ainsi qu'un questionnaire ne décrit jamais exhaustivement une pratique et lorsqu'il s'en approche au plus près, les données sont ensuite regroupées, recodées pour éviter l'éparpillement et rendre possible l'analyse statique, réduisant ainsi la complexité » (Vilatte, 2007, p.4). C'est dans cette idée de préserver la nature complexe du phénomène que le questionnaire a été jumelé à deux autres outils de cueillette de données.

Le questionnaire comprend 15 questions comprenant quelques sous-questions. Il y a donc 6 questions à développement long et 9 à développement court. Ces dernières portent essentiellement sur la présence d'espaces verts dans le quartier des répondant.e.s, la raison de leur utilisation ainsi que la fréquence. Puis il y a 5 choix de réponse permettant de brosser un portrait socio-économique (scolarité, âge, profession, revenu du ménage, etc.).

Le portrait socio-économique a permis de démontrer l'homogénéité des répondant.e.s, élément qui sera traité comme une limite plus loin dans ce mémoire. On dénombre les réponses au questionnaire de 9 femmes et 7 hommes. La plupart des personnes interrogées ont fait des études universitaires (2^e ou 3^e cycle) et ont entre 36 et 65 ans. La question du revenu (lorsque répondu) démontre des revenus de ménage assez différents. Si presque la totalité des répondant.e.s ont accès à une cour aménagée (15/16), ils et elles vont tout de même tous et toutes dans les espaces verts à proximité de leur domicile pour faire différents types d'activités.

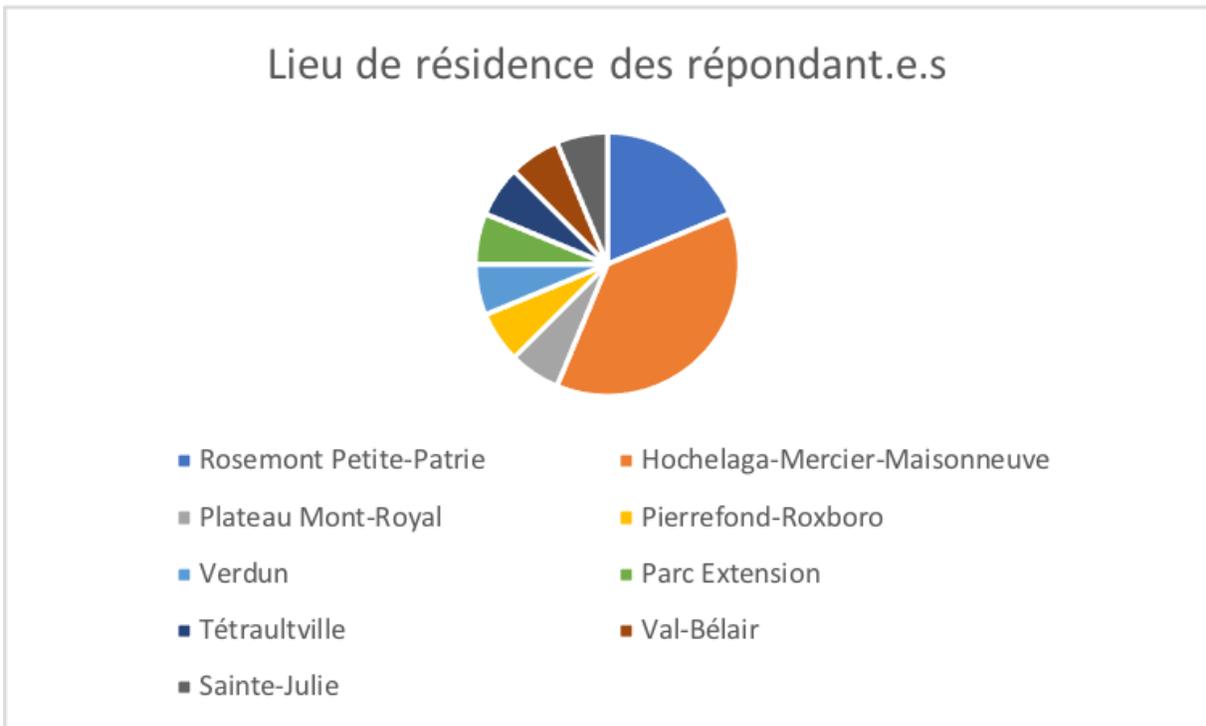


Figure 7. Répartition des lieux de résidence des répondant.e.s au questionnaire.

3.2.2 L'entretien semi-dirigé

Nous avons choisi l'entrevue semi-dirigée (annexe B) comme deuxième outil de cueillette de donnée puisque cette dernière est une technique de collecte qui offre de la profondeur et de la souplesse (Mongeau, 2011). L'idée est de structurer suffisamment les entrevues à l'aide d'un guide d'entretien afin d'aborder les thèmes voulus sans toutefois restreindre les répondants.e.s dans leurs réponses. Il est important d'avoir des entretiens riches puisque l'on s'intéresse à l'appropriation territoriale et à la perception des espaces verts comme prolongement du chez-soi. Pour ce faire, nous avons encouragé un dialogue naturel et authentique avec les personnes interviewées pour recueillir des réponses complètes et proches de leurs vécus. Pour s'assurer d'avoir des entretiens réussis, il faut être capable d'établir un lien et un sentiment de confiance avec les répondants.es ce qui facilitera les interactions et les échanges qui permettront ensuite « d'entrer dans l'univers de sens » (Imbert, 2010, p.25) des répondant.e.s.

Le guide d'entretien comporte 10 questions et quelques sous-questions. Elles servent à mieux comprendre la relation entre les participant.e.s et ILEAU, de connaître les activités d'ILEAU auxquelles ils et elles ont participé, de savoir si leur participation a encouragé des projets de verdissement par la suite et bien sûr, de connaître leur relation à leur environnement (sentiment de propriété et d'appropriation de l'espace public). La flexibilité et l'ouverture des questions a permis aux participant.e.s de partager des détails et des anecdotes par rapport à leur relation à l'environnement créant dans certains cas des discussions riches et pertinentes pour la recherche.

Les entrevues semi-dirigées offrent cependant certaines limites qui pourraient être exacerbées dans le cadre de cette recherche. Les répondants.es répondent parfois en espérant donner la « bonne réponse », dans le but « d'aider » l'enquêteur ou encore par peur de déplaire. De plus, si les entretiens en face à face peuvent parfois être intimidants, il est pertinent de se demander si les entretiens virtuels permettent de créer un lien de confiance essentiel à l'ouverture des participant.e.s et au partage de leurs expériences. Comme plusieurs des entrevues se sont faites en virtuel (22/24) il est pertinent de se demander si la richesse des entretiens face à face mentionné par Mongeau (2011) n'est pas un peu atténuée à travers l'écran. Fait intéressant, les deux entrevues en personne ont durées plus d'une heure chacune comparativement au 30 à 45 min des entrevues en ligne.

3.2.3 La carte mentale

En psychologie de l'environnement, expérimenter un lieu connu ou nouveau implique de percevoir les différentes composantes de ce lieu. Que ce soit des composantes physiques en lien avec les bâtiments, les infrastructures, le bruit ou encore le type de personne qui occupe le lieu. Les personnes organisent ensuite des cartes mentales en fonction des perceptions et des jugements sur l'environnement. Chacun.e perçoit la ville à travers ces propres filtres (âge, sexe, communauté d'appartenance, situation économique, expériences individuelles, etc.) (Moser & Weiss, 2003; Fleury-Bahi, 2010).

La carte mentale est un outil qui a été utilisé dans plusieurs disciplines. On retrace d'abord son origine dans le domaine de la psychologie avec l'étude sur les rats de Tolman (1948). Selon lui, les rats avaient la capacité de se représenter mentalement leur environnement et utilisaient la représentation mentale pour s'orienter. Repris par la suite en urbanisme par Lynch (1960) la carte mentale devient un outil pour

analyser la ville. Lynch réussit à identifier des éléments communs aux différentes cartes mentales qu'il a recueillis auprès de plusieurs personnes. Ces éléments prennent la forme de cinq caractéristiques pouvant être utilisées pour décrire et analyser les cartes mentales : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère (Lynch, 1960).

L'exercice de la carte mentale demandé dans le cadre de notre recherche est cependant quelque peu différent de celle de Lynch. On mise sur le caractère unique et personnel du produit de la carte mentale pour faire ressortir les différentes conceptions du chez-soi. Contrairement à Lynch, la carte mentale est utilisée ici pour représenter un objet abstrait, le chez-soi. Dans le cas de Lynch, la carte mentale permettait de présenter le point de vue de plusieurs personnes sur un même élément – les villes de Boston, Jersey City et Los Angeles. Dans la présente recherche, il n'y avait pas d'élément stable ou de point de référence. Les participant.e.s devaient chacun.e.s représenter leur chez-soi. Hautement individuel et personnel, le chez-soi n'est pas un point de référence puisqu'il se décline différemment d'un individu à l'autre rendant la comparaison entre les différentes cartes presque impossibles.

Nous avons tout de même choisi d'utiliser l'outil de la carte mentale comme outil complémentaire au questionnaire et à l'entretien semi-dirigé pour l'information supplémentaire qu'elle fournit. La carte mentale est une création *ex nihilo*. Le point de départ est une feuille blanche et les consignes sont simples :

Représenter votre chez-soi.

Sur une feuille blanche (8.5 X 11), représentez votre « chez-soi ». Vous pouvez utiliser des couleurs, des formes, des lignes, des mots, etc. Votre dessin peut être abstrait ou à l'échelle tant qu'il représente votre « chez-soi ». Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque votre dessin part de vos sentiments et de votre représentation de votre milieu de vie.

Vu le caractère unique des cartes mentales, il est impossible de les superposer à des fins d'analyse :

« Elles raconteraient toutes, mais une par une, des caractéristiques et qualificatifs spatiaux précis et nous ne pourrions jamais les montrer ensemble sur un seul support, car cela déformerait, à notre tour, les propos et le sens intrinsèque de ce type de dessin et de représentation. L'intérêt n'étant pas celui de qualifier la ville dans son apparence ou forme, ni celui de s'arrêter sur le sens qui se cache derrière ces traits, mais plutôt de travailler sur comment ces dessins peuvent donner sens à la ville » (De Biase, 2014, p.139).

Si l'analyse des cartes mentales peut être un défi, il n'en reste pas moins qu'elles sont un outil tout aussi valide qu'un autre pour évaluer quelles sont les significations que les individus attribuent aux lieux (Blades, 1990; Newcombe, 1985; Pinheiro, 1998; Bell & al., 2001; Moser & Weiss, 2003).

Il y a cependant certaines considérations qu'il faut prendre en compte tel que les capacités différentes de dessin de chaque personne. Le changement dans la perspective de la ville ou de l'objet dessiné puisque l'individu dessine sa ville/son objet de haut (au-dessus de) alors que ce n'est pas une perspective que l'on a souvent (à moins d'être un.e pilote d'avion, mais encore). Dépendamment de la familiarité à un lieu, les cartes mentales peuvent également être partielles : « As you might expect, a number of studies have shown that the more familiar you are with an environment, the more accurate and detailed are your cognitive maps of it » (Bell & al., 2001, p.79). Moser et Weiss (2003) nous rappellent aussi que les cartes mentales sont souvent imprécises, incomplètes, déformées ou simplifiées. Certains éléments peuvent également être exagérés puisque les individus ont tendance à revoir à la hausse la grosseur des lieux qui sont familiers/aimés (Bell & al., 2001).

Malgré ces limites, la carte mentale est particulièrement utile pour mieux saisir :

« [...] les connaissances environnementales et leur configuration ; les représentations sociales et la lisibilité sociale du milieu étudié; la lisibilité physique du milieu ; les choix de localisation des activités et la mobilité quotidienne ; l'accessibilité subjective des lieux (barrière cognitive); les stratégies résidentielles ; le bassin de vie des individus ou des groupes sociaux ; la centralité urbaine perçue ; l'appropriation affective des lieux et des éléments physiques ; les rapports sociaux dans l'espace (ségrégations sociales, conflits d'appropriation, etc.) » (Moser & Weiss, 2003, p.199).

Finalement, si on pense à la carte mentale en termes de dessin, elle peut également être illustrée sous forme de réseau sémantique. Les individus représentent donc l'objet demandé à l'aide de mots qui sont en relation les uns avec les autres. Ce serait, selon Bell et al. (2001) une méthode utilisée pour économiser de l'espace de stockage au niveau de la mémoire spatiale.

CHAPITRE 4

RÉSULTATS

Nous avons jusqu'à présent dressé les bases de ce mémoire en définissant nos objets de recherche : les espaces verts, le chez-soi et la campagne ILEAU. Nous avons ensuite émis l'hypothèse que l'innovation sociale au sein d'une campagne de verdissement favorise le sentiment d'appropriation des citoyen.enne.s vis-à-vis des espaces verts, que cette plus grande appropriation pouvait mener à un sentiment de chez-soi et que ce sentiment de chez-soi encourageait les citoyen.enne.s à entretenir et préserver leur environnement naturel. Pour ce faire, nous avons puisé dans la psychologie environnementale pour démontrer la relation individu-environnement et nous avons mobilisé des chercheur.e.s de plusieurs domaines (philosophie, sociologie, anthropologie) pour démontrer que le sentiment de chez-soi n'est pas exclusif au domicile.

Cette recherche jumelée à une méthodologie ayant mobilisé trois types d'outils qui touche le quantitatif (questionnaire), le qualitatif (entrevue) et le ressenti (carte mentale) a permis d'aboutir aux résultats suivants. Ces résultats visent à faire la preuve de trois hypothèses. Premièrement, il y a de l'innovation sociale au sein de la campagne ILEAU. Deuxièmement, l'innovation sociale au sein d'une campagne de verdissement favorise l'engagement et la mobilisation citoyenne pour l'environnement créant ainsi des répercussions qui vont au-delà du quantitatif. Troisièmement, l'innovation sociale à travers la campagne de verdissement ILEAU favorise l'appropriation d'espaces en dehors du domicile et participe ainsi au prolongement du sentiment de chez-soi à l'extérieur de celui-ci.

4.1 Preuve 1 : La campagne ILEAU reproduit les caractéristiques de l'innovation sociale.

Nos résultats montrent que la campagne de verdissement ILEAU reproduit les paramètres de l'innovation sociale puisque la campagne est d'abord soutenue par un idéal social qui fait consensus : réduire les ilots de chaleur urbains pour améliorer la qualité de vie et de travail des gens de l'est de Montréal. Pour y arriver, la campagne s'est appuyée sur la concertation, la mobilisation et la sensibilisation.

Pour permettre la réalisation de l'idéal social, ILEAU va également l'ancrer dans un projet collectif capable de générer de nouvelles valeurs qui vont davantage correspondre à celles exprimées par les acteurs du milieu. Ce projet collectif qui est l'expression d'une aspiration sociale permet une double action, soit celle de nommer et d'instiguer un changement. À cet égard, Besançon et Chochoy affirment que : « L'aspiration sociale est une vision idéale de l'avenir, d'un futur souhaitable; elle met en mouvement un groupe d'acteurs qui peuvent alors se coordonner pour se rapprocher de cette aspiration qu'ils ont construite de manière projective » (2019, p.46). Pour soutenir son idéal social (réduire les ilots de chaleur urbains dans l'est de Montréal), ILEAU s'appuie sur une vision d'actions collectives fédérée dans le grand projet de trames vertes et bleues actives dans l'est de Montréal.

La trame verte et bleue active offre l'occasion aux citoyen.enne.s de s'impliquer dans un projet de société qui est visuellement attrayant et plus structurant que la seule réduction des ilots de chaleur urbains. Elle fait également référence à un nouveau mode de vie qui est cautionné par l'expression citoyenne lors des rencontres organisées par ILEAU avec les acteurs du milieu. Sa réalisation permettrait entre autres des changements considérables dans les déplacements actifs puisqu'ils deviendraient plus sécuritaires et agréables de se déplacer à pied ou à vélo dans les nouveaux corridors verts créés par la trame. La trame verte et bleue participerait également à la préservation de la biodiversité. D'ailleurs, à la première question du questionnaire (groupe 1) : « Quel est votre espace vert public préféré (dans votre quartier ou ailleurs) et pourquoi? » 8 personnes sur 16 ont mentionné la présence d'une faune (oiseaux souvent) et d'une flore intéressante. Il y a donc, au-delà de la verdure, des arbres et des fleurs ainsi que ce qu'ils apportent : ombre, fraîcheur, couleur, esthétique agréable, etc., toute la dimension de la diversité. La variété semble énormément plaire aux participant.e.s interrogé.e.s et est un facteur important de motivation pour l'utilisation et l'appréciation des espaces verts. La biodiversité, en plus de tous les bienfaits qu'elle apporte sur l'écosystème en général se présente aussi comme un élément attractif qui attire les individus à l'extérieur et qui favorise donc, par extension, l'activité physique. Si certaines personnes apprécient davantage les parcs aménagés, c'est souvent pour les installations sportives et jeux

pour enfants. Les personnes qui utilisaient souvent les parcs aménagés lorsqu'elles avaient de jeunes enfants vont plutôt utiliser les grands parcs et les parcs riverains maintenant pour marcher et regarder les oiseaux.

Afin de mettre en place ce projet structurant de trame verte et bleue active, ILEAU organise des rencontres avec les différents partenaires du milieu. Ces partenaires (institutionnel, communautaire et entreprise), étant au plus près des citoyen.enne.s sur le territoire d'intervention, représentent les intérêts et les besoins locaux de la population en matière d'accessibilité aux espaces verts, de mobilité active et d'ilots de chaleur urbains. Opérant un peu à l'image du Conseil régional de l'environnement de Montréal, l'expertise des partenaires est mise à profit à travers un processus de concertation Beuret et al. (2006) définissent la concertation comme « [...] un processus de construction collective de questions, de visions, d'objectifs et de projets communs relatifs à un objet » (31). Si la concertation peut sembler simple, elle demande des compétences particulières : « Il faut beaucoup plus de talent dans l'élaboration participative que pour imposer autoritairement ses propres projets, parce que dans le premier cas il faut être réceptif, perspicace, agile, avoir l'imagination rapide, savoir transformer très promptement un symptôme en un fait, et en faire un point de départ » (Paquot, 2016, p.156).

Cette affirmation a d'ailleurs été confirmée en entrevue. Certaines personnes (groupe 2) ont mentionné les efforts supplémentaires qu'elles devaient mobiliser pour réaliser des projets en concertation ainsi que la nécessité d'avoir des compétences particulières. Une personne a d'ailleurs affirmé que :

« [c]'est pas tout le monde qui est capable de travailler en collaboration/concertation, il y a des étapes. Le projet ne se réalise pas de la même manière si t'es en concertation ou si t'es en organisation privé » [Entrevue 19, 2021].

En plus de la concertation, les acteurs du milieu ainsi que les citoyen.enne.s sont invité.e.s à vivre le territoire lors d'activités organisées par ILEAU. Encadré par des agent.e.s d'ILEAU, ces activités participatives offrent un lieu d'échange et de discussion hétérogène parce qu'elles rassemblent des participant.e.s issu.e.s du monde communautaire, institutionnel, des entreprises ainsi que des citoyen.enne.s. Ensemble, ils et elles arrivent à imaginer le territoire autrement, à l'imaginer pour leurs usages quotidiens et leurs besoins. Grâce à ces activités, ILEAU peut démontrer le potentiel de transformation de ces milieux et leur devenir possible.

Les activités terrain, qui prennent la forme de marche exploratoire ou de balade à vélo (explo vélo) ont pour but d'expérimenter un trajet prédéfini par ILEAU afin d'identifier des problèmes reliés à l'aménagement urbain. Ces problèmes peuvent être en lien avec la mobilité et la sécurité ou encore être liés à des enjeux de verdissement, de biodiversité et de gestion des eaux. En parcourant le territoire les citoyen.enne.s développent des connaissances spatiales importantes qui leur permettront de se familiariser et de s'approprier davantage le territoire.

Il est important de mentionner qu'il a fallu à ILEAU un certain temps pour être en mesure de créer un réseau de partenaires intéressants et ainsi mobiliser des gens lors de leurs rencontres de concertation ou leurs activités participatives. La première année de la campagne ILEAU a justement servi, même s'ils ont réalisé quelques projets, à créer et consolider leur réseau de partenaires. À cet effet, ILEAU a pu compter sur la notoriété et certaines connexions déjà existantes du CRE-Montréal avec des partenaires du milieu (de l'Est de Montréal).

Un exemple d'explo-vélo : le corridor des Ruisseaux.

L'activité a eu lieu en septembre 2019 et visait à faire un trajet en vélo qui reliait la Rivière des prairies au fleuve Saint-Laurent. Il y a eu 17 participant.e.s lors de cette balade dont 4 citoyen.enne.s, 6 personnes issues du milieu communautaire et 7 personnes issues du milieu institutionnel. Au terme de la balade, les participant.e.s ont pu échanger sur leur expérience et leurs impressions. Cet échange a mené à l'élaboration d'un rapport comprenant 58 recommandations qui a ensuite été remis aux élu.e.s des arrondissements concernés.

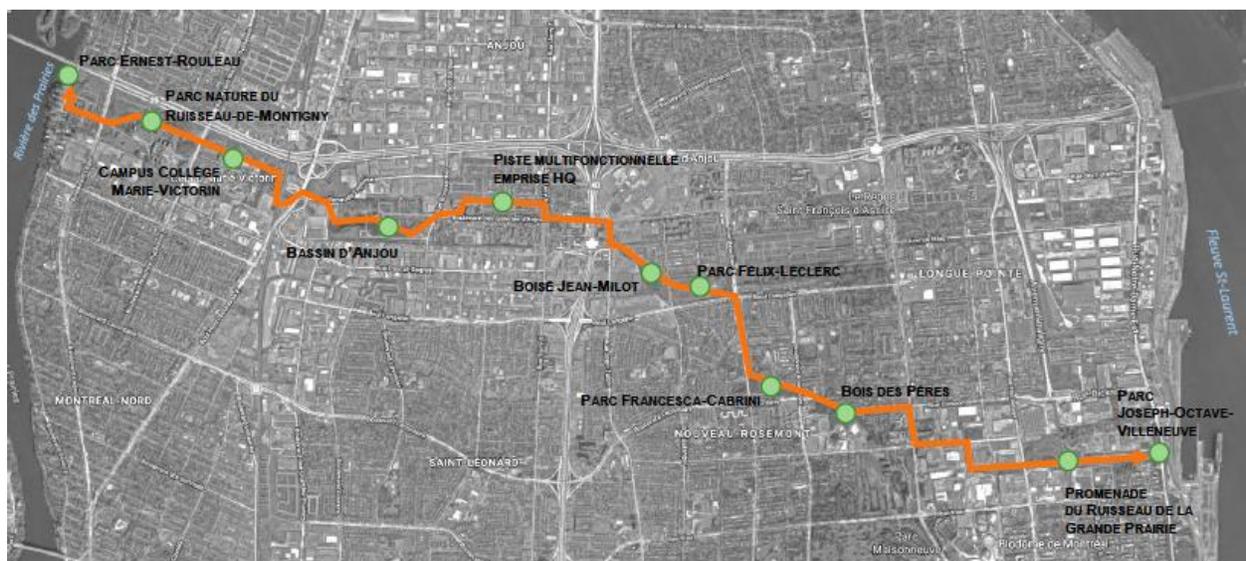


Figure 8. Tracé d'explo-vélo (2019) – ILEAU

Un exemple de marche exploratoire : urbanisme participatif pour les trois CLCS de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

La marche exploratoire est une activité particulièrement intéressante à faire en lien avec la mobilité des aîné.e.s puisqu'elle permet aux participant.e.s de s'approprier leur environnement urbain de proximité et d'en relever les lacunes par la même occasion. Les freins à la mobilité des aîné.e.s sont nombreux et au-delà de la mobilité fonctionnelle (faire des commissions, rejoindre des ami.e.s, aller à des rendez-vous médicaux, etc.) il y a aussi la mobilité mentionnée par de Certeau et al. (1994). Celle qui engage le corps et participe à l'appropriation du quartier. Les personnes aînées sont les mieux placées pour intervenir et modifier leur environnement afin de le rendre plus sécuritaire et agréable.

Le processus s'est déroulé de juin à octobre 2018. Suite à un sondage effectué auprès des usager.ère.s et employé.e.s des Centres locaux de services communautaires (CLSC) de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), trois marches exploratoires ont été organisées dans le but d'améliorer les conditions de mobilité pour les aîné.e.s dans l'environnement bâti autour des établissements. C'est 33 participant.e.s en tout qui ont pris part à l'une ou l'autre des marches. Dans l'année qui a suivi, un rapport a été produit en partenariat avec la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, l'anonyme/Tandem MHM, le CRE-Montréal,

le Centre d'écologie urbaine de Montréal, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est de l'arrondissement MHM et la ville de Montréal.

Au-delà des résultats et des mesures concrètes qui ont été prises suite aux deux activités, l'explo-vélo comme les marches exploratoires ont également permis aux participant.e.s de s'inscrire dans leur environnement et de se l'approprier par l'action du corps. L'idée de créer des trajets sécuritaires avec et pour la population participe à augmenter leur sentiment de sécurité, qui mène à une plus grande utilisation (mobilité) et donc une plus grande appropriation. Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables à l'aménagement du territoire. La sécurité est un enjeu constant qui peut être un frein important à la mobilité réaffirmant l'importance et la pertinence de telles activités de concertation et de co-construction.

Afin de montrer la complexité reliée à la coordination d'un réseau d'acteurs et la durée dans le temps de ces activités, nous avons produit une représentation chronologique de chacune des étapes. On y voit la diversité des partenaires mobilisés lors des différentes activités. On y voit également les différentes formes de mobilisation. Bien entendu il y a les activités (marches exploratoires et les explo-vélo), mais il y a aussi des sondages et des ateliers de discussion menant à des recommandations acheminées aux élu.e.s.

verdissement. Jusqu'à ce jour, ce sont plus de 200 projets de verdissement qui ont été réalisés sur le territoire d'intervention.



Figure 10. Les réalisations d'ILEAU – ILEAU

Ces différents projets ont généré la plantation de plus de 30 000 végétaux et le retrait de plus de 3000m² d'asphalte. Ces projets de verdissement sont le fruit de demandes provenant du milieu. Servant d'intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les individus qui veulent verdir leur environnement. ILEAU rend les demandes de financement plus accessible. ILEAU fait également preuve de flexibilité en offrant des services adaptés aux besoins de chacun des milieux. Ce sont les entreprises, les institutions, les organismes communautaires et les coopératives d'habitation qui peuvent soumettre des demandes.

Le mode de fonctionnement selon le type d'organisation du milieu d'où provient la demande :

- **Entreprises :**

ILEAU est en partenariat avec la Soverdi (Un organisme en verdissement à Montréal). L'organisme prend en charge le démarchage des entreprises, il décide des projets et les présentent ensuite à ILEAU pour validation. Pour faciliter le processus auprès des entreprises, ILEAU offre différents forfaits clés en main. Ces derniers comprennent : une visite et consultation auprès d'un architecte paysagiste, de l'info-excavation, des végétaux et du mobilier ainsi que le matériel nécessaire à la plantation (terre, paillis, mycorhizes, tuteurs).

•Institutions :

Pour sélectionner les projets ou collaborer avec les institutions, ILEAU œuvre encore en partenariat avec la Soverdi. Il se fait généralement dans le cadre de démarches en développement durable, habituellement sur plus d'un site. Ce qui veut dire que les institutions de santé locales et les institutions scolaires présentent des projets qui répondent aux thèmes et critères de la campagne. ILEAU met à leur disposition des montants maximaux que les établissements peuvent utiliser dans le montage financier d'un ou plusieurs projets. En plus de contribuer au financement, ILEAU participe également à l'idéation de ces projets.

•Organismes communautaires :

Les organismes communautaires qui répondent à un appel de projets présentent une fiche projet (description, population bénéficiaire, montage financier, retombées, partenariats établis) qui permettra à ILEAU d'analyser ensuite les différents projets soumis et d'en soutenir un certain nombre. La sélection des projets se base sur le type de population qui bénéficiera du projet (défavorisée ou non), la localisation du projet (dans ou à proximité d'un îlot de chaleur), le nombre de partenaires financiers et si ce dernier inclut du verdissement et/ou du désasphaltage. Toutefois, comme les ressources sont limitées et les projets nombreux, ILEAU doit parfois procéder par le principe "premier arrivé, premier servi".

•Coopératives d'habitation :

La campagne Verdissez votre coop, en partenariat avec Sentier Urbain invite les coopératives à présenter une fiche de projets et un membre d'ILEAU fait personnellement la validation des candidatures et le choix final, qui est transféré à Sentier Urbain qui prend en charge ensuite la mise en œuvre du projet.

Le mode de fonction « sur mesure » ou du moins adapté aux différents secteurs est très apprécié des personnes qui demandent du financement :

« [...] y'avait des échelles différentes de contribution d'ILEAU donc euh des projets de plus longues haleines demandaient des suivis plus serrés, des redditions de comptes en bout de ligne. Euh d'autres projets plus... où les contributions financières d'ILEAU de l'ordre de 1000\$ ou 2000\$ étaient... ben voilà, ça se faisait au téléphone. C'était très *user friendly* pour moi-là qui avait, disons qui n'avait pas beaucoup de temps à consacrer à ça. Si c'était lourd à porter, ça aurait été plus difficile de mener à terme ces projets-là, ça aurait été un peu décourageant pour moi en tant qu'administrateur » [Entrevue 2, 2021]

Si certains projets demandent des démarches plus complexes, d'autres obtiennent du financement directement à la suite d'un appel téléphonique. Il est possible pour ILEAU de fonctionner de la sorte grâce à la proximité avec les acteurs du milieu et la relation de confiance qui s'est créée au fil des années, des projets et des rencontres.

Une fois les demandes de financement approuvées, des journées de plantation sont organisées avec les bénéficiaires des projets de verdissement. Lors de ces journées, ILEAU s'occupe d'une partie du financement ainsi que de la coordination d'une équipe capable d'accompagner les bénéficiaires dans la réalisation de leur projet. Les personnes qui ont fait la demande pour le projet doivent s'assurer d'avoir des volontaires lors de la journée de plantation.

Déroulement de l'organisation d'une journée de plantation – exemple pour une coopérative d'habitation :

« [...] alors y'a deux représentants de sentiers urbains qui sont venus sur place pour voir avec nous les espaces qu'on pouvait travailler et en même temps pour voir avec nous quel genre de plantes et quel genre de verdure on voulait avoir. Donc y'a eu quelques échanges comme ça, ils sont venus sur place à deux reprises je crois et puis après on a défini une date, en fait deux jours de travaux et puis de notre côté ici on a communiqué l'information à l'ensemble de nos voisins et puis euh on a eu une bonne réponse [...]. [Notre terrain] très exposé au soleil en juillet/août ça devient un désert total. Alors on a opté pour une option champ-pelouse, mais avec des plantes, des végétaux qui s'acclimatent bien et on était beaucoup en faveur pour des plantes indigènes autant que possible, sinon des vivaces en tout cas. Avec sentiers urbains on avait quelqu'un qui avait l'expérience et qui pouvait nous conseiller à ce sujet-là, dans ce domaine-là » [Entrevue 3, 2021].

On peut donc voir qu'en plus du verdissement, qui vise rappelons-le, à diminuer les impacts des ICUs, les journées de plantation offrent un volet éducatif intéressant. Grâce à la présence d'expert.e.s du verdissement lors de ces journées, les participant.e.s sont appelé.e.s non seulement à développer un savoir concernant les plantes et les végétaux, mais ils et elles sont aussi appelé.e.s à s'inscrire dans l'action et ainsi développer un savoir-faire en lien avec leur environnement.

On parle alors d'apprentissage expérientiel. L'apprentissage expérientiel se définit comme « une relation entre un individu et son environnement au cours de laquelle l'individu découvre une réalité concrète et signifiante » (Pruneau & Lapointe, 2002, p.243). En impliquant les bénéficiaires d'un projet — mettre les mains à la terre, ILEAU les aide à développer un savoir et un savoir-faire concret en lien avec l'environnement dans lequel ces personnes vivent. Il en découle une relation porteuse d'une plus grande signification entre l'individu et l'environnement. S'inscrire dans l'action et développer un sentiment de familiarité par la connaissance et la maîtrise de l'environnement permet une meilleure représentation de celui-ci. En connaissant mieux l'environnement, il est plus facile de s'inscrire dans l'espace et de se l'approprier. Finalement, le sentiment de familiarité et d'attachement découlant de cette nouvelle réalité concrète et signifiante encourage les individus à s'impliquer dans la restauration et la préservation de leur environnement (Pruneau & Lapointe, 2002).

La lutte aux îlots de chaleur urbains et la création d'une trame verte et bleue active ne s'arrêtent aux activités participatives et aux journées de verdissage, mais s'inscrivent également à plus grande échelle. ILEAU tout comme le CRE-Montréal s'implique dans de grandes démarches, dans des projets d'envergure. On parle ici de projets qui s'inscrivent dans la durée due notamment à la diversité des acteurs impliqués et à la complexité des projets. On donne ici l'exemple de deux de ces projets : le grand parc de l'Est et le Secteur Industriel de la Pointe de l'Île (SIPI).

Le grand parc de l'Est

Vers un grand parc pour l'Est est un projet visant à assurer une égalité territoriale en offrant aux citoyen.enne.s de l'est l'accès à un espace vert d'envergure. La dimension des espaces verts a d'ailleurs été mentionnée à plusieurs reprises lors des entrevues. La vastitude des espaces verts est attrayante. Les grands espaces verts sont souvent comparés en entrevue à la campagne. Ils permettent de s'évader loin des bruits de la ville. Une personne en entrevue mentionnait :

« [...] de me perdre un peu dans quelque chose de... tsé qui me dépasse, qui est plus grand que ma cour arrière et ça, j'ai ce grand besoin. Montréal nous offre quand même des espaces d'évasion alors c'est ça pour moi les espaces verts, c'est l'illusion de l'évasion » [Entrevue 2, 2021].

Le grand parc de l'est serait formé du parc-nature du bois d'Anjou et le site du golf métropolitain d'Anjou. Ce qui résulterait en une superficie de plus de 100 ha de verdure accessible pour les citoyen.enne.s. Si

réalisé, le projet de grand parc constituerait une action concrète pour lutter contre le manque d'espace vert et la dégradation des milieux naturels de l'est de l'île de Montréal et participerait également à la réduction des îlots de chaleur urbains. Il y aurait donc aussi, en plus de ces bénéfices, un fort potentiel d'évasion et d'illusion de campagne, éléments recherchés par plusieurs des personnes interrogées.

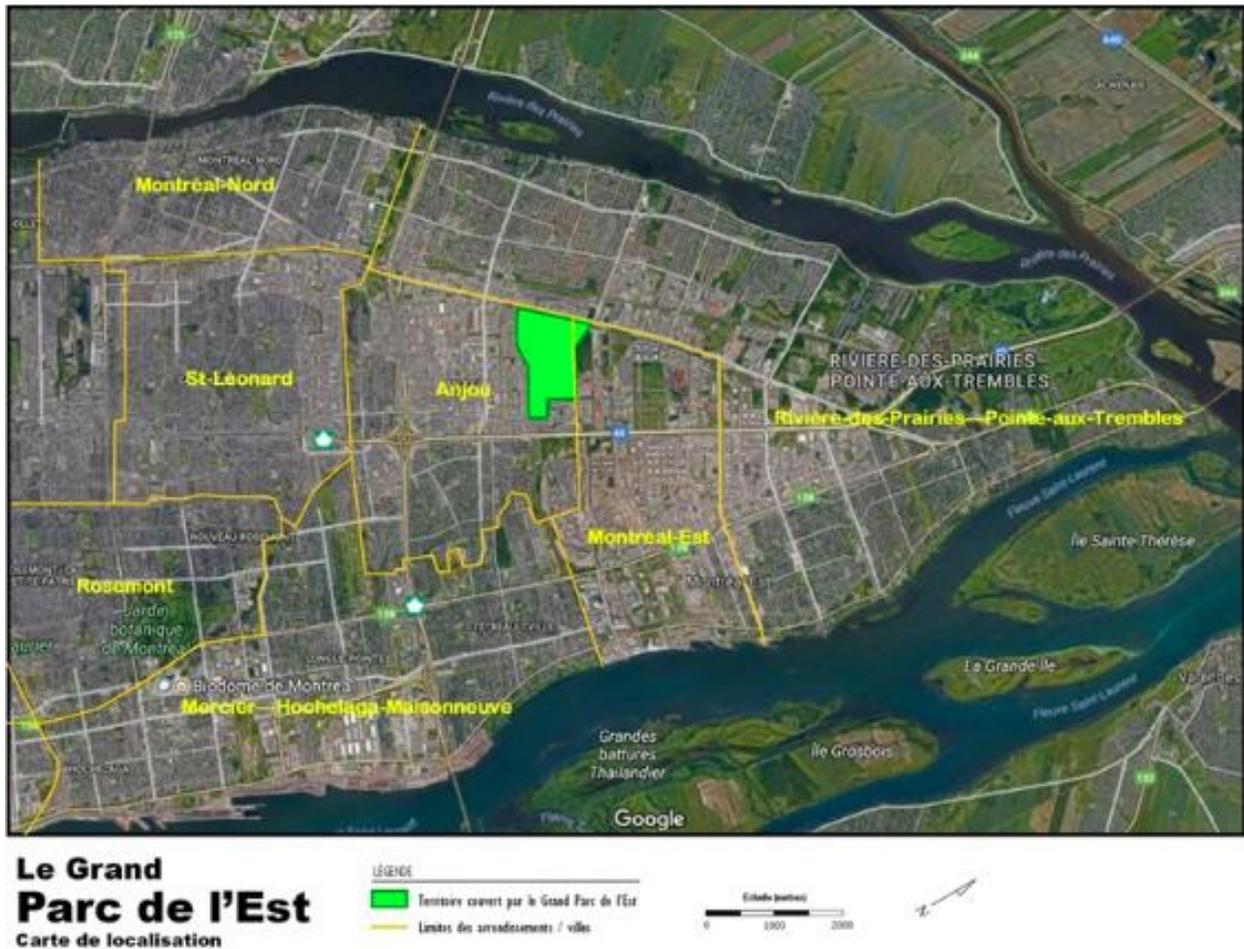


Figure 11. Le grand parc de l'est – ILEAU.

De par sa localisation, le grand parc de l'est serait également un atout incontournable dans la création de la trame verte et bleue active proposé par ILEAU. Et donc en plus d'être un endroit favorisant l'évasion, la réduction d'ICUs et la préservation de la biodiversité, il permettrait de relier divers parcs pour créer un lien vert nord-sud — de la rivière des prairies au fleuve Saint-Laurent. La démarche pour la création d'un grand parc pour l'est a été entreprise par le CRE-Montréal en 2014. Depuis, plusieurs communiqués ont

été faits, des publications, des ateliers d'idéation et des rapports synthèses. Inclure le golf et le bois d'Anjou dans la trame verte et bleue proposé par ILEAU réaffirme la pertinence de créer et protéger ce grand espace vert.

Secteur Industriel de la Pointe de l'Île (SIPI)

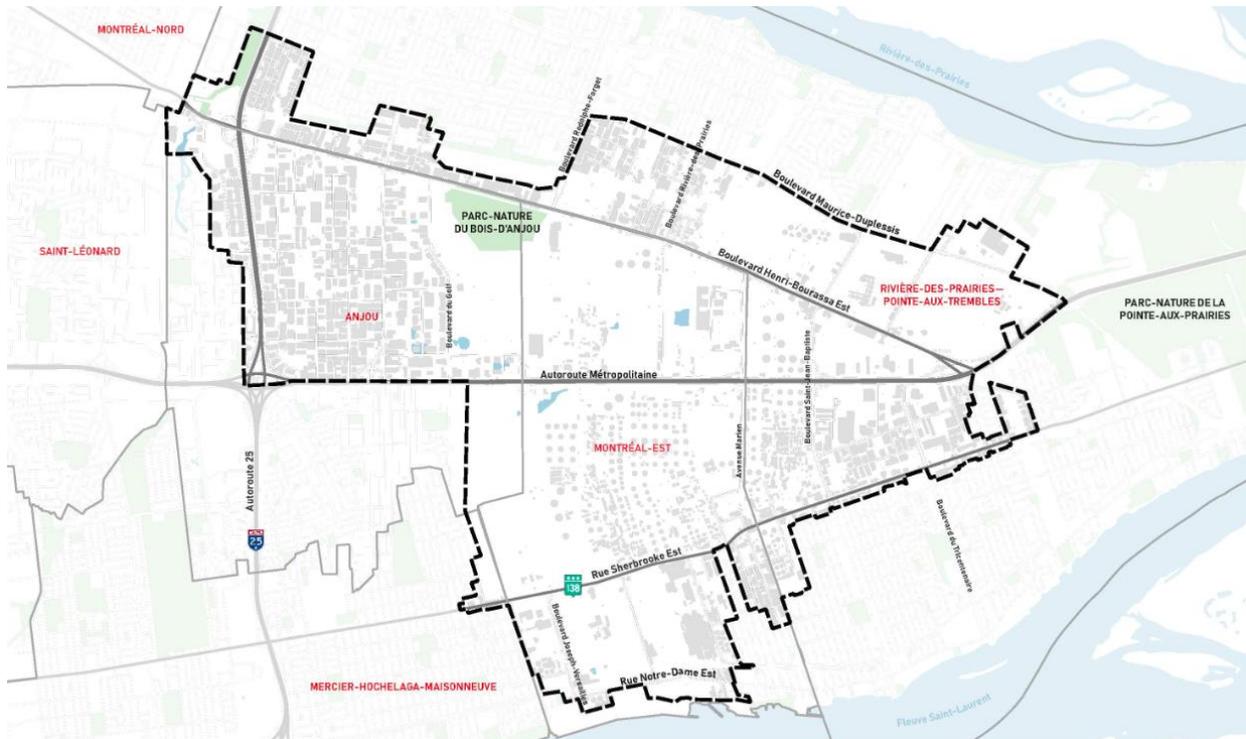


Figure 12. Secteur industriel de la Pointe de l'Île – ILEAU.

Le SIPI tout comme le grand parc de l'est vise des enjeux de santé publique et d'iniquité territoriale au regard de l'accès à la nature. Pour le SIPI et le CRE-Montréal, il est important de démontrer que le développement économique du secteur industriel de la Pointe de l'île (Est de Montréal) peut se faire de façon écologique et sociale et que la consolidation de la trame verte et bleue représente un levier d'attractivité et de résilience économique. Pour se faire, une démarche en deux volets, recherche et atelier, a été élaborée pour pouvoir remettre une synthèse comprenant un ensemble de recommandations à la société de développement économique (SDE). Ces recommandations s'articulaient autour de trois grands thèmes : poser de grands gestes structurants à l'échelle du territoire; faire des entreprises et des autres

organisations implantées dans le SIPI des partenaires du développement durable de l'est et guider l'évolution du SIPI dans le temps.

Ces deux démarches sont toujours en cours et la progression n'est pas linéaire. Comme tout autre projet, ils font face à des problèmes et/ou des conflits en cours de route et doivent s'adapter (émergences) afin de trouver des solutions. Un changement d'administration, du roulement de personnel, le poids des promoteurs, des mobilisations citoyennes, etc., sont autant de facteurs qui peuvent complexifier ou aider le processus.

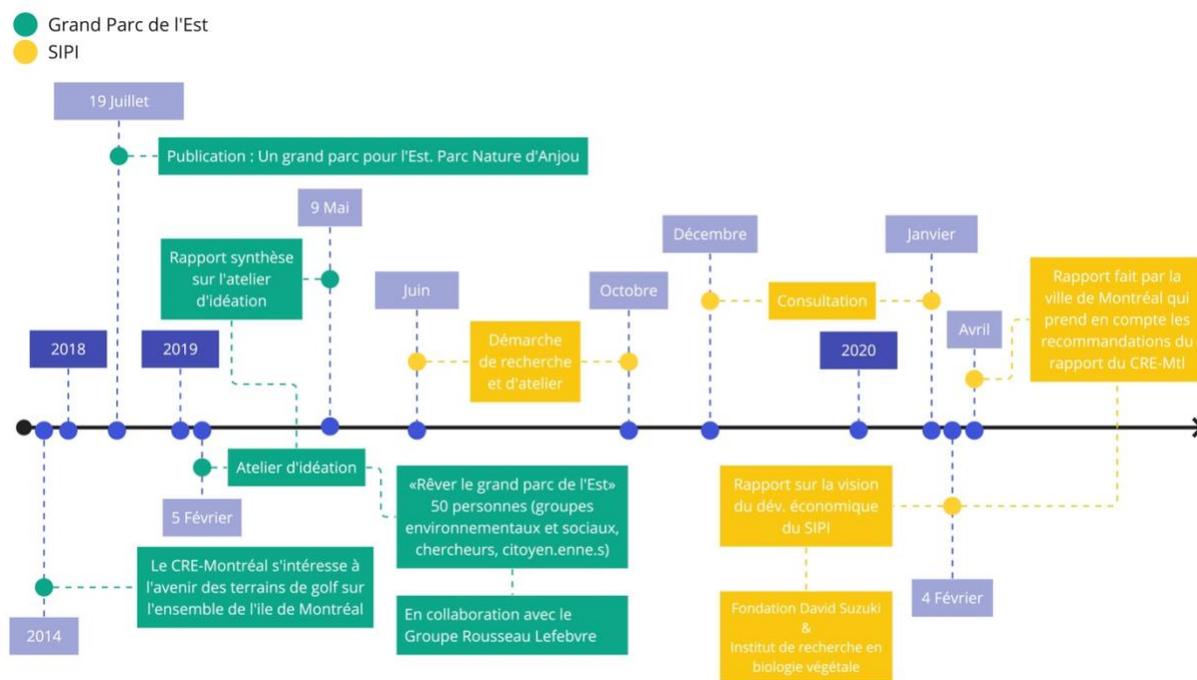


Figure 13. Étapes de réalisation de grands projets structurants - Créée pour le mémoire à partir d'une revue de presse d'ILEAU.

ILEAU travaille à la réalisation d'un environnement sain et sécuritaire auquel plusieurs acteurs sont invités à contribuer – la trame verte et bleue active. Ayant pour mission principale de réduire les ilots de chaleur urbains, la trame verte et bleue est aussi un projet de préservation de la biodiversité. La biodiversité a une importance environnementale incontestée, elle a d'ailleurs fait l'objet de la COP15 à Montréal en décembre 2022, mais elle a aussi une importance directe sur les individus et leur façon de percevoir leur

environnement. Comme démontré lors des entrevues, la présence d'une faune et d'une flore diversifiées est un élément important dans l'attractivité d'un espace vert. En augmentant l'attractivité d'un espace vert, on augmente également son achalandage et l'intérêt que la population a envers cet endroit. Comme la fréquence d'utilisation d'un espace augmente la familiarité et la maîtrise de l'environnement, il est logique de penser qu'un environnement attractif est plus approprié qu'un environnement qui n'est pas fréquenté. On peut reprendre l'exemple de De Certeau & al. (1994), qui mentionnent la marche dans le quartier comme un facteur facilitant l'appropriation. La marche est également une activité pratiquée dans les espaces verts et encore plus dans les espaces verts attractifs et sécuritaires. L'ensemble des répondant.e.s ont mentionné utiliser plusieurs fois par semaine les espaces verts publics à proximité de leur domicile, et ce, même si 15 personnes sur 16 ont également des espaces verts privés et aménagés à la maison.

Grâce aux rencontres de concertation et aux différentes activités participatives organisées par ILEAU des solutions aux enjeux du territoire sont proposées par les personnes qui vivent, au quotidien, les situations problématiques. Ces activités terrain sont également l'occasion pour les participant.e.s d'en apprendre davantage sur leur territoire. À travers l'action participative, les individus développent un savoir-faire (pratique) en lien avec leur environnement. Ils et elles développent également des savoirs (théoriques) grâce à l'implication et la sensibilisation d'ILEAU dans les différents enjeux territoriaux. À travers une veille sur les différents développements, leur suivi de certains grands projets (le grand parc de l'est, le projet du SIPI, etc.), qui prend la forme de communiqués de presse, d'articles et autres aide la population à avoir une meilleure compréhension des projets qui prennent place sur le territoire montréalais. Les articles exempts d'intérêts pécuniers ou politiques énoncent des faits et des arguments en faveur de la préservation et du verdissement qui sont faciles à comprendre pour la population.

De par son fonctionnement, on voit bien qu'ILEAU reproduit certaines caractéristiques de l'innovation sociale. Il est cependant important de rappeler que la campagne ILEAU ou même le CRE-Montréal ne se sont jamais revendiqués comme des tenants de l'innovation sociale. L'innovation qui, on le rappelle est un processus autant qu'un résultat, se retrouve naturellement dans les valeurs et dans la mission de la campagne ILEAU. Le tableau suivant reprend succinctement les éléments de la grille d'évaluation élaborée par le TIESS et les différents collaborateurs. Nous faisons, grâce à cette grille, la démonstration de l'innovation sociale utilisée et produite par ILEAU.

Nature du projet avec un potentiel d'innovation sociale	
1) Objectif de répondre à une aspiration, à un besoin ou à un problème non répondu	L'idéal social est de répondre à la problématique des îlots de chaleur dans l'est de Montréal.
2) Caractère novateur : rupture avec les pratiques habituelles du milieu preneur	Ileau inscrit l'idéal social dans un projet collectif capable de générer de nouvelles valeurs qui vont davantage correspondre aux valeurs exprimées par les acteurs du milieu.
3) Cohérence de l'hypothèse de solution visée (facultative)	L'hypothèse de solution prend la forme tangible de la trame verte et bleue active. C'est un projet structurant et mobilisant.
Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale	
4) Porteuses et porteurs	Afin de mettre en place ce projet structurant de trame verte et bleue active, ILEAU organise plusieurs rencontres avec les différents partenaires du milieu.
5) Ancrage social dans un milieu preneur	En plus des rencontres et de la concertation, les acteurs du milieu ainsi que les citoyen.enne.s (bénéficiaires) sont invité.e.s à s'exprimer et vivre le territoire lors d'activités organisées par ILEAU.
6) Ressources identifiées ou mobilisées	La première année d'ILEAU a servi à créer un réseau de partenaires forts. ILEAU peut maintenant compter sur leur appui et leur participation lors des différentes rencontres, activités ou projets.
7) Action collective mobilisant des acteurs complémentaires	ILEAU rassemble une diversité d'acteurs du milieu communautaire, institutionnel et privé lors de ses projets de verdissement tout en incluant les élu.e.s, les citoyen.enne.s et le milieu académique .
8) Implication des usagers et usagères et des parties prenantes dans la délibération et la prise de décision	Il y a, dans les différents projets d'ILEAU, des mécanismes de consultation qui sont mis en place pour permettre aux individus qui participent de pouvoir s'exprimer sur un enjeu donné. Les personnes qui participent sont généralement les personnes concernées par l'enjeu en question.
9) Apprentissages collectifs dans le cadre d'expérimentation (facultative)	Les rencontres de concertation et différents moyens de diffusion permettent de créer et partager des savoirs afin de générer une connaissance collective des différents enjeux sur le territoire. Apprendre des autres et apprendre ensemble!
10) Appropriation par les milieux preneurs	Les différents projets sont générateurs de connaissances permettant aux milieux preneurs de s'approprier de nouvelles pratiques ; verdissement, mobilité, sécurité, etc.
11) Stratégie de diffusion et d'institutionnalisation (facultative)	La campagne ILEAU s'appuie sur une diffusion formelle et informelle diversifiée. La campagne ILEAU est transparente dans son partage de connaissance et encourage la répliquabilité. Ex: Vert le nord et Verdir le sud.
Impacts sociaux visés	
12) Impacts sociaux jugés « positifs »	Suite à un projet de verdissement avec ILEAU (comme bénéficiaire ou comme organisateur.trice) , toutes les personnes interrogées dans le cadre de ce mémoire ont exprimées une satisfaction et une amélioration du milieu de vie.
13) Développement de biens et services inclusifs (facultative)	ILEAU s'assure d'avoir une diversité de parties prenantes présente lors des rencontres et activités. De plus, la flexibilité du modèle de financement d'ILEAU adapté aux réalités des différents partenaires (organisme communautaire, institution, entreprise) permet de financer des projets qui rejoignent une multitude d'acteurs.
14) Durabilité des impacts sociaux (facultative)	ILEAU a commandé différentes évaluations, parfois indépendantes, parfois non, des projets de verdissement afin de s'assurer de la pérennité des actions qui ont été posées sur le territoire.
15) Visée de transformation des rapports sociaux (facultative)	Grâce aux interventions en verdissement, mobilité, sécurité et sensibilisation, ILEAU vise à changer les habitudes et les interactions non seulement entre les gens, mais aussi avec le territoire afin de créer un mouvement autonome capable de s'affirmer et se ré-affirmer à travers le temps.

Tableau 6. Grille de caractérisation de l'innovation sociale appliquée à ILEAU - Remplie pour le mémoire grâce à une revue de presse d'ILEAU.

4.2 Preuve 2 : L'innovation sociale favorise l'appropriation, l'engagement citoyen et la mobilisation.

Plusieurs facteurs ont été liés, au regard de l'environnement, à l'engagement citoyen. Les résultats d'entrevues abondent dans le même sens que la littérature. S'inscrire dans une démarche d'innovation sociale permet de mobiliser plusieurs de ces facteurs et favorise donc un plus grand engagement citoyen envers l'environnement. Reprenons les différents facteurs énoncés par Pruneau et al. (2000).

Les facteurs liés au pouvoir d'agir

Le territoire d'intervention sélectionné par ILEAU comprend des populations vulnérables. Le pouvoir d'agir renvoie souvent au temps et aux moyens financiers qui sont disponibles pour l'action. Si le verdissement semble aller de soi, il est loin d'être une priorité pour les gens qui doivent d'abord penser à se nourrir, se loger et se vêtir. Une personne intervenant auprès de populations défavorisées de Montréal Nord a été confrontée à ces questions de priorités :

« [...] une démarche plus écologique/ environnementale, pour les résidents qui résidaient chez nous, c'était le cadet de leur souci. Planter un arbre, ce n'est pas ça qui dans leur esprit allait contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie » [Entrevue 2, 2021].

Il est difficile de voir les bienfaits de planter un arbre quand notre esprit est constamment occupé par le poids de la survie. Un financement flexible et « facile » à obtenir comme celui qu'offre ILEAU peut donc faciliter une première action et en favoriser d'autres par la suite puisque dans les facteurs liés au pouvoir d'agir, Pruneau et al. (2000), mentionne que l'accomplissement d'une première action réussie augmente les chances de réaliser d'autres actions par la suite. Dans le cas d'ILEAU, nous l'avons déjà mentionné, les individus qui participent à des journées de plantation font l'acquisition de compétences en lien avec le verdissement qui peuvent ensuite être transposées, de façon autonome, dans d'autres projets de verdissement. Une première action réussie peut donc en entraîner une autre grâce à la motivation engendrée par la réussite soutenue par les connaissances acquises lors de la première activité.

Les facteurs liés à l'habitude d'agir

L'est de Montréal, en plus d'être un territoire géographiquement reconnaissable est porteur d'une histoire, d'un bagage et d'une culture – la culture ouvrière. Un individu qui habite depuis 40 dans l'est de Montréal mentionne la différence d'implication entre les gens dans l'Est et dans l'Ouest :

« Les gens à l'ouest je les ai rencontrés souvent à plusieurs occasions. [...] on comprend que les gens [à l'est] bon quand ils ont fait leur journée de travail, souvent c'est dans la construction, tsé ils ont leur voyage pis bon ça fini là. Tandis que dans l'ouest t'avais souvent des notaires, des avocats... tsé des gens dans le fond qui sont habitués aux rencontres pis tout ça. Tsé on va faire une rencontre ce soir, on va jaser pis trouver des solutions, sans nécessairement être une poursuite, mais ils savent écrire des lettres » [Entrevue 4, 2021].

La démographie tend à changer dans l'est de Montréal, beaucoup de gens dans l'est se mobilisent pour l'environnement (ex : mobilisation 6600), mais les individus qui portent ces mobilisations sont souvent éduqués ou ont de l'expérience en la matière (Paddeu, 2023). Il est encore important aujourd'hui d'avoir des *leaders* pour soutenir la mobilisation. Les tables de quartier et les organismes communautaires du territoire agissent souvent à titre de *leaders* puisqu'ils sont près des citoyen.enne.s, de leurs enjeux et de leurs besoins. En passant par eux, ILEAU s'assure que le financement sera orienté vers les bons endroits et ils s'assurent aussi une certaine mobilisation citoyenne puisque les citoyen.enne.s font confiance aux organismes communautaires de leur quartier. Dans une optique d'inégalités environnementales, ce constant réitère l'importance de l'action d'ILEAU dans l'Est de Montréal.

Les facteurs liés à la connaissance du besoin d'agir

Pour prendre action, il faut premièrement être conscient.e qu'une action est nécessaire. Il faut ensuite être en mesure de savoir quel type d'action est requise et surtout adéquate pour répondre au problème. En faisant ces propres recherches, on peut vite être submergé par l'information et sentir un sentiment d'impuissance ou de culpabilité – l'éco-anxiété et l'éco-fatigue dont on parlait plus tôt. Comme l'innovation sociale s'appuie sur la diffusion informelle et formelle, elle permet de remplir ce besoin d'information/éducation. La diffusion, aussi diverse que les interventions d'ILEAU, se veut éducative, mais aussi rassembleuse.

La diffusion informelle offre une diffusion partielle puisqu'elle repose essentiellement sur les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille. Dans ce cas, une partie seulement de l'innovation sociale sera diffusée.

Partagée de cette façon, l'innovation sociale aura des effets sur l'adoption de nouvelles pratiques ou de nouvelles habitudes. On peut citer en exemple l'infolettre, les patrouilles ILEAU, les bucherons de l'asphalte ainsi que l'ambassadeur.drice.

L'infolettre : En plus d'être actif sur les différents réseaux sociaux, ILEAU publie de façon mensuelle une infolettre permettant de garder les gens informés et de constituer l'historique des projets et des mobilisations.

Les patrouilles ILEAU : De 2015 à 2017, ILEAU en collaboration avec le regroupement des écoquartiers a fait du porte à porte pour sensibiliser les citoyens et citoyennes aux enjeux des changements climatiques.

Les bucherons de l'asphalte : En 2016, ILEAU met en place le concept des bucherons de l'asphalte dans le but de sensibiliser et impliquer les individus sur le territoire d'intervention au remplacement de l'asphalte par des végétaux. Travaillant tous et toutes pour le même objectif, celui de transformer et verdir leur milieu de vie, la communauté compte plus de 1000 bûcherons de l'asphalte.

Ambassadeur.drice : En 2019, ILEAU a nommé un ambassadeur pour contribuer au rayonnement de la campagne et pour favoriser le passage à l'action des entreprises et des institutions.

La diffusion formelle passe quant à elle par une reconnaissance des autres acteurs et des pouvoirs publics qui peut mener, dans le cas d'ILEAU, à des changements au sein des politiques locales d'aménagements ainsi qu'à l'élaboration d'outils institutionnalisés comme l'attestation de stationnement écoresponsable.

Attestation de stationnement écoresponsable : L'attestation de stationnement écoresponsable est un projet de longue haleine entrepris conjointement avec le Conseil régional de l'environnement de Montréal et le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO). Elle est l'aboutissement d'une démarche qui a commencé lors de la première édition du *Parking day* et de la venue du spécialiste Donald Shoup en 2012 à Montréal. Un premier guide sur le stationnement a ensuite vu le jour en 2014. Le nouveau guide de 2019 a pour but de diminuer l'empreinte écologique des stationnements, mais également de les positionner comme moyen de transition vers des options de mobilité durable et de verdissement. La démarche s'inscrit dans la sensibilisation, l'accompagnement et la reconnaissance des propriétaires de stationnement grande surface (100 cases et plus). Pour se faire, un travail de répertoriage a été effectué, ce dernier a par la suite conduit à la création d'une plateforme web.

Ensuite un comité d'experts a établi des critères pour créer une grille de pointage. Si l'attestation était, à la base, uniquement utilisée sur le territoire montréalais, elle tend à s'étendre à d'autres milieux urbanisés (Laval, Centre du Québec, Capital national) montrant ainsi son fort potentiel de répliquabilité et son utilité. Le guide est donc un outil pour les services municipaux qui souhaiteraient modifier leurs règlements dans une perspective de développement durable.

Les deux types de diffusion sont complémentaires dans le sens où elles permettent de rejoindre des publics différents. En ayant une communication à deux niveaux, il est possible de rejoindre les gens sur le terrain ainsi que ceux et celles qui gravitent et s'intéressent au monde municipal.

Les facteurs liés à l'agir des autres

L'une des personnes interviewées a mentionné que le projet pour lequel elle a reçu du financement (à travers la table de quartier de son arrondissement) a aussi influencé d'autres personnes à verdir. Une dame âgée habitant dans l'immeuble en face du projet de verdissement a décidé d'aménager son balcon avant avec des fleurs et des fines herbes. Elle a également installé une chaise berçante et y passe la majorité de son temps puisque la vue de son balcon donne maintenant sur des plantes, des fleurs, des arbres et une communauté dans laquelle elle peut dorénavant s'inscrire. En aménageant son balcon avant, elle peut donc socialiser régulièrement avec les personnes qui profitent des nouvelles installations ou en font l'entretien. Le verdissement de son balcon était optionnel dans le sens qu'elle aurait pu socialiser et profiter de la communauté sans avoir un balcon vert. N'ayant pas parlé à la dame, on émet l'hypothèse qu'elle voulait s'inscrire dans un mouvement de verdissement et que si ce qui l'entoure n'était pas vert, elle n'aurait probablement pas, à son tour, verdi son balcon. Les premiers projets de verdissement, sorte d'impulsion, donnent souvent suite à d'autres projets, mais ceux-là, portés de façon autonome par la population. On parle ici d'effet levier. Cet effet levier est difficile à identifier et quantifier puisqu'il n'est pas planifié. Ce verdissement n'est pas non plus comptabilisé dans les données d'ILEAU, laissant penser que les retombées de la campagne sont encore plus grandes que celles annoncées.

La force du nombre est un facteur important également au niveau de la motivation à participer à une activité de verdissement. Il se produit un effet d'entraînement quand un petit groupe se mobilise autour d'un enjeu ou d'une cause. On peut supposer que cet effet d'entraînement s'applique également dans le projet de la trame verte et bleue de la campagne ILEAU. Chaque projet de verdissement produit son effet d'entraînement à petite échelle, de façon locale, mais s'intègre également dans un projet de société à

l'échelle de Montréal. C'est donc de dire aux citoyen.enne.s qu'en verdissant leur environnement immédiat ils et elles participent également à quelque chose de plus grand.

Les facteurs personnels et affectifs

Chaque individu a un degré variable d'intérêt envers l'environnement et le verdissement, et ce pour des raisons différentes. Nous en avons déjà abordé quelques-unes : temps, argent, (re)connaissance du problème, etc. À cela, on peut ajouter le facteur culturel, que l'on considère comme un facteur personnel et affectif puisqu'il influence notre façon de voir et percevoir ce qui nous entoure. La culture est porteuse de symboles et de valeurs qui font en sorte que l'on aspire ou que l'on recherche certains modes de vie dont le verdissement ne fait, malheureusement, pas toujours partie :

« Euh, je dirais aussi que pour certaines communautés culturelles, l'asphalte pis une belle cour bétonnée là... ça correspond à une idée du progrès et donc d'avoir des arbres, des végétaux tout ça là pour eux c'était la campagne et ils ne s'inscrivent pas dans ce genre de schème. Pour eux, le progrès, la modernité, c'est d'aller au supermarché pis d'avoir ces fruits pis ces légumes-là » [Entrevue 2, 2021].

Dans ce type de situation, il est plus difficile de mobiliser des gens pour faire des projets de verdissement. Au-delà de la culture individuelle, il y a aussi une culture d'arrondissement qui peut venir jouer contre la volonté de verdir. Il y a dans l'est de Montréal un réseau routier dont la présence influence grandement l'aménagement du territoire. La culture de certains arrondissements orientée vers le tout à l'auto ne laisse pas beaucoup de place au verdissement.

De par sa structure et ses activités, ILEAU encourage une participation et une mobilisation citoyenne. La structure d'ILEAU jumelée aux partenariats de confiance établis à travers le temps permet à ILEAU d'offrir un financement rapide et simplifié. Les projets financés par ILEAU ont ensuite le potentiel d'en inspirer d'autres. Le réseau de partenaires varié est également important puisqu'il permet de rejoindre des personnes et des besoins tout aussi variés. Des personnes qui sans l'initiative de leur table de quartier ou des organismes communautaires et le financement d'ILEAU n'auraient peut-être pas priorisé le verdissement. Les organismes communautaires et les tables de quartier sont les plus informés quant aux enjeux de leur territoire. En faisant affaire avec eux, ILEAU s'assure de financer des projets qui aideront directement la population tout en participant à l'idéal social qu'ILEAU s'était fixé – réduire les ilots de chaleur urbains. Faire une activité de verdissement avec ILEAU ce n'est pas seulement verdir et embellir

l'environnement qui nous concerne et sur lequel on travaille, mais aussi participer au réseau de trames vertes et bleues actives de Montréal. Les individus peuvent tirer de la motivation de savoir qu'ils et elles participent à quelque chose de plus grand et que les répercussions d'un tel projet vont au-delà de leur personne et de leur environnement immédiat pour s'inscrire à l'échelle de la ville. L'accompagnement d'ILEAU, à travers des équipes expertes, lors de projets de verdissement rassure les individus et encourage ainsi leur participation. Grâce à l'expertise des équipes d'accompagnement, les groupes d'individus peuvent acquérir des compétences qu'ils pourront ensuite transposer lors de projets futurs.

4.3 Preuve 3 : Les espaces verts peuvent être appropriés et devenir des extensions du chez-soi.

Encore une fois, les résultats d'entrevues abondent dans le sens de la littérature scientifique. Comme nous l'avons vu dans le chapitre présentant la problématique, il y a plusieurs moyens de s'approprier un espace. Nous ferons la démonstration de quelques-uns des exemples et joindrons, lorsque possible des cartes mentales pour appuyer davantage notre analyse. On rappelle qu'il a été demandé aux participant.e.s de dessiner leur chez-soi selon la consigne suivante :

Sur une feuille blanche (8.5 X 11), représentez votre « chez-soi ». Vous pouvez utiliser des couleurs, des formes, des lignes, des mots, etc. Votre dessin peut être abstrait ou à l'échelle tant qu'il représente votre « chez-soi ». Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque votre dessin part de vos sentiments et de votre représentation de votre milieu de vie.

Les résultats des cartes mentales sont particulièrement intéressants à ce stade-ci et en cohérence avec l'une de nos hypothèses : les espaces verts appropriés par les individus seront nécessairement présents dans leur représentation du chez-soi. Tel que mentionné plus tôt, l'objet de la carte mentale étant personnelle, il est difficile de l'analyser et la comparer. Certaines personnes ont choisi de faire des cartes abstraites (3), sémantiques (4) ou plutôt traditionnelles (6) et les compétences relatives au dessin peuvent varier affectant du même coup l'objet que l'individu tente de représenter. Si les personnes hautement impliquées dans leur milieu n'ont pas toutes choisi de faire des cartes traditionnelles, les cartes traditionnelles les plus complètes et détaillées ont été faites par des personnes hautement impliquées dans leur milieu. On peut également voir que les personnes qui résident au même endroit depuis longtemps ont tendance à faire des cartes mentales plus détaillées que ce soit en mots ou en élément de dessin. Les espaces verts ne sont pas toujours explicitement représentés dans les cartes mentales, mais il y a toujours au moins un mot, une forme ou une couleur qui rappelle et appelle la nature.

- 1) S'approprier à travers la connaissance de la faune et la flore

Une dame qui a participé à une journée de plantation avec ILEAU a été interrogée lors des entrevues sur son intérêt pour le Jardin botanique. Elle avait mentionné dans le questionnaire que le Jardin botanique était l'un de ses endroits préférés. Son explication lors de l'entrevue est particulièrement intéressante:

« Ah ben oui c'est sûr! Je l'appelle mon jardin. Entre 10 et 15min de marche je suis rendu sur place et puis euh j'ai des voisines aussi qui habitent dans le quartier et des fois on se donne rendez-vous là-bas et puis bon ben on visite un secteur. Tout le printemps d'ailleurs on a suivi l'évolution de la floraison. Alors ça a commencé avec les magnolias et après ça [...] et à chaque fois on dit ah là on va aller voir c'est maintenant les pivoines mettons, ah maintenant on va y aller c'est les hémérocailles, les iris, là c'est les rosiers. Alors c'est ce qu'on se dit, à chaque semaine même des fois d'une journée à l'autre c'est un grand plaisir d'y aller » [Entrevue 3, 2021].

Il y a beaucoup d'éléments importants dans cette réponse. D'abord, l'emploi d'un adjectif possessif (mon) pour parler du Jardin botanique démontre une certaine appropriation – elle a fait sien le Jardin botanique. Ensuite, la dame et ses amies suivent l'évolution de floraison de plusieurs types de fleurs. C'est la diversité qui est intéressante pour elles et qui offre du nouveau. Pour finir, c'est leurs connaissances des fleurs qui portent leurs aventures quotidiennes. On peut penser que leurs connaissances des fleurs les aident à s'orienter dans le parc puisque les différentes fleurs agissent comme point de repère leur permettant ainsi de se créer une carte mentale des lieux. Il est difficile cependant de dire si ce sont les connaissances de la dame qui l'ont amené à utiliser le parc ou c'est son utilisation du parc qui lui a permis de développer des connaissances.

Parallèlement, les journées de plantation organisées par ILEAU participent à initier ou élargir les connaissances des individus qui participent. Bien entendu, nous ne prétendons pas que la dame ait acquis toutes ses connaissances grâce à la journée de plantation à laquelle elle a participé. Il est cependant réaliste de penser que par le biais des journées de plantation et de l'accompagnement d'expert.e.s les citoyen.enne.s acquièrent certaines connaissances en lien avec le végétal qu'ils et qu'elles peuvent ensuite transposer ailleurs.

2) S'approprier à travers la maîtrise et la familiarité, par la marche et l'usage.

L'un des éléments communs à toutes les entrevues pour parler d'appropriation d'espace est l'usage puisqu'il est difficile de s'approprier un espace sans en faire l'utilisation. La marche est l'activité la plus pratiquée à travers l'ensemble des répondant.e.s renvoyant aux écrits de Augoyard (1979) et De Certeau

et al. (1994). Tout comme le quartier, les espaces verts offrent une dimension non marchande qui permet la déambulation, la rêverie et ajoutons même, dans le cas des espaces verts, le ressourcement.

Une dame qui habite près de l'eau à Verdun et qui promène son chien plusieurs fois par jour a mentionné ceci en parlant du parc et du fleuve :

« C'est ma cour. Je dis toujours que c'est ma cour pis ma piscine. Pis j'invite tout le monde! »
[Entrevue 16, 2021]².

On retrouve dans cet exemple, un peu à l'image de l'exemple précédent, la même utilisation d'un adjectif possessif (ma) pour d'écrire un espace vert public. À travers la marche et l'usage répété, la dame qui passe plusieurs heures par semaine, voire par jour, dans le parc s'est totalement approprié l'espace.

L'usage et le temps sont d'ailleurs des facteurs qui s'additionnent dans le sens où plus un individu réside longtemps au même endroit plus son appropriation de l'espace sera forte. Une dame qui habite depuis longtemps le même quartier connaît très bien le parc où elle va régulièrement se balader :

« Mais comme ça fait quand même plus de 10ans qu'on habite le quartier, oui tsé je connais bien les sentiers, je sais où il y a un banc pour me reposer. Si j'ai besoin je sais où il y a des poubelles sur le parcours, euh je peux conseiller quelqu'un qui cherche son chemin, alors oui je pense que je me suis bien approprié le secteur. Y'a une piscine et on connaît tous les sauveteurs » [Entrevue 7]³.

La carte mentale suivante appuie cet argument. La personne qui l'a dessinée habite depuis de nombreuses années dans le quartier. La carte de type traditionnel est très réaliste. Fidèle au territoire en termes de proportion et de détails, elle démontre une grande connaissance et familiarité avec l'ensemble du quartier. Il faut dire que la personne est également hautement impliquée dans le développement et le verdissement de son quartier.

² Il n'y a malheureusement pas de carte mentale pour cette citation.

³ *Ibid.*

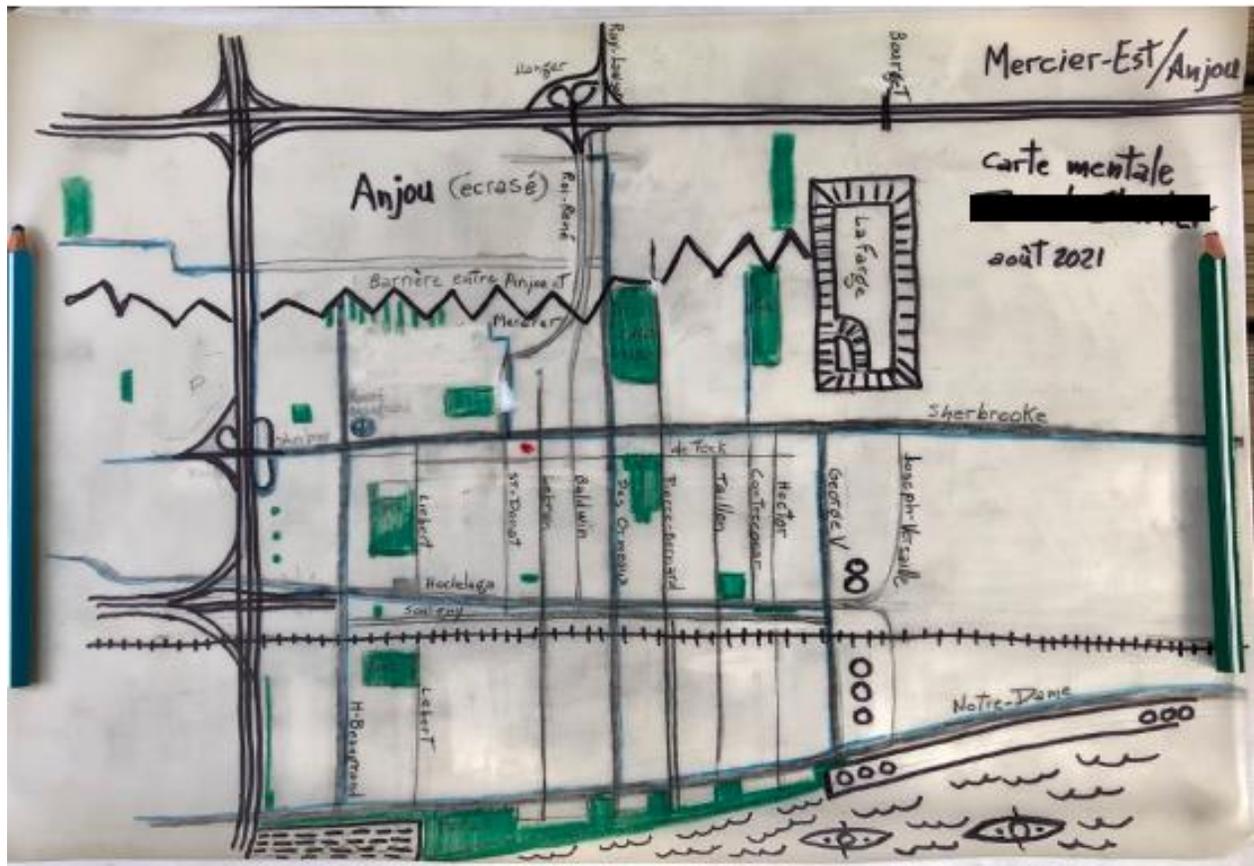


Figure 14. Carte mentale – Entrevue 13, 2021.

Une autre carte mentale (entrevue 15) a été dessinée par une personne qui a passé sa jeunesse dans un quartier et qui y habite de nouveau. Elle mentionne cependant que son sentiment de chez-soi envers ce quartier qui l’a vue grandir n’était pas différent quand elle habitait ailleurs. À chaque fois qu’elle y retournait, elle avait ce sentiment de chez-soi :

« [...] quand je viens ici, je me sens chez moi-même si je n’habite pas là » [Entrevue 15].

Elle confirme également en entrevue son sentiment d’appropriation des parcs près de chez elle lorsqu’elle est interrogée sur le contenu de sa carte mentale.

On y voit un parc dessiné dans le coin supérieur droit :

« [...] pour moi le parc c'est une extension de mon domicile, tsé c'est des endroits qui sont à proximité et qui me permettent de voir ma famille, mes amis, faire mes courses, fait que tsé c'est comme ma vie, mon quotidien ouais » [Entrevue 15, 2021].

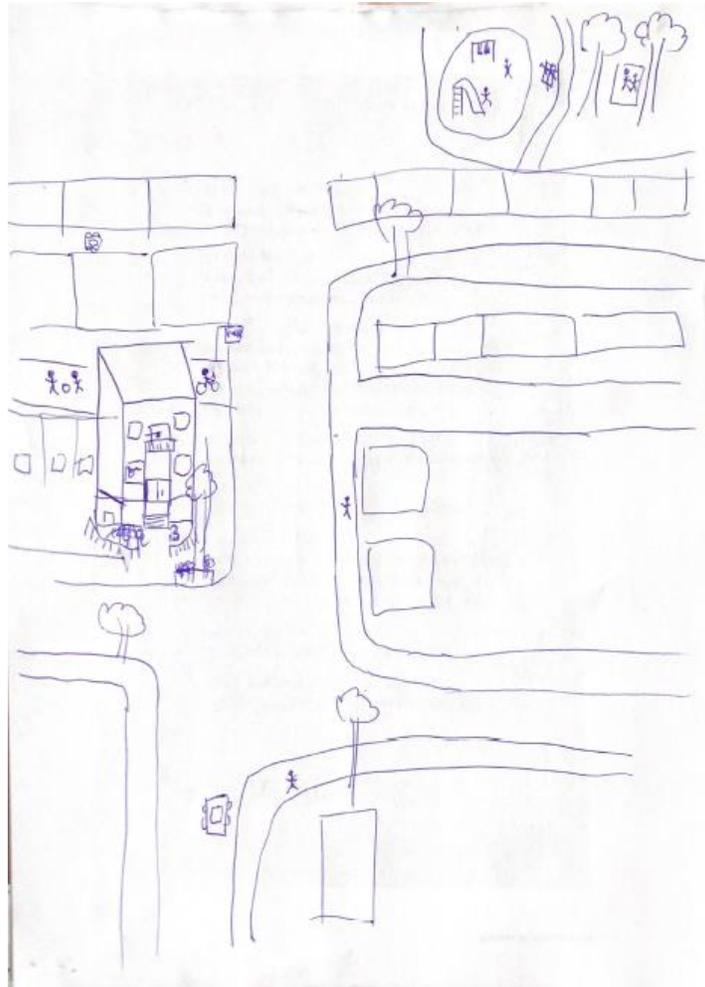


Figure 15. Carte mentale - Entrevue 15, 2021.

À titre comparatif, une répondante qui a déménagé énormément dans les dernières années (parfois plusieurs fois dans la même année) nous partage son absence d'appropriation pour les espaces verts :

« Ouin non c'est ça, je dirais que non, mais tsé j'ai souvent déménagé fait que on dirait que j'ai pas pris l'habitude de me dire " Heille ça c'est chez-moi" parce que je me dis " C'est sûr que je déménage pour quelconque raison" » [Entrevue 11, 2021].

Pour elle, l'endroit dans lequel elle se sent le plus « chez-elle » est un endroit qu'elle a fréquenté énormément (avant la covid). Elle mentionne que le quartier des spectacles est un endroit qui est « très relié à qui je suis et à mes intérêts ». C'est également un endroit, qui pour elle, cumule un bon nombre de souvenirs et de connaissances.

Or, il est intéressant de voir sur sa carte mentale (entrevue 11) que le quartier des spectacles n'y apparaît pas. La carte mentale, de style sémantique, regroupe un ensemble d'éléments et d'activité de proximité, mais pas le quartier des spectacles.

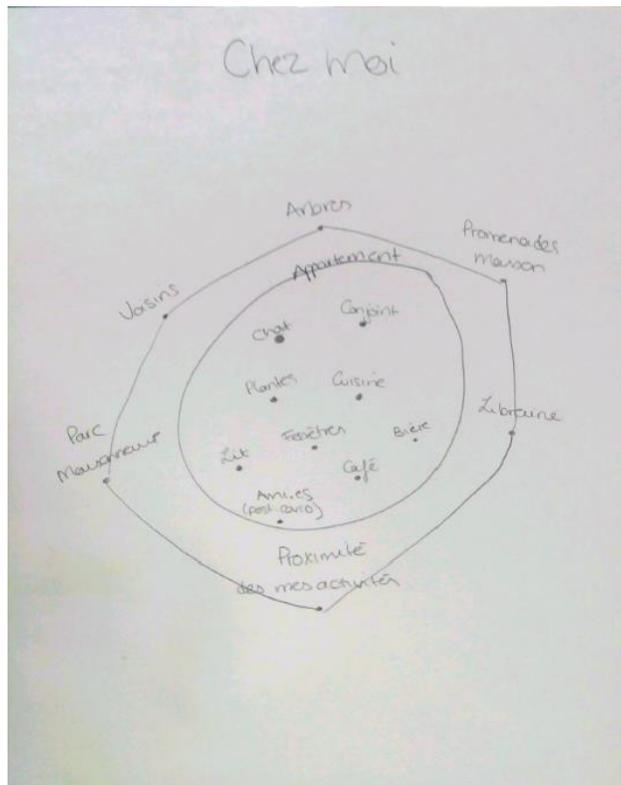


Figure 16. Carte mentale – Entrevue 11, 2021.

Autre fait intéressant, elle mentionne une appropriation et connaissance de l'île de Montréal, notamment grâce à ses nombreux déplacements en vélo :

« [...] mais tsé comme je disais, vu que je me déplace vraiment partout, ben pas partout, mais quand même plusieurs endroits à Montréal, je connais bien Montréal. Fais que j'ai

l'impression que je m'approprie Montréal, j'ai l'impression que Montréal c'est ma ville, je la connais bien » [Entrevue 11, 2021].

Cette appropriation ne transparait cependant pas dans sa carte mentale.

On peut comprendre ce dernier exemple comme une limite des cartes mentales qui doivent être jumelées à d'autres outils pour permettre d'en comprendre tout le sens ou encore comme le simple fait que l'appropriation ne mène pas nécessairement au sentiment de chez-soi. Il y a peut-être, dans la trop grande distance entre ses espaces appropriés et son domicile, un frein à considérer ces espaces comme des extensions du chez-soi renvoyant à l'intérêt de l'échelle du quartier en spécifiant le quartier, lieu de résidence.

2.1) L'usage oui, mais l'absence d'usage aussi.

Si au départ, on abordait l'appropriation de l'espace à travers les activités qui y sont pratiquées, il s'est avéré au fil des entrevues que l'absence d'activité est également, dans certaines situations, un élément tout aussi important. Lors d'une entrevue, la personne interrogée a mentionné ne jamais faire de BBQs (activité très populaire dans certains parcs et espaces verts de Montréal) à cause de leurs impacts sur l'environnement. L'usage des espaces verts de cette personne est donc réduit au maximum, mais ne démontre pas un manquement d'appropriation. Bien au contraire, la personne, qui est très impliquée dans la préservation de l'environnement, mentionne qu'elle se fait parfois reprocher son appropriation :

« J'ai tendance à dire aux gens quoi faire en plus quand je les vois sortir des sentiers. Tsé écoute on n'est pas dans la forêt vierge là, pis même dans la forêt vierge en théorie on serait supposé rester dans les sentiers. Des fois j'en chicane plusieurs et j'ai tendance à m'approprier les lieux comme si c'était chez moi » [Entrevue 1, 2021].



Figure 17. Carte mentale – Entrevue 1, 2021.

Ces propos renvoient aux écrits de Bélanger (2010) sur les conflits et les tensions qui peuvent survenir dans des endroits qui sont appropriés par certaines personnes. Plusieurs personnes en entrevue ont également mentionné ramasser les déchets des autres lors de leur ballade au parc et réprimander certaines personnes pour leur comportement.

3) S'approprier à travers la personnification de son environnement.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'une des techniques d'appropriation transige dans le potentiel de modification et de personnification qu'un individu a sur son environnement. Certaines personnes en entrevue ont démontré de l'intérêt et des capacités dans la modification de l'environnement à travers le verdissement. L'exemple qui suit s'inscrit dans un besoin pour la personne interrogée de s'approprier et de rendre plus sécuritaire la rue sur laquelle elle habite. Résident dans un secteur où se côtoie de la consommation de drogue, de la prostitution, de l'itinérance et de la précarité, le verdissement est apparu comme une solution pour la personne interrogée. Avec une amie et des voisin.e.s, ils et elles ont décidé de verdir le trottoir devant leur domicile. En parlant du projet de verdissement :

« On ne l'a vraiment pas conçu dans la logique, on veut que ça ait l'air plus propre et allez-vous-en, mais vraiment comme c'est pour vous aussi » [Entrevue 9, 2021].

Le projet, fait dans un souci d'inclusion, a permis de créer un sentiment de communauté et d'appropriation par l'utilisation, l'usage et l'entretien des lieux :

« Tu te retrouves à t'en occuper très, très souvent. En plein été on sort environ 40min par jour à peu près pour arroser. Donc on est très souvent dehors, donc ça fait que l'on connaît absolument tout le monde et tout le monde nous connaît. Ça crée une espèce de micro-communauté franchement qui est assez impressionnant. On a rencontré plein, plein, plein de monde autour de chez nous grâce à ça » [Entrevue 9, 2021].

Le projet qui a été très complexe à faire approuver au niveau politique et administratif a reçu un financement partiel (environ 3000\$) d'ILEAU qui a passé par l'intermédiaire de la Table de quartier qui a ensuite remis l'argent aux citoyen.enne.s. Le projet était donc déjà en branle lors du financement. C'est ILEAU qui a mentionné des fonds disponibles pour des projets de verdissement à l'écoquartier qui a ensuite communiqué avec la personne interviewée. Un financement fort apprécié par sa simplicité, mais surprenant aussi pour la personne interviewée :

« Moi, je ne m'étais jamais dit qu'on pouvait vraiment postuler parce qu'on n'est pas directement dans la désimperméabilisation et l'impact environnemental. On est plus dans planter des arbres ou planter dans des bacs, ce n'est pas leur mission. Donc je savais que ça existait, mais je me suis toujours dit bah on ne doit pas cadrer dans leur truc » [Entrevue 9, 2021].

La carte mentale (entrevue 9) faite par cette personne montre son chez-soi à l'échelle du quartier. Certaines inscriptions sur la carte ont été rendues confidentielles, mais on pouvait voir le nom des voisin.e.s. L'appropriation se traduit ici par une modification de l'environnement grâce au verdissement.

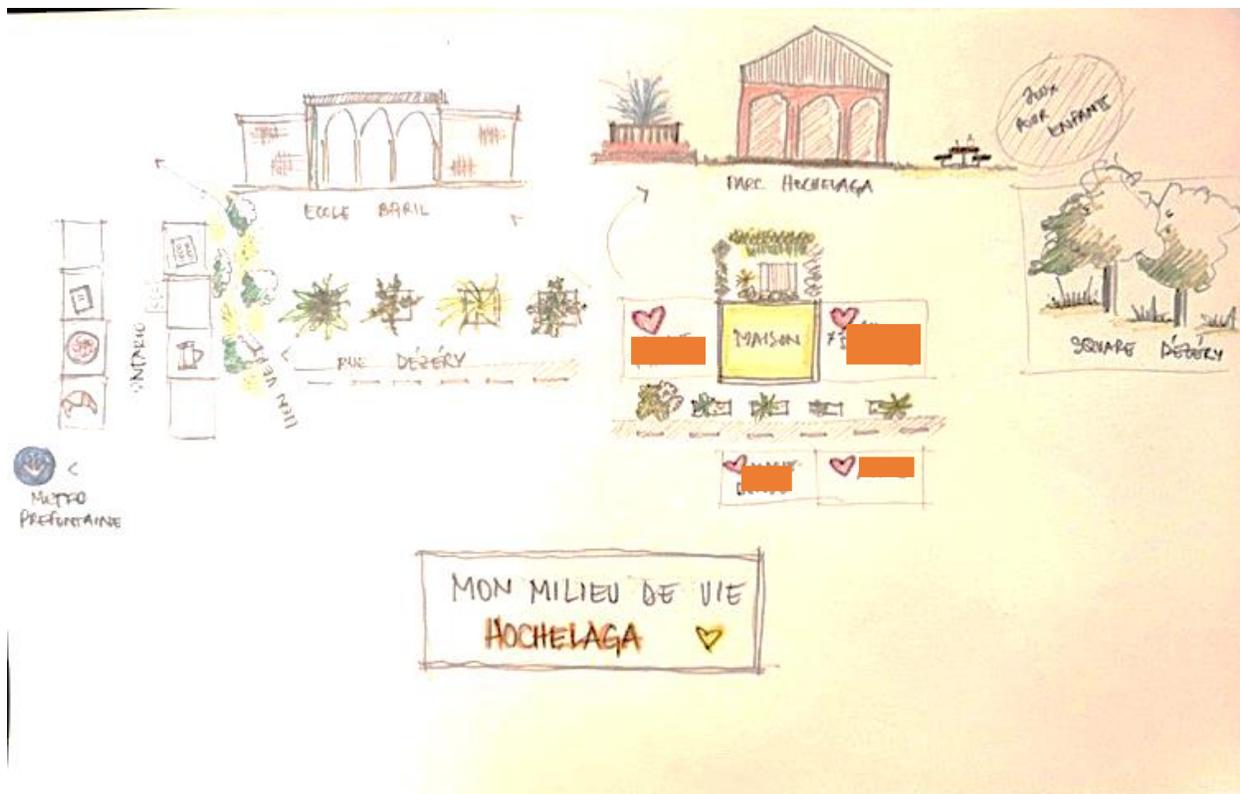


Figure 18. Carte mentale – Entrevue 9, 2021.

Il apparaît clair que la personne interrogée a beaucoup de fierté et d’amour pour son quartier qui est devenu son milieu de vie. Les impacts de cette proactivité et de ce sentiment bienveillant à l’endroit de la population qui s’y trouve ont permis des retombées importantes sur le verdissement (exemple antérieur de la dame âgée qui a verdi son balcon), mais également sur la cohésion sociale. La personne interrogée mentionne :

« [...] ça a rassemblé plein de monde et on connaît plein de monde et y’a un certain effet que comme tu connais le monde tu peux les aborder dans la rue et je ne sais pas moi, faire l’épicerie pour certains ou une dame qui a mal au dos et on l’amène à l’hôpital en voiture, donc ça c’est juste des personnes qu’on a connues grâce au jardinage » [Entrevue 9, 2021].

Le projet a également permis de connaître des populations plus marginalisées comme les travailleuses de rue et d’améliorer leur sentiment de sécurité :

« [...] le résultat de ça c'est que ça n'a pas seulement été bénéfique pour nous, y'a des filles, des travailleuses du sexe dans la rue qui viennent nous voir en disant " ben merci d'avoir fait ça, on sent qu'il y a quelqu'un, donc on se sent plus en sécurité, on vous connaît" » [Entrevue 9, 2021].

L'une des travailleuses de rue à d'ailleurs partagé son appréciation pour un type de légume qui depuis est replanté chaque année par la personne interrogée.

Ce projet initié et porté par les citoyens et citoyennes démontre l'importance et la pertinence d'un financement flexible et réitère l'importance de donner les moyens aux citoyens et citoyennes de créer et de transformer leur milieu de vie.

Nous avons relevé plusieurs moyens d'appropriation de l'environnement naturel. Que ce soit par la connaissance du milieu et des végétaux qu'il comporte, par la maîtrise et la familiarité induites par un usage répété, par l'absence d'usage dans un but de préservation accrue ou encore à travers la création dans la modification de son environnement. Ces différents moyens qui ont démontré différents résultats nous permettent d'affirmer que l'environnement naturel à l'extérieur du domicile peut être perçu comme une extension du chez-soi. À travers les questionnaires, les entrevues et les cartes mentales, il est possible de lier la familiarité, l'usage et l'action créatrice des individus à l'appropriation des espaces.

Au-delà des bienfaits sur la préservation de l'environnement naturel, la multiplication des espaces qui évoquent un sentiment de chez-soi, multiplie également les bénéfices du chez-soi. Rappelons que le chez-soi participe, dans une relation de co-création avec l'environnement, au développement d'un capital identitaire et que le capital identitaire est un outil important pour évoluer dans la société actuelle. En démontrant une appropriation des espaces verts, les participant.e.s ont démontré la possibilité de multiplier les endroits qui offrent un sentiment de chez-soi et donc qui participent à la construction du capital identitaire.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Comme démontré, la campagne ILEAU, de par sa structure et son fonctionnement permet d’obtenir des retombées qui vont au-delà des résultats quantifiables actuels – conséquence intéressante induite par l’innovation sociale. La réalisation d’un projet réussi peut être l’initiateur de projets futurs qui eux seront entièrement portés par les citoyen.enne.s. Cela permet de multiplier les initiatives en verdissement sans nécessairement multiplier les efforts (effet levier). Théoriquement, il est possible de penser qu’une seule action peut entraîner un nombre infini d’actions additionnelles. Bien entendu, sur le terrain, les initiatives tendent à s’essouffler après un moment et réalistiquement parlant l’influence perçue voir traçable d’une initiative en verdissement s’inscrit dans la proximité et reste relativement limitée. On peut reprendre l’exemple de la dame qui a décidé, suite à une initiative citoyenne en verdissement en face de chez elle, de verdier et d’aménager son balcon (2^e degré), mais il serait difficile de voir si cette dame a à son tour influencé des initiatives en verdissement (3^e degré) et ainsi de suite. Les chiffres compilés et partagés par la campagne ILEAU (1^{er} degré) n’incluent donc pas l’ensemble des retombées de la campagne.

En offrant un financement flexible et humain, ILEAU facilite certaines initiatives qui n’auraient peut-être pas été considérées par le financement traditionnel. Des initiatives par et pour les citoyen.enne.s. Ce sont ce genre d’initiatives qui ont le plus grand impact sur l’agir. Les membres d’une communauté apparaissent plus crédibles aux yeux des autres membres que les expert.e.s. puisque les membres sont considérés comme partageant les mêmes valeurs. Plusieurs autres facteurs expliquent la mobilisation et l’engagement citoyen, nous en avons nommé quelques-uns plus tôt en lien avec les connaissances et reconnaissances du problème ainsi que la capacité d’agir des individus. Le succès de la campagne ILEAU réside d’ailleurs dans le fait que l’innovation sociale au sein de la campagne vient, à travers ces différentes actions (information, sensibilisation, etc.), agir sur les facteurs de la mobilisation citoyenne.

Les retombées de la campagne ILEAU s’inscrivent dans deux dimensions distinctes, mais interreliées. La première, et celle recherchée/attendue par ILEAU, a trait au verdissement et à la réduction des ilots de chaleur urbains. Plusieurs actions sont mises de l’avant : la déminéralisation, la plantation, la sensibilisation, la création du grand parc, la concertation et la participation citoyenne. Ces actions participent toutes d’une façon ou d’une autre à la création de corridors verts et de trames vertes et bleues actives. Comme nous l’avons vu, ces espaces facilitent et encouragent les déplacements et la mobilité

active. La marche, facteur d'appropriation de l'espace par l'engagement du corps, tel que mentionné par De Certeau et al., est encouragé dans ces espaces devenus agréables et sécuritaires.

Au-delà des TVB, le simple verdissement à l'avant d'un immeuble ou sur les trottoirs participe à embellir le trajet et donc favorise la marche. Un trajet agréable aura de plus grandes chances d'être emprunté fréquemment et par la fréquence de son utilisation entrainera une appropriation par la personne utilisatrice. Cette réflexion renvoie à l'une des sections de ce mémoire soit celle sur la distribution inégale de la végétation. Comme démontré, certains quartiers jouissent d'une canopée beaucoup plus développée que d'autres. L'est de Montréal est globalement plus défavorisé en comparaison à l'ouest⁴ en termes de canopée et de verdissement sur rue. Il y a également de grandes disparités entre les différents quartiers de l'est. L'une des personnes en entrevue a partagé ses constatations suite à un déménagement. Partie de Saint-Michel pour s'installer à Rosemont, la présence de verdure dans son nouveau quartier fut l'un des éléments les plus frappants pour elle. Certains quartiers sont plus agréables à marcher que d'autres et permettent la déambulation de par leur beauté et leur fraîcheur. Le potentiel d'appropriation pour les habitant.e.s est donc plus grand dans ces quartiers qui invitent à la marche. Comme démontré, une plus grande appropriation mène à une construction identitaire plus développée et à un capital identitaire plus grand. Rappelons que l'intérêt de ce mémoire pour le capital identitaire, concept peu utilisé en études urbaines, réside dans le fait qu'il est l'un des déterminants dans le développement personnel qui influe sur la capacité des individus à composer avec le quotidien et à obtenir des ressources sociales d'autrui.

Le verdissement des quartiers défavorisés, en plus de réduire les risques reliés aux îlots de chaleur urbains participe également à consolider des milieux de vie appropriable capable d'outiller les individus. Verdir l'environnement des personnes en situation de précarité participe à la réduction de l'exposition aux inégalités environnementales (réduction des ICU), à l'augmentation de l'accès aux espaces verts (verdissement) ainsi qu'à la réduction des vulnérabilités. La réduction des vulnérabilités est possible grâce à l'augmentation du capital identitaire des individus induit par un environnement facilement appropriable et familier dans lequel l'individu se connaît et se reconnaît, résultat de sa capacité à agir/modifier ledit environnement. En situation de risques environnementaux par exemple, les individus avec un capital

⁴ À noter que l'une des personnes interviewé (groupe 2) travaille pour un organisme dont une partie de la mission porte sur la sensibilisation et l'éducation en lien avec les enjeux environnementaux. Elle mentionne que si l'ouest est plus favorisé en termes de canopée, c'est aussi le territoire qui subit la plus grande déforestation depuis les vingt dernières années.

identitaire plus élevé auront plus de facilité à composer avec les aléas d'un quotidien de plus en plus marqué par les changements climatiques et leurs répercussions.

L'Est de Montréal est doublement affecté par les nouvelles réalités engendrées par les changements climatiques et l'urbanisation. Comme démontré, l'est de Montréal est, de par sa grande minéralisation, vestige d'un fort passé industriel, plus propice aux ICUs. L'Est est également davantage défavorisé, et ce, socialement et matériellement. On peut penser que les individus qui y vivent ont moins de ressources, d'outils, de compétences pour réussir et avoir une mobilité sociale ascendante — ils sont déjà désavantagés en ressources tangibles (ressources financières, éducation, statut social, etc.). Les espaces verts appropriables/appropriés se présenteraient donc comme une solution aux deux problèmes mentionnés puisqu'ils entraînent deux résultats :

1. Une plus grande couverture végétale qui participe à la réduction des îlots de chaleur urbains, donc un meilleur milieu de vie et une meilleure santé.
2. Une appropriation par l'utilisation mène à un sentiment de chez-soi favorisant un capital identitaire plus élevé chez les personnes utilisatrices. Un plus grand capital identitaire permet d'outiller les individus qui navigueront mieux à travers les risques environnementaux auxquels ils auront à faire face et auront plus de facilité à aller chercher de l'aide en situation difficile.

Le renforcement du capital identitaire à travers le verdissement se présenterait donc comme un moyen supplémentaire pour amoindrir les disparités de compétences et de résilience entre les populations en plus de mitiger les conséquences des changements climatiques (vagues de chaleur, inondations, etc.).

5.1 L'épistémé contemporaine de la propriété privée, ses fondements et ses racines.

De façon, disons-le, un peu inattendue, les ramifications du présent mémoire s'inscrivent dans des dimensions qui dépassent largement le cadre initial de recherche. À cet effet, il est important, dans le contexte actuel entourant la propriété privée et ses symboles, de rappeler l'intérêt pour l'appropriation des espaces verts. L'appropriation telle que mentionnée par Chombart de Lauwe (1979) comprend trois formes. Chacune d'entre elles peut pallier le manque d'appropriation de l'une ou l'autre des formes. L'appropriation d'un espace vert peut donc venir pallier un manque d'appropriation du domicile par exemple.

Sans remettre en question l'ensemble des réflexions sur la relation individu/environnement théorisée par plusieurs dont Fischer, Moles et Rohmer ainsi que Moser et Weiss mentionnés dans ce mémoire, il est difficile de ne pas voir l'influence d'une société soumise à l'hégémonie du privé et de la possession initiée par la culture occidentale des années 1930. On parle ici du rêve américain, expression utilisée pour la première fois par James Truslow Adams en 1931 pour traduire les possibilités infinies offertes par les États-Unis. Le discours derrière le rêve américain est particulièrement puissant puisqu'il interpelle toutes les franges de la population et spécialement les populations défavorisées. Ces dernières peuvent, en territoire américain, s'élever et améliorer leur sort et celui de leur descendance. Force est de constater maintenant que pour que certains s'élèvent d'autres doivent se plier et que si les possibilités du rêve américain se présentent comme infinies, elles se sont rapidement butées aux limites du territoire. Le territoire est en effet généreux, mais il n'est pas infini, marquant une différence entre ceux et celles qui possèdent et ceux et celles qui ne possèdent pas, valorisant ainsi les premiers.

Le privé et la possession compris dans l'accès à la propriété deviennent rapidement des symboles sociaux de réussite. Ces espaces où l'on règne en roi permettent de se distinguer, mais aussi d'exclure. On choisit, souvent sous un prétexte de sécurité, qui peut entrer dans ces espaces appropriés et qui en est interdit. Nul besoin de spécifier que les lieux de pouvoirs individuels sont souvent lieux d'inégalités. L'accès à la propriété a d'ailleurs été utilisé par la classe dominante comme pratique discriminatoire, aux États-Unis particulièrement, mais également au Canada, pour confiner certaines populations (noires notamment et/ou pauvres) à certaines parties de la ville ou encore les empêcher (à travers des mécanismes de prêts et de taux d'intérêt) d'avoir accès à une propriété privée.

On comprend donc à travers notre recension de la littérature sur la psychologie environnementale et les écrits sur le chez-soi que l'espace public et l'espace privé se sont longtemps opposés dans leurs caractéristiques et dans leur rendu. La dichotomie public/privé qui a été longtemps entretenue a participé au désintéressement des espaces publics comme lieux légitimes d'appropriation. Il y a une certaine hégémonie du domicile, de la maison et du privé qui s'est mise en place. Il est requis, pour habiter la ville, d'être logé. Logé par une construction puisque la construction qu'est la ville n'est pas suffisante ni légitime. Dans un contexte de pénurie et de marchandisation des logements, l'hégémonie de la maison est doublement problématique puisqu'elle omet complètement les autres formes d'habiter et qu'elle passe à côté d'un ensemble d'éléments qui a le potentiel de permettre un sentiment d'appropriation et un sentiment de chez-soi pouvant combler certaines lacunes et manquements dans les espaces privés.

5.2 Les espaces publics pour briguer les injustices et les inégalités.

Aujourd'hui, l'accès à la propriété est extrêmement difficile pour les jeunes adultes et la pénurie de logements rend la quête pour un domicile « adéquat » particulièrement anxiogène.

Permettons-nous un retour sur la vision poétique du domicile de Bachelard (1957). Bien qu'il faudrait tendre vers la maison évoquée par Bachelard, celle qui protège, qui rassure, qui maintient, la réalité actuelle ne pourrait pas en être plus éloignée. Avec l'agrandissement des inégalités entre les riches et les pauvres, la marchandisation du logement doublé à sa pénurie ainsi qu'à l'usage mercantile de la terre, la poésie de Bachelard bascule vite dans l'utopie. La proportion de gens qui ont accès à cette maison décrite par Bachelard s'amenuise rapidement, laissant de plus en plus de personnes aux prises avec des logements inadéquats, parfois insalubres, souvent trop chers.

La réalité du domicile d'aujourd'hui est qu'il est souvent anxiogène, rendant l'appropriation plus difficile. Face aux prix, les personnes moins bien nanties devront faire des choix. Moins bonne localisation augmentant ainsi les temps et les coûts de déplacement pour le travail, l'épicerie, les loisirs, l'école ou encore la garderie des enfants. Un appartement au deuxième ou troisième étage pour une personne âgée ou une personne en situation de handicap. Un appartement trop cher rendant les fins de mois difficiles et éprouvantes. Un appartement insalubre ou en mauvais état. Un appartement non réglementaire et/ou non sécuritaire. L'obligation d'être en colocation (parfois problématique) pour arriver à se loger.

Rappelons que Fischer en 1992 décrivait les lieux publics comme les lieux du commerce de la drogue et le domicile comme lieu du confort et de la sécurité. Ou encore Bachelard en 1957 qui mentionnait que grâce à la maison l'homme pouvait traverser les orages du ciel et les orages de la vie. Les écrits de ces auteurs prennent, dans le contexte actuel, une tournure un peu ironique. Et que dire des individus qui n'ont pas de domicile, les personnes en situation d'itinérance? Elles sont considérées comme illégitimes dans une société où pour habiter « correctement » la ville on doit en posséder une partie. La marginalisation est l'apanage de ceux et celles qui ne possèdent rien.

C'est pourquoi cette recherche s'est intéressée à l'appropriation des espaces verts qui se proposent ici comme une double solution. Pour créer des îlots de fraîcheurs et pour offrir des espaces libres

d'appropriations pour l'ensemble de la population. Parce que le chez-soi ne devrait pas seulement s'inscrire dans la matérialité, mais devrait être inclusif.

Ultimement, les résultats de la présente recherche permettent de mieux comprendre les mécanismes de l'innovation sociale et leur étendue. L'innovation sociale participe à faciliter la maîtrise de l'espace et son appropriation. Les espaces verts sont des espaces qui se prêtent bien à l'appropriation et au développement du sentiment de chez-soi puisqu'ils sont des espaces qui permettent de reproduire, dans une temporalité, quoique limitée, certains des codes qui prennent place au domicile. Malgré le caractère temporaire et l'absence de propriété/possession des espaces verts tel que définis dans cette recherche, ils sont capables, de par leur constitution et leur usage répété de créer de la familiarité, de l'attachement et ultimement, un sentiment de chez-soi. Les espaces verts ont donc le potentiel de devenir des lieux d'épanouissement, de connaissance et de reconnaissance de soi-même. Ils participent, à travers leur utilisation et leur aménagement à l'expression de l'identité.

La campagne de verdissement ILEAU, soutenu par ses caractéristiques d'innovation sociale participe à créer une relation individu-environnement qui favorise l'apprentissage, la maîtrise et l'utilisation de l'espace, mais aussi, à travers l'utilisation et l'appropriation, l'envie de prendre soin. Un environnement que l'on aime et dans lequel on se sent bien est un environnement dont on va être porté à prendre soin. La carte mentale, bien qu'elle ne soit pas un outil parfait, a permis de s'inviter dans le chez-soi des individus interrogés. Si la présence d'espace vert n'était pas toujours explicite, aucune des cartes mentales recueillies ne se limitait au domicile, chacune à sa façon a inclus des éléments de l'environnement public. Pour la plupart, c'est même une partie du quartier qui était représentée démontrant ainsi l'importance de l'environnement public dans le quotidien des individus interrogés. Il a été également démontré à travers les entrevues que les personnes qui ont un fort sentiment d'appropriation vont avoir une relation différente à leur environnement, mais vont aussi avoir une relation différente avec les autres personnes qui font usage de l'environnement approprié. La plupart des individus interrogés ramassent les déchets dans les espaces qu'ils et elles considèrent comme faisant partie du chez-soi et vont même jusqu'à avoir des interactions avec les autres utilisateur.trice.s pour les sensibiliser sur leur comportement au sein de l'espace vert approprié.

5.3 Les limites

La recherche dont ce mémoire est l'aboutissement a naturellement rencontré quelques limites. Déjà, le contexte assez particulier engendré par la crise sanitaire de la Covid-19 de 2019 à 2020 a paralysé la population mondiale et nous a ensuite forcés à changer nos pratiques et à nous adapter. Créant de l'isolement et de la distance entre les gens dans des moments incertains, la pandémie a engendré plusieurs problèmes dont on ne mesure pas encore toute l'ampleur.

Au niveau de ce mémoire, la distance engendrée par la Covid-19 a également entraîné certaines répercussions. La majorité, sinon l'entièreté des communications, échanges, rencontres se sont faites à distance, en visioconférence ou par téléphone. Deux participants ont offert de faire l'entrevue en personne. Comme les mesures sanitaires s'étaient assouplies à l'été, nous avons pu les rencontrer à l'extérieur. Les deux rencontres ont duré plus d'une heure chacune. L'une d'elles s'est même terminée avec une marche au parc en face de la résidence de l'un des participants. Si ces deux rencontres ne font pas l'objet de citations directes à travers ce mémoire, elles ont cependant été indispensables dans notre analyse de la relation individu-environnement. Riches en émotions, sentiments et vécu, elles ont permis, face à un objet très personnel, celui du chez-soi, de dégager des clés de lecture et d'analyse de fond.

Si les entrevues portent en elles certaines limites inhérentes à leur nature qualitative, par exemple, l'envie pour certain.e.s répondant.es de changer leurs réponses afin de ne pas déplaire à la personne qui les interroge, la distance engendrée par la Covid a pu exacerber la possibilité de collecter des données erronées. Il est plus difficile de créer un lien de confiance avec les participant.e.s ainsi qu'un environnement propice à l'ouverture et la transparence à travers un écran.

La carte mentale se voulait aussi un outil pour dégager les émotions et sentiments. Bien qu'elles offrent des résultats intéressants, ils sont aussi limités. Initialement, la carte mentale devait être produite lors de l'entrevue. Elle aurait donc été évolutive puisque les participant.e.s auraient pu s'y référer ou encore y revenir pour la bonifier tout au long de l'entrevue. On émet aussi l'hypothèse que la présence de la chercheuse lors des entrevues et particulièrement lors de l'exercice de la carte mentale aurait pu rassurer plusieurs.e.s participant.e.s. Ce qu'on a vu lors de la collecte de données c'est que la carte mentale est un outil qui intimide, de par sa nouveauté ou sa nature. La peur du dessin a freiné plusieurs participant.e.s. D'autres, on suppose, trouvaient l'exercice trop chronophage.

De plus, comme les cartes mentales ont été complétées à la maison, il est impossible de savoir si les participant.e.s ont utilisé des supports pour aider dans leur création, pouvant ainsi biaiser les résultats. Bien entendu tout l'aspect technologique est également à prendre en considération. Une fois faite, la carte mentale devait être soit photographiée ou numérisée pour ensuite être envoyée par courriel à la chercheuse ajoutant des étapes et des contraintes exigeant des ressources (matériel, connaissances, temps) qui ont pu décourager certain.e.s participant.e.s.

Dans un autre ordre d'idée, certaines limitations ont été engendrées par le projet de recherche avec le CRE-Montréal. Il y a une certaine complexité à avoir un projet de recherche et un mémoire qui s'entrecoupent, mais qui sont aussi différents. Lors de la collecte de données, quelques participant.e.s étaient confus.e.s dans leurs réponses. Comme plusieurs personnes travaillaient au sein d'organisme, elles ont répondu au nom de leur travail et non pas au nom de leur personne propre. Certains questionnaires, entrevues et même certaines cartes mentales se sont donc avérées très intéressants, mais moins pertinents pour la rédaction du mémoire.

De plus, l'ensemble des participant.e.s ont été sélectionné à travers la campagne ILEAU, créant ainsi une certaine homogénéité au sein des répondant.e.s. Toutes les personnes interrogées s'intéressaient déjà à l'environnement et étaient motivées à, ou s'était déjà impliquées dans des projets de verdissement. Il est donc difficile de dire si les personnes qui ont un fort sentiment d'appropriation se mobilisent davantage/participent davantage aux activités en lien avec le verdissement ou si en participant aux activités les personnes se mobilisent davantage et développent un sentiment d'appropriation. Il y a certainement une relation, mais il est difficile de démontrer la causalité. Aussi, tous ces participant.e.s gravitent encore autour de la campagne ILEAU, laissant croire que leur opinion de la campagne ILEAU et des activités qu'ils et elles ont faites avec eux est positif. Ce qui participe nécessairement au nombre de bons commentaires sur la campagne.

Un autre élément important est le fait que tous les participant.e.s ont été de façon virtuelle (courriel), nécessitant donc un accès à un ordinateur et une certaine connaissance de la technologie écartant de ce fait les personnes ayant une moins grande littératie numérique.

Il serait pertinent d'ajouter que la chercheuse a été récipiendaire d'une bourse de recherche MITACS Accélération et qu'elle a travaillé avec le Conseil régional de l'environnement de Montréal. Le but étant d'inventorier, classifier et analyser les différentes activités d'ILEAU afin d'en mesurer et démontrer les

impacts. Ce travail de recherche pour le CRE-Montréal a pu créer certains biais et angles morts dans la recherche.

Pour terminer, l'utilisation d'un concept précurseur en études urbaines – le capital identitaire. Très utilisé en sociologie de la jeunesse par James E. Côté, le terme n'avait, à notre connaissance, pas encore fait son chemin jusqu'en études urbaines. Pourtant, la façon dont on aménage et planifie les villes influence la façon dont les gens interagissent, vivent et ultimement, comment les gens se développent. Néanmoins, la sociologie de la jeunesse reste un domaine peu étudié et exploré par la chercheuse posant ainsi certaines limites au niveau de la compréhension et de l'utilisation du terme dans la présente recherche.

CONCLUSION

À la lumière de la présente recherche, l'intérêt de l'innovation sociale (au sein de la campagne ILEAU) comme processus et comme résultat réside dans le fait qu'elle peut lier la réflexion sur l'organisation et l'appropriation des villes avec d'autres dimensions d'intervention telles que l'environnement, le verdissement et la santé. Elle permet donc, concrètement sur le terrain, de sensibiliser, d'informer, mais surtout d'inspirer. Une inspiration qui se répercutera à différentes échelles. Les individus, une fois familiarisés avec leur environnement à travers des activités de concertation et de verdissement peuvent mieux s'approprier et seront plus enclins à porter des initiatives de verdissement par eux-mêmes par la suite. Les villes s'inspirent également du travail qui est fait sur le terrain et on peut voir certains changements au niveau de la réglementation. Suite au succès de la campagne ILEAU, d'autres campagnes ont vu le jour : Verdir le Nord et Vert le Sud réaffirmant ainsi le potentiel d'une campagne qui place l'humain au centre de ses projets.

La recherche a également révélé l'importance d'impliquer les citoyen.enne.s dans l'élaboration de leur ville, puisque les impliquer c'est reconnaître leur force créatrice et lui donner libre cours favorisant ainsi la création d'un sentiment d'appartenance entre les citoyen.enne.s et l'environnement aménagé. Il apparaît donc important d'avoir des espaces suffisamment flexibles pour que chaque citoyen et citoyenne puissent s'exprimer et s'approprier. Ces espaces on les retrouve dans la campagne ILEAU à travers des activités de concertation et de verdissement, mais on doit aussi pouvoir les retrouver en ville. Des espaces publics, donc libre d'appropriations individuelle et permanente sont nécessaire pour favoriser et cultiver l'expression et l'appropriation. La recherche a d'ailleurs démontré que les espaces verts sont des lieux capables d'être investis temporairement et de développer un sentiment de chez-soi chez les personnes utilisatrices. La présente recherche a donc permis de mettre en lumière l'ampleur du sentiment de chez-soi, autant dans son application que dans son résultat – le sentiment de chez-soi dépasse le domicile. Sachant cela, l'aménagement des villes devrait être repensé pour permettre au plus grand nombre de jouir d'un domicile élargi. Multiplier les espaces verts non seulement pour leurs nombreux bienfaits physiques et psychologiques, mais également pour leur capacité d'être approprié. Encourager l'appropriation citoyenne de la ville à travers des campagnes de verdissement et permettre aux citoyen.enne.s de pouvoir

modifier leur environnement selon leurs valeurs. On milite ici pour une ville ouverte⁵, flexible et imprévisible. Celle qui permet les rencontres, les échanges, les interactions et les conflits puisque c'est à travers eux qu'est créée notre identité.

Toutefois, des recherches supplémentaires devront être effectuées pour explorer davantage le lien entre innovation sociale et appropriation/mobilisation citoyenne, puisque l'ensemble des participant.e.s s'intéressaient déjà à la campagne ILEAU. Il est donc difficile de faire ressortir une causalité claire. D'autres recherches devront également être faites sur le capital identitaire et le rôle des villes dans son développement.

⁵ Au sens où Richard Sennett l'entend soit « [...] clean and safe, possess efficient public services, be supported by a dynamic economy, provide cultural stimulation, and also do their best to heal society's division of race, class and ethnicity» (Sennett et Sennett, 2020, 23).

ANNEXE A

Questionnaire

Questionnaire d'information générale socio-démographique

No. Identification :

Vous avez le choix de répondre de façon précise ou encore en cochant les cases appropriées. Aucune question n'est obligatoire, vous pouvez également vous abstenir de répondre.

1. Quel est votre espace vert public préféré (dans votre quartier ou ailleurs) et pourquoi?

2. Y a-t-il des choses que vous n'aimez pas dans votre espace vert préféré (ou dans d'autres espaces verts) ? Lesquelles?

3. Considérez-vous que votre quartier a suffisamment d'espace vert ?

4. Considérez-vous que ces espaces verts sont facilement accessibles?

5. Y a-t-il des espaces verts publics près de chez vous (accessible à pied ou en vélo en 10min)? Combien?

5.1. Est-ce que vous y allez et pourquoi ?

5.2. Si vous y allez, vous estimez que vous y allez combien de fois par semaine?

5.3. Ça représente combien d'heures par semaine environ?

6. Avez-vous un espace vert aménagé accessible chez vous (potager, jardin, balcon, cour)?

6.1. Vous estimez que vous utilisez cet espace combien de fois par semaine?

6.2. Ça représente combien d'heures par semaine environ?

7. Dans quel quartier habitez-vous?

Je préfère ne pas répondre

8. Estimez-vous qu'il manque quelque chose dans votre quartier?

Élaborez :

9. Identité de genre. Vous vous identifiez comme?

Je préfère ne pas répondre

10. Quel âge avez-vous?

[18-25]

[26-35]

[36-45]

[46-55]

[55-65]

[65 +]

Je préfère ne pas répondre

11. Quelle est votre occupation professionnelle?

Employé.e temps plein

Employé.e temps partiel

Sans emploi pour le moment

Bénévole

Retraité.e

Je préfère ne pas répondre

4

12. Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez atteint ?

- Secondaire
- Cégep
- Technique
- Diplôme d'études professionnelles
- Premier cycle d'université (baccalauréat)
- Deuxième et troisième cycle (maîtrise-doctorat)
- Je préfère ne pas répondre

13. Quels sont les revenus de votre ménage?

- 22 000 et moins
- 22 001-32 000
- 32 001- 57 000
- 57 001-80 500
- 80 501- 114 000
- 114 001-150 000
- 150 001 et plus
- Je préfère ne pas répondre

14. Combien de personnes il y a dans votre ménage?

15. Avez-vous des enfants âgés de 18ans et moins? Combien?

ANNEXE B
Guide d'entretien

1. Quelle est la mission de votre [institution/organisme/entreprise]?
2. Comment qualifiez-vous la relation que vous avez avec ILEAU?
 - 2.1. Parmi les termes suivant lesquels représenteraient le mieux votre relation et pourquoi ?
(Partenariat, collaboration, coopération, consultation, concertation)
 - 2.2. Depuis combien de temps vous êtes en relation avec ILEAU?
3. Comment avez-vous entendu parler d'ILEAU? Comment ça a commencé?
 - 3.1. Est-ce vous qui avez fait appel à ILEAU, pourquoi?
4. Quelle est la fréquence de vos interactions avec ILEAU (quotidienne, ponctuelle, spontanée)?
 - 4.1. En quoi ça consiste (Rencontres, courriels, appels, etc.)
5. Parlez-nous des projets auxquels vous avez ou allez participer avec ILEAU?
 - 5.1. En quoi consistent ces projets?
 - 5.2. Selon vous, quels ont été les enjeux, défis ou bons coups de ces projets?
 - 5.3. Selon vous, quels sont les impacts/ retombées de ces projets?
6. Avez-vous déjà posé des actions sociales ou en lien avec l'environnement avant ILEAU?
7. Avez-vous posé d'autres actions sociales ou en lien avec l'environnement suite à votre rencontre avec ILEAU?
8. Est-ce que vous pensez qu'il manque quelque chose dans votre quartier?
9. Est-ce que votre sentiment de propriété dépasse votre terrain? Est-ce que vos actions touchent à plus grand que votre établissement (entreprise, institution, organisme)?
10. Si on se projette dans l'avenir, est-ce que vous avez en tête d'autres projets qui pourraient être faits avec ILEAU?

BIBLIOGRAPHIE

Alphandéry, Pierre & Fortier, Agnès. (2012). La trame verte et bleue et ses réseaux : science, acteurs et territoires. *Natures et Métropoles*, 12 (2), 1-18.

Altman, Irwin. (1975). *The environment and social behavior: privacy, personal space, territory, crowding*. Monterey, Calif: Brooks/Cole Pub.Co.

Altman, Irwin & Zube, Ervin H. (dir.) (1989). *Public places and spaces*. New York: Plenum Press.

Altman, Irwin & Low, Setha. (dir.) (1992). *Place attachment*. New York: Plenum Press.

Anquez, Philippe & Herlem, Alicia. (2011). Les îlots de chaleur dans la région métropolitaine de Montréal : causes, impacts et solutions. *Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, ESG UQAM*, 1-19.

Antoni, Jean-Philippe. (2009). *Lexique de la ville*. Ellipses Édition.

Aubin-Auger, Isabelle., Mercier, Alain., Baumann, Laurence., Lehr-Drylewicz, Anne-Marie., Imbert, Anne-Marie & Letrilliart, Laurent. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 19 (84), 142-145.

Augoyard, Jean-François. (1979). *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris : Éditions du Seuil.

Bachelard, Gaston. (1957). *La poétique de l'espace*. Paris : Les Presses universitaires de France.

Bacqué, Marie-Hélène & Biewener, Carole. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. La Découverte.

Baromètre de l'innovation. (2022). Innovation sociale. Baromètre de l'innovation, Humanov-is & Conseil de l'innovation du Québec.

Bélanger, Hélène. (2010). Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada), *Lien social et Politique*, 63, 143-154.

Bélanger, Hélène & Roudil, Nadine. (2021). Inégalités d'appropriation du logement et de l'habitat. *Lien social et Politiques*, 87, 5-19.

Bell, Paul A., Greene, Thomas C., Fisher, Jeffrey D. & Baum, Andrew. (2001). *Environmental psychology* (5 éd.). Thomson learning.

Bendimerad, Sonia. (2018). L'innovation sociale : un concept évolutif et polysémique. *RECMA*, 3 (349), 6-13.

Besaçon, Emmanuelle. (2013). Chapitre III. L'innovation sociale en pratiques solidaires : processus, résultat, impacts et changements. Dans : Emmanuelle Besaçon éd., *L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept*. Paris: L'Harmattan.

Besaçon, Emmanuelle & Chochoy, Nicolas. (2015). Les marqueurs d'innovation sociale : une approche institutionnaliste. *Revue internationale de l'économie sociale*, 360, 80-93.

Besaçon, E. et Chochoy, N. (2019). Mesurer l'impact de l'innovation sociale : quelles perspectives en dehors de la théorie du changement? *RECMA*, 2 (352), 42-57.

Bergel, Pierre. (2005). Appropriation de l'espace et propriété du sol. L'apport du droit immobilier à une étude de géographie sociale. *Norois : Environnement, aménagement, société*, 195 (2), 17-27.

Beuret, Jean-Eudes., Pennanguer, Stéphane & Tartarin, Fanny. (2006). D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. *Natures Sciences Sociétés*, 1(14), 30-42.

Blades, Mark. (1990). The reliability of data collected from sketch maps. *Journal of Environmental Psychology*, 10, 327-339.

Bourdieu, Pierre. (1986). The forms of capital. In J. Richardson (Ed.) *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education* (New York, Greenwood), 241-258.

Calvès, Anne-Emmanuèle. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 4(200), 735-749.

Cantat, Oliver. (2004). L'îlot de chaleur urbain parisien selon les types de temps. *Norois*, 191 (2). 75- 102.

Carmona, Matthew. (2019). Place value: place quality and its impact on health, social, economic and environmental outcomes. *Journal of Urban Design*, 24(1), 1-48.

Choay, Françoise. (2014). *L'Urbanisme : utopies et réalités. Une anthologie* (N. éd.), Paris : Éditions Points.

Chombart de Lauwe, Paul-Henry. (1965). *Des hommes et des villes*. Paris : Payot.

Chombart de Lauwe, Paul-Henry. (1967). *Un essai d'observation expérimentale* dans Famille et Habitation II. Éditions du CNRS

Chombart de Lauwe, Paul-Henry. (1979). Appropriation de l'espace et changement social. *Cahiers internationaux de sociologie*, 66, 141-150.

Clergeau, Philippe. (2020). Favoriser la biodiversité plutôt que verdir la ville dans Clergeau, P.(dir.) *Urbanisme et biodiversité : Vers un paysage vivant et structurant le projet urbain*. Rennes : Éditions Apogée.

Clergeau, Philippe. (2020). Trames vertes et bleues en milieux urbains dans Clergeau, P.(dir.) *Urbanisme et biodiversité : Vers un paysage vivant et structurant le projet urbain*. Rennes : Éditions Apogée.

Cloutier, Julie. (2003). Qu'est-ce que l'innovation sociale? Cahier du CRISES Collection Études théoriques – no ET0314.

Cooper Marcus, Claire. (2018). *Therapeutic Landscapes* (Chap.15) dans *Environmental psychology and human well-being. Effects of built and natural settings*. Academic Press.

Corburn, Jason. (2005). *Street science: community knowledge and environmental health justice*. Cambridge, MA: MIT Presse.

Côté, Caroline & Yanouri, Mohamed. (2021). Les balcons de Montréal, un patrimoine oublié? 5e colloque étudiant de l'Institut sur le patrimoine culturel (IPAC).

Cote, James E. (1996). Sociological perspectives of identity formation: the culture identity link and identity capital. *Journal of Adolescence*, 19(5), 417-428.

Cote, James E. (1997). An empirical test of the identity capital model. *Journal of Adolescence*, 20, 577-597.

Cote, James E. (2002). The role of identity capital in the transition to adulthood: the individualization thesis examined. *Journal of youth studies*, 5 (2), 117-134.

Cote, James E. (2005). Identity capital, social capital and the wider benefits of learning: generating resources facilitative of social cohesion. *London review of education*, 3(3), 221-237.

De Biase, A. (2014). *Hériter de la ville. Pour une anthropologie de la transformation urbaine*. Éditions donner lieu : Paris.

De Certeau, Michel., Giard, Luce & Mayol, Pierre. (1994). *L'invention du quotidien (Tome 2) : Habiter, cuisiner*. Gallimard.

Dessouroux, Christian. (2003). La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes. *Belgeo*, 1, 1-28.

Di Meo, Guy (1991) *L'Homme, la Société, l'Espace*. Paris : Éditions Anthropos.

Dortier, Jean-François. (2013). *Dictionnaire des sciences sociales*. Éditions Sciences Humaines.

Dosse, François. (2002). *Michel de Certeau : le marcheur blessé*. Paris : Éditions La Découverte.

Dreyer, Pascal. (2016). *Significations symboliques de la maison* (Chap.7) dans *Agir sur l'environnement pour permettre les activités*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Dubois, Nicolas. (2004). *L'automobile : un espace vécu comme un autre chez-soi*. Thèse de doctorat, Université Paris X, Nanterre.

Duhl, Leonard J. (1963). *The urban condition: People and policy in the metropolis*. Basic Books.

Dumora, Bernadette et al. (2008). Les perspectives contextuelles de l'identité. *Identités et orientations*, 37(3), 1-20.

Durance, Philippe. (2011). *L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement*. Rapport pour la MACIF.

Durand, Mathieu & Jaglin, Sylvie. (2012). Inégalités environnementales et écologiques : quelles applications dans les territoires et les services urbains. *Flux*, No.89-90, 4-14.

Fischer, Gustave-Nicolas. (1992). *Psychologie sociale de l'environnement*. Toulouse : Éditions Privat.

Fleury-Bahi, Ghazlane. (2010). *Psychologie et environnement*. Bruxelles : De Boeck.

Francis, Jacinta., Giles-Corti, Billie & Matthew Knuiam, Lisa Wood. (2012). Creating sense of community: the role of public space. *Journal of environmental psychology*, 32, 401-409.

Francis, Mark. (1989). *Control as a dimension of public-space quality* dans *Public places and spaces*. New-York et London: Plenum Press.

Fried, Marc. (1963). Grieving for a lost home dans L.J. Duhl (Ed.), *The urban condition*. New-York : Simon and Schuster.

Fried, Marc. (1982). Residential attachment: sources of residential and community satisfaction. *Social Issues*, 38(3), 107-119.

Gauthiez, Bernard. (2003). *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*. Paris : Éditions du patrimoine.

Geddes, Patrick. (1915). *Cities in evolution. An introduction of town planning movement and to the study of civics*. London: Williams and Norgate.

Geertz, Clifford. (1983). *Local knowledge: Further essays in interpretive anthropology*. New York: Basic Books.

Gottlieb, Robert. (1993). *Forcing the spring: The transformation of the American environmental movement*. Washington, DC: Island Press.

Gouvernement du Québec. (2023). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. Santé et services sociaux.

Harman, Graham. (2010). *L'objet quadruple. Une métaphysique des choses après Heidegger*. Presses Universitaires de France.

Harrisson, Denis & Vézina, Martine. (2006). L'innovation sociale, une introduction. *Public and cooperative economics*, 77 (2), 129-139.

Heidegger, Martin. (1958). *Bâtir, Habiter et Penser, dans Essais et conférences*, trad. André Préau. Paris : Éditions Gallimard.

Imbert, Geneviève. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 3(102), 23-34.

INSPQ. (2017). Verdir les villes pour la santé de la population. Revue de la littérature. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie.

INSPQ. (2021). Mesures de lutte contre les îlots de chaleur urbains. Synthèse des connaissances. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie.

Iozzi, Louis A. (1989). What research says to the educator. Part one: Environmental education and the affective domain. *The Journal of Environmental Education*, 20(3), 3-9.

Jacobs, Jane. (1961). *The Death and Life of Great American Cities*. New York: Random House.

Jasanoff, Sheila., & Wynne, Brian. (1998). Science and decisionmaking. Dans S. Jasanoff, G. E. Markle, J. C. Petersen, & T. Pinch (Éds.), *Handbook of science and technology studies* (pp. 1-28). Sage Publications.

Kimber, Clarissa T. (1973). Spatial patterning in the dooryard gardens of Puerto Rico. *Geographical Review*, 63, 6-26.

Kimber, Clarissa T. (2004). Gardens and dwelling: people in vernacular gardens. *Geographical Review*, 94(3), 263-283.

Klein, Juan-Luis., Fontan, Jean-Marc., Harrisson, Denis. & Lévesque, Benoît. (2009). L'innovation sociale au Québec : un système fondé sur la concertation. *Innovation sociale*, 193-246.

Lajarge, Éric., Debiève, Hélène., Nicollet, Zhour & Piou, Sozig. (2017). *Santé publique*. Éditions Dunod.

Larrère, Catherine. (2017). *Les inégalités environnementales*. Presses universitaires de France.

Laurent, Eloi. (2015). La social-écologie : une perspective théorique et empirique. *Revue française des affaires sociales*, 125-143.

Le Breton, Eric. (2014). Paul-Henry Chombart de Lauwe, sociologue urbain, chrétien, intellectuel et expert. *Chrétiens et sociétés*, 21(1), 15-31.

Lévi-Strauss, Claude. (1961) *Tristes Tropiques* (traduit par John and Doreen Weightman). New York : The Noonday Press.

Lindblom, Charles E. & Cohen, David K. (1979). *Usable knowledge: Social science and social problem solving*. New Haven, CT: Yale University Press

Longstaffe-Gowan, Todd. (1993). *Private Urban Gardening in England, 1700-1830: On the Art of Sinking*. In *The Vernacular Garden*. Dumbarton Oaks Research Library and Collection.

Low, Nicholas & Gleeson, Brendan. (1998). *Justice, society, and nature: an exploration of political ecology*. London;New-York : Routledge

Low, Sally. M., & Altman, Irwin. (1992). Place attachment: A conceptual inquiry. Dans S. M. Low & I. Altman (Éds.), *Place attachment*. *Springer Science & Business Media*, 1-12.

Lynch, Kevin. (1960). *The image of the city*. Cambridge, MA: MIT Press.

Lynch, Kevin. (1981). *Good city form*. Cambridge, MA: MIT Press.

Marcotte, Julie & Ringuette, Daniel. (2011). Étude exploratoire des liens entre l'identité et l'implication scolaire des jeunes de 18 à 24 ans en formation générale desadultes. *Revue de psychoéducation*, 40 (2), 241-260.

Merlin, Pierre & Choay, Françoise. (2015). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (7^e éd.). Paris : Presse universitaire de France.

Moles, Abraham & Rohmer, Élisabeth. (1998). *Psychologie de l'espace*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Mongeau, Pierre. (2011). *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. Québec : Presse de l'Université du Québec.

Moser, Gabriel & Weiss, Karine. (2003). *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*. Paris: Armand Colin.

Newcombe, Nora. (1985). Method for the study of spatial cognition. In R. Cohen, *The development of spatial cognition* (1-12). Hillsdale, Nj: Erlbaum.

Ninacs, William A. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Les Presses de l'Université Laval.

Organisation mondiale de la santé. (1946). Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. OMS

Paddeu, Flaminia. (2023). Défendre la justice environnementale dans les quartiers populaires. Entre convergences et contradictions des luttes contre les environnement toxiques. Dans Comby, J-Ba et Dubuisso-Quellier, S (dir.), *Mobilisations écologiques*. Éditions Puf.

Paquot, Thierry. (2005). Habitat, habitation, habiter. *Informations sociales*, 3(123), 48-54.

Paquot, Thierry. (2016). *Terre urbaine. Cinq défis pour le devenir urbain de la planète*. La Découverte : Paris.

Pascal, Mathilde., Laaidi, Karinne & Beaudeau, Pascal. (2019). Intérêt des espaces verts et ombragés dans la prévention des impacts sanitaires de la chaleur et de la pollution de l'air en zones urbaines. *Santé publique*, 197-205.

Parvaresh, Poupak. (2016). Montreal's superposed flats: the influence or architecture on attachment and sense of place among english-speaking residents of Verdun Borough. Thèse de doctorat. Université du Québec : Montréal.

Pinheiro, José de Queiroz. (1998). Determinants of cognitive maps of the world as expressed in sketch maps. *Journal of Environmental Psychology*, 18, 321-339.

Proshansky, Harold., Fabian, Abbe K & Kaminoff, Robert. (1983). Place-identity: Physical world socialization of the self. *Journal of Environmental Psychology*, 3(1), 57-83.

Pruneau, Diane., Chouinard, Omer., Musafiri, Jean-Pierre & IsaBelle, Claire. (2000). Les facteurs qui influencent le désir d'action environnementale dans les communautés. *Revue des sciences de l'éducation*, 26 (2) 395-413.

Richez-Battesti, Nadine., Pettrella, Francesca & Vallade, Delphine. (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse? *De Boeck Supérieur*, 2 (38), 15-36.

Riesman, David. (1950). *The Lonely Crowd: A Study of the Changing American Character*. Yale University Press.

Ripoll, Fabrice & Veschambre, Vincent. (2005). L'appropriation de l'espace comme problématique. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 1-11.

Rousselle, Mylène. (2013). L'innovation sociale, une solution durable aux défis sociaux. *Caisse nationale d'allocations familiales*, 6 (180), 140-148.

- Saffache, Pascal. (2002). *Dictionnaire simplifié de l'aménagement*. Ibis Rouge Éditions.
- Segaud, Marion., Brun, Jacques & Driant, Jean-Claude. (2003). *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin.
- Segaud, Marion. (2010). *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer* (2éd.). Armand Colin
- Serfaty-Garzon, Perla. (2003). *Le Chez-soi : habitat et intimité* dans *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris: Éditions Armand Colin.
- Sclove, Richard E. (1995). *Democracy and technology*. New York: Guilford Press.
- Skocpol, Theda. (1999). *Advocates without members: The recent transformation of American civic life*. In *Civic engagement in American democracy*, ed. T. Skocpol and M. P. Fiorina, 461–506. Washington, DC: Brookings.
- Sommer, Robert & Becker, Franklin D. (1969). Territorial defense and the good neighbor. *Journal of Personality and Social Psychology*, 11(2), 85–92.
- Stigsdotter, Ulrika., Ekholm, Ola., Schipperijn, Jasper., Toftager, Mette., Kamper-Jørgensen, Finn & Randrup, Thomas. (2010). Health Promoting Outdoor Environments-Associations between Green Space, and Health, Health-Related Quality of Life and Stress Based on a Danish National Representative Survey. *Scandinavian Journal of Social Medicine*, 38 (4), 411–417.
- Sugàr, Anouk. (2020). *Perdre la maison. Essai sur l'art et le deuil de l'espace habité*. Montréal: Éditions Varia.
- Taylor, Mark., Wheeler, Benedict., White, Mathew., Economou, Theodoros & Osbourne, Nicholas. (2015). Research Note: Urban Street Tree Density and Antidepressant Prescription Rates—A Cross-Sectional Study in London, UK. *Landscape and Urban Planning* (136),174–179.
- TIESS. (2022). Outils d'évaluation en innovation sociale : grille de caractérisation d'un projet avec potentiel d'innovation sociale. Projet multipartenarial porté par le TIESS, Humanov-is, le CTREQ & le RQIS.
- Tolman, Edward C. (1948). Cognitive maps in rats and men. *Psychology Review*, 55, 189-208.
- Thomashow, Mitchell. (1995). *Ecological identity: Becoming a reflective environmentalist*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Touzard, Hubert. (2006). Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique. *Négociations*, 5, 69-74.

Ulrich, Roger S. (1979). Visual landscapes and psychological well-being. *Landscape Research*, 4, 17-23.

Ulrich, Roger S. (1981). Natural versus urban scenes : Some psycho-physiological effects. *Environment and behavior*, 13, 523-556.

Ulrich, Roger S. (1981). Aesthetic and affective response to natural environment. Dans Altman, I et Wohlwill, J.F(Eds), *Human behavior and environment: Advances in theory and research: Vol.6. Behavior and the natural environment*. New-York: Plenum Press.

Van den Berg, Agnes E., Koole, Sander L., & van der Wulp, Nickie Y. (2003). Environment preference and restoration: (How) are they related? *Journal of Environmental Psychology*, 23(2), 135–146.

Vilatte, Jean-Christophe. (2007). Méthodologie de l'enquête par questionnaire. *Laboratoire culture et communication* : Université d'Avignon, 1-56.

Vivre en ville. (2023). Mieux comprendre, planifier et construire nos milieux de vie – verdissement. <https://collectivitesviables.org/sujets/verdissement.aspx>

Veschambre, Vincent. (2004). Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion. *ESO*, 21, 73-77.

Wandersman, Albert. (1981). The concept of place attachment: A critical review of the literature. *American Psychologist*, 36(4), 413-426.

Weber, Christiane. (2018). Qualité de vie, qualité de ville et santé urbaine. *UMR TETIS - Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale*.

Zielinski, Agata. (2015). Être chez soi, être soi. Domicile et Identité. *Études*, 6, 55-65.

Zetlaoui-Leger, Jodelle. (2012). Qu'est-ce que l'appropriation? dans Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables, Union Sociale de l'Habitat, 12-17.